



Leçons d'économie politique

<https://hdl.handle.net/1874/214127>

Hs.
4 L 19

1412 (Ack. 51, 52.) Charta. 2 vol. 4^o.
629 pp. 1826.

J.Ackersdijck, Leçons d' économie politique.

Hss. Ackersdijck.

52

Carton 129 (Portif. 6)

1. De l'homme, de ses besoins
et de ses facultés.

52

f1-6

IV. R. 19

ack. 52

Tele 1412

belmont by

Ackerod. 57

(19) Op

O. C. 35.

CAPUT VII.

DE CURA.

Indicatio est habere rationem morbi concomitantis, putredinem præ-
cavere, illi resistere, ventriculium et intestina debilitata roborare, aëris
rarefactionem minuere et ejus exitum procurare. Hinc videmus cur,
inflammatione existente et tympaniem producente, in morbi vigore,
amply venæ sectiones; hirudines ad anum, in hoc morbo evacuationem
sanguineam directam producentes; balnea tepida, enemata mucilagi-
nosa; pediluvia calida; cucurbitæ scarificatæ cuti abdominali applicatæ.

Mrs. Ackland. No 52.

Vous allons nous occuper
d'une science qu'on nomme
Economie politique.

Cette science a pour but
de nous faire connaître
les causes de la prospérité
ou de la misère des nations.

Les nations sont des réunions
d'hommes qui sont liés
par des intérêts communs.

C'est dans l'observation
de l'homme que nous
trouvons le point de dé-
part pour nos recherches.

C'est à cette connaissance
ce que viennent se rattacher
toutes les sciences mo-
rales et politiques; - et
aucune étude n'est plus
importante pour nous.

L'étude de l'homme pré-
sente une infinité d'objets
à observer et quoique depuis
bien des siècles les philoso-
phes s'en soient occupés,
il reste constamment en



une des découvertes à faire.

Cette partie de la connaissance de l'homme qui fait la base de l'économie politique a été négligée pendant très longtemps et les anciens n'y ont prêté que peu d'attention.

Ce sont les besoins et les desirs de l'homme, et les moyens qui l'emploie pour les satisfaire.

C'est pourtant par ses besoins et ses desirs que l'homme est mis en rapport avec les semblables et avec les choses, et c'est dans les efforts de l'homme pour satisfaire ~~à~~ ses besoins et ses desirs que nous trouvons le principe de son perfectionnement.

Expliquons cette observation

Les hommes dans l'état le moins civilisé ont déjà des besoins desquels dépend leur existence.

2

S'ils ne trouvent pas de nourriture et de boisson, ils périssent.

Les Rabbits, une couche pour se reposer, une habitation pour s'abriter, des armes pour se défendre, tout des besoins qui sont impérieux pour la conservation de la santé dans presque tous les climats.

Mais ce n'est pas là que les desirs des hommes se bornent. Auprès qu'un besoin est satisfait, il en naît d'autres, et la possibilité d'étendre ses jouissances, d'augmenter son bien-être est infinie pour l'homme.

Les besoins de l'esprit naissent presque aussitôt que ceux du corps.

Les Sauvages, presque nus, portent déjà des ornements, ils se parent les cheveux et la figure; - et les goûts plus recherchés se joignent

presque au profit de la satisfaction
des besoins les plus pres-
sants.

Les mets et les jouissances
deviennent des objets de
jouissance.

Les habits, les habitations,
doivent satisfaire au
sentiment du beau qui
se développe avec la
première civilisation.

A mesure que les hommes
font des progrès leurs
besoins s'annobli-

Les jouissances de la vie
sociale; les beaux arts;
les connaissances; — les
intellectuelles et
jouissances morales; celle
de répandre le bonheur
autour de soi; — naissent
peu à peu.

L'aptitude d'augmenter
les jouissances est vrai-
ment dans l'homme. Aussi il
tient à sa nature de s'occu-
per de l'avenir, d'avoir
de la prévoyance; et tous
les hommes ont toujours
l'intention d'améliorer

Si nous comparons l'homme pour les particularités, avec les animaux, nous trouvons une différence énorme. Ceux-ci ont des besoins réguliers, limités, toujours les mêmes, - et une fois qu'ils sont satisfait, les animaux se reposent, et n'en sentent pas d'autres, - et pendant tous les siècles, les mêmes animaux ont les mêmes besoins.

Mais l'homme porte en lui le germe d'un développement infini, et si nous comparons le sauvage abruti, à l'homme civilisé dans toutes les facultés sont développées, nous trouvons dans ce dernier une infinité de besoins, nous le voyons jouir en paysan d'une infinité de jouissances dont le premier

n'a pas la moindre idée; -
et cependant l'homme
le plus civilisé que nous
connaissions a encore de
vant lui un développe-
ment sans bornes; car
jamais personne ne peut
dire à l'homme: tu n'ir-
as pas plus loin.

Mais si nous voyons dans
le cercle des jouissances
et des désirs de l'homme
qui s'étend toujours, au
de ses traits les plus sa-
blimes et qui paraît
nous annoncer une éter-
nelle infirmité; - nous trou-
vons ce même caractère
et plus prononcé encore
dans les moyens que
l'homme emploie pour
satisfaire ses besoins
et ses désirs.

Tandis que les animaux
trouvent dans la nature
tout ce qu'il leur faut
pour satisfaire à leurs
besoins, l'homme a
également devant lui
le globe avec tout ce qu'il

produit, mais il n'y trouve⁴
presque rien préparé. S'il
ne pourrait employer les
objets que dans l'état
où il les trouve, il pour-
rait à peine prolonger son
existence dans l'état le
plus misérable.

Mais il est doué de facultés
physiques et intellec-
tuelles qui le mettent en
état de tirer constam-
ment plus de parti des
objets qu'il trouve dans
la nature.

Et ces facultés sont éga-
lement susceptibles d'un
développement infini.

Il est dans la destination
de l'homme que les germes
qu'il porte en lui soient
développés; et c'est par
l'effort constant pour

améliorer son sort, pour
augmenter son bien-être
que ce développement a lieu.

L'homme applique con-
stamment ses facultés
pour augmenter ses jou-
issances.

Il est dans un rapport
constant avec la nature
il en devient de plus en
plus le maître; il se
peut servir à son bien-
être tout les objets maté-
riels, toutes les forces donc
ils sont fournis.

Il a des aptitudes de corps
et d'esprit qui restent
toujours enfouis s'il n'est
pas stimulé par ses besoins
et les desirs à les employer.
Son imagination son jugement
guident le travail
de son corps, et se dévelop-
pent par l'usage qu'il en fait.

issances, et c'est par cela
que la civilisation a lieu.

Lorsque les besoins physi-
ques du corps sont sa-
tisfaits, les desirs s'ennu-
blissent et l'on travaille
pour se procurer les plai-
sirs intellectuels et mo-
raux; - c'est alors que
naît le loisir pour
une partie de la société,
et ce loisir est indispen-
sable pour qu'on puisse
s'occuper de travaux
intellectuels; - ces tra-
vaux intellectuels s'ap-
pliquent alors aux tra-
vaux corporels qu'ils
rendent beaucoup plus
efficaces. C'est par cette
progression que la civi-
lisation, tant en dimi-
nuant les efforts phy-
siques, procure les moyens
de satisfaire en même
temps beaucoup plus
de besoins, et pour
beaucoup plus d'indi-
vidus.

Nous observons donc comme traits caractéristiques dans l'homme des besoins et des désirs qui s'étendent à l'infini; une perpétuelle tendance toujours occupée d'augmenter son bien-être.

Des facultés susceptibles d'un développement sans bornes qui s'opère par les efforts de l'homme pour améliorer son sort.

La nécessité pour l'homme d'une activité constante. L'oisiveté est contraire à la nature.

Observons encore que la distinction entre les besoins naturels et besoins factices n'est guère admissible. Il est dans la nature que les besoins s'étendent.

Les besoins sont différenciés d'après les climats, les âges, les sexes, les localités, l'état de la civilisation. Ils peuvent

X
Cela a souvent lieu sans
une grande civilisation.

aussi s'écarter de la na-
^{ture factice}ture, lorsqu'ils ont
leur source dans des
vices, ou dans un état
maladif du corps ou
de l'âme; — mais
il ne céfient pas d'être
naturels parce qu'ils
sont loin des besoins
indispensables pour
l'existence; — seulement
il sont alors moins
supérieurs.

Les besoins de l'amitié, de
la considération.

Pour prévenir toute
méprise, observons que
tous les besoins et les
desirs de l'homme ne
peuvent pas être satis-
faits par les objets
matériels qu'ils trouvent
dans la nature et qu'ils
s'approprient; mais
une très grande partie
et même pour les autres
besoins ces objets sont
indirectement indispen-
sables.

Pour que l'homme
puisse satisfaire à ces

6
besoin par les objets de
la nature qu'il transforme
me par son travail, il
est indispensable qu'il
vive en société avec
les semblables.

(9)

- « Mulier in flore ætatis subito moriebatur; cum autem abdomen ad-
» modum tumeret, et gravida ipsa crederetur, cupiebant parentes et
» maritus, ut post mortem sedulo indagaretur an gravida foret, et quid
» lateret mali. Dum Rurscurus, solita sua prudentia et dexteritate, ab-
» domen aperire tentabat, levi foraminulo in cavum abdominis penetrante,
» cum strepitu exhibat aër copiosus, et mox totum abdomen concidebat.
» Uterus vacuus et contractus inveniebatur, solum omentum contabuerat;
» reliqua viscera, tam in pectore quam abdomine, erant sana, nec
» Rurscurus delegere poterat quomodo, aut per quas vias, aër in cavum
» abdominis venire potuisset. »

Ex hac descriptione, et multis expertissimorum medicorum observa-
tionibus, constat, tympanem abdominalem, licet rarissimum, locum ha-

17-8

L'homme doit tout ce
procéder par son travail
et par son intelligence

Il ne saurait ne pas sans
le secours de la sagesse,
etc.

On peut tout au plus dans
l'homme lui rendre la
vie sociale nécessaire;
mais sans cela le seul
désir d'améliorer son
sort par l'emploi des
objets extérieurs lui ven-
drait la vie sociale indis-
pensable; car étant seul il
ne saurait y parvenir.

On le trouve toujours en
société; mais il y diffère
degré dans la formation
de ces sociétés.

- 1 Les peuples chassés, Samas, 901 -
- 2 Les peuples pasteurs, Barba- res, - nomades.
- 3 Les peuples agricoles.

Ces différents degrés de la
perfection sociale sont
autant de périodes dans
l'application des facultés



une fois ce dernier degré at-
tains le progrès se fait
d'une manière imper-
ceptible.

de l'homme à tirer partie
des objets qu'il trouve dans
la nature.

La distance qui sépare
les deux extrémités, est énor-
me: le sauvage en petit
nombre, mal nourri, mé-
nant une vie misérable;
— l'homme civilisé qui
habite des pays très peu
étendus avec un grand
nombre d'habitans, qui
sont dans mieux pour-
tant que le sauvage.

Avec cette observation de
la réalité disparaissent
tous les rêves sur l'état
de la nature, et les systèmes
qu'on a basés sur ces
fictions.

C'est surtout Rousseau,
qui d'ailleurs était si ingé-
nieux, auquel on a dû des
principes tant-à-fait erro-
nés sur la société.

Il a imaginé un état où
les vices de son temps n'au-
raient pas.

Il a aussi eu des idées très
fausses de l'indépendance

8 2

„Celui-là est véritablement
libre qui n'a pas besoin de
mettre les brins des autres
au haut des siens pour
faire sa valante.“

C'est une liberté qui n'est
pas possible et qui ne serait
pas désirable. Il faut
qu'il y ait un échange con-
tinuel de hauts offices entre
les hommes; — et comme
nous avons constamment
besoin des autres il faut
que nous sachions au-
de leur être utiles.

Sans ce rapport l'homme
doit être en quelque sorte
dépendant des autres; —
tout comme il doit être
dépendant des choses.

C'est par son activité qu'il
qu'il obtient que les choses,
lui deviennent utiles, et
que les hommes contribu-
ent à augmenter son bon-
heur. Ainsi ce sont
la nature de l'homme,

præcesso nec concomitante, tympanitis oboritur, ut, v. g., si post magnam cerasorum vel aliorum fructuum crudorum, corpore præsercim aestuante, ingurgitationem, vel post magnam cerevisie fermentantis potionem, corpore cæteroque sano, subito tympanites oboritur. Celeberrimus in arte medica ZIMMERMANNUS casum refert hominis, qui, post magnam quantitatem uvarum assumptarum, abdomine undique inflato, perit.

§ IV. DE TYMPANITTE SECUNDARIO.

Secundarius vero tympanites dici potest, dum, alio morbo præcesso, vel concomitante, morbus hic ut *symptoma* generetur.

Nonne meteorismus, in febribus mali moris, in intermittentibus per longum tempus protractis, et præcipue in typho oriundus, in ordine tympanitis secundarii merito adnumeratur ?

Nous venons de voir les
trois grandes époques que
le reculement dans le
progrès des peuples vers la
civilisation.

Mais il s'en fait beaucoup
coups que toutes les vicissitudes
des peuples se bornent
avant à ces trois degrés
de perfectionnement social.

Les peuples une fois devenus
agricoles sont entrés dans
la carrière de la civilisation;

et du bien-être

mais l'histoire et la sta-
tistique nous les font pré-
senter tantôt flourissants
et dans un état progressif
de prospérité; - tantôt sta-
tionnaires, ou conquissant,
- tantôt dans un état
de déchéance, reculant dans
leur prospérité et leur
civilisation, tombant dans
la misère.



L'économie politique a pour
but de nous expliquer ces
changements, de nous faire
saut connaître les moyens
par lesquels les hommes
se procurent les biens qui

constituent la prospérité,
comment les biens se répan-
dent dans la société ou com-
ment on les fait servir au
bien-être des membres de la
société.

on l'a nommée Economie
politique, d'après les mots
grecs οικος maison + πολις
ville, état, société.

Par maison les Grecs se
réfèrent tous les biens app-
partenant à une famille.

Quelques auteurs approuvent
beaucoup cette dénominati-
on: Mille & —

D'autres la trouvent peu
propre. Say dit qu'il faut
soit la nommer Economie
sociale, pour éviter qu'on
ne la confonde avec la Po-
litique.

Elle se fait certainement peu
claire, on peut la prendre
pour la comptabilité po-
litiq. de l'administration
d'un état donné (Ruis-
sianing nau senes staat.)
+

Les Allemands veulent dis-

+ οικος πολις.

+ C'est ainsi que M. Beker
a écrit sur l'Economie po-
litique des Athéniens.

linguier entre Economie nationale (Volkswirthschafts) et Economie politique (Staatswirthschafts) effectivement les deux parties sont différentes.

Les Anglais et les Français continuent à comprendre les deux branches sous le nom d'Econ. politique.

Quelques auteurs préfèrent le nom d'Economie publique - Starne encyclopédique.

On l'a aussi quelquefois nommée Chrématologie, nom pris du grec χρεματισμος.

Pour les définitions on n'a pas non plus été d'accord. Je ne vous les indiquerais pas tant.

Smith a donné le titre suivant à son ouvrage Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations.

J. B. Say: Exposition de la manière dont se forment le revenu et le capital.

Aristotele a employé le mot de Chrématistique χρηματιστική, de χρημα biens, richesses.

leurs besoins et leurs desirs, dont l'abondance fait le bien - être des nations.

Droit

Et le but qu'on se propose en appliquant les principes d'Economie politique est de rendre l'aifance aussi générale qu'il est possible, en d'autres mots d'augmenter le bonheur des hommes pour autant qu'il dépend des objets extérieurs.

Il y a des auteurs qui s'écartent de cette acceptation et qui donnent une définition, et un autre objet à l'Economie politique; un des plus distingués est Sifmanti. Il dit que le bien-être physique de l'homme, autant qu'il peut être l'ouvrage de son gouvernement est l'objet de l'Economie politique.

C'est en faire une autre science. Nous apprécierons plus tard la manière d'envisager l'Econ. pol. de Sifmanti.

Une observation importante
c'est que l'Économie politi-
que est une Science Labora-
expérimentale
rationnelle, elle recherche la
nature de la prospérité, mais
elle ne peut pas créer des
règles. Elle ressemble en
cela aux sciences naturelles,
elle observe les faits et
en déduit les résultats.
Elle tâche de connaître la
nature des choses, et elle
révèle ce qui est bien ou mal
en principe.

Elle ne fait pas de lois,
neaux plans d'organisation
sociale; - elle s'efforce seu-
lement à connaître le carac-
tère des phénomènes qui
se présentent; et par cette
connaissance elle parvient
à prédire quels seront
les effets de telle institu-
tion, de telle mesure, de tel
événement; tout comme
dans la physique,
seulement les résultats
de l'économie politique
ne peuvent jamais attai-
gner la même certitude

Bien observer, bien constater
les faits et n'en tirer que des
conséquences rigoureuses, sans
les seuls moyens de faire
des progrès en Econ. pol.

On ne peut pas appliquer
les formules algébriques,

parce que les hommes étant⁴
des êtres libres et non des¹²
parcelles ananglées, peuvent
contribuer à intervertir
les résultats; c'est ce que
les sciences morales (et politiques)
de distinguent des sciences
physiques.

C'est pour cela qu'on doit
toujours fonder la théorie
générale la connaissance des
hommes et des circonstances.

Rien n'est plus inutile pour
la pratique que les principes
absolus appliqués ensemble,
ment. Exemp.

4
Des Lésions qui ont du rap-
port avec l'Economie politique.

f. 13-15

(15)

ventriculorum et intestina, valde dilatabilia, distendere valebit. Tandem, diametro eorum aucto, et distensione augente et permanente, in iis inducitur laxitas et debilitas, actio muscularis enervatur; sic ut fibræ musculares, quasi atonia correptæ, et paralyticae lactæ, in aërem contentum reagere non possint, siquæ varii morbi secundarii, præsertim inflammationes, inde oriri debeant (ut postea in articulo de prognosi videbitur).

Ex his cuique clare patebit, cur meteorismus in morbis acutis malignis adeo sit frequens; in illis enim omnia ad astheniam tendunt, atque in putrefactionem quodammodo vergunt, sed a corruptela et putrefactione major nascitur calor, motus excitatur intestinus, quo particulæ corporum dividuntur, attenuantur, et mutuam inter se cohesionem perdunt, et aër, in iisdem contentus, extricatur, ac sic facile fluidum aëreum evolvitur.

Dans l'acceptation la plus large toutes les sciences ont du rapport ensemble.

Les sciences politiques, en ont plus particulièrement, parce qu'elles ont toutes pour objet l'état social, et pour but le bonheur des hommes qui composent la société.

L'histoire spécialement l'histoire moderne.

La statistique.

Ce sont là deux sciences de faits.

La Politique qui a été traitée diversément envisagée: comme la théorie du gouvernement; — comme la théorie des rapports entre les nations; — comme la science de l'administration.

Ce sont des sciences positives qui ont toutes



7 au du gouvernement

un grand rapport avec l'Eco-
nomie politique.

Or, les a souvent confon-
dus avec elles; pourtant
il y a une grande différence
entre l'Economie poli-
tique et chacune des
autres.

La Science des finances a
souvent été confondue avec
l'Econ. pol. elle ^{est} en pour-
tant très distincte.

1^o elle enseigne com-
ment on doit tirer les
revenus de l'état de
ceux des particuliers

2^o comment on doit
les administrer, cette por-
tion est plutôt celle du
calculateur.

Mais parlerons de la
1^o dans l'application
de l'Econ. pol.

Les Théories des lois civils
les et criminelles, et la con-
naissance de ces légis-
lations positives, sont
de très près à l'Econ. pol

Droit de propriété.

Dans l'application l'éco-
nomie doit toujours être
subordonnée au droit. (res-
pecter les contrats, ne pas
sacrifier les individus au
bien public.)

Le droit naturel, le droit
des gens et le droit public
qui s'occupent de recher-
cher ce qui est juste et in-
juste entre les hommes,
les états, les gouvernements
et les gouvernés, ont égale-
ment des rapports avec
l'Écon. p.

Nous avons déjà parlé
de la connaissance de
l'homme, l'Anthropolo-
gie, elle est presque in-
dispensable. Les sciences po-
litiques réduites à des abstra-
ctions sans les rattacher
à l'étude de l'homme
n'ont guère d'utilité.

L'Économie politique est
dans un rapport intime
avec les arts et les sciences
qui sont nécessaires pour
les différentes industries
l'Agriculture, les manu-
factures, et le commerce;

l'Agromonie, la techno-
logie et la science des com-
mence; mais on aurait tort
de les confondre avec l'Écon.

politique elle-même. Celle-ci ne considère que les principes généraux qui constituent le caractère de ces industries et les résultats pour la richesse nationale; - mais tout ce qui tient aux procé-des aux objets qui sont nécessaires pour que l'agriculteur, le fabricant, le commerçant soient habiles dans leurs parties, sans égard à l'écon. pol. p. e. la connaissance des terres, des plantes, - des machines des matières premières, - des marchandises des endroits d'où on les tire, les moyens de transport, sont des connaissances spéciales de industriels.

— L'économie privée a beau- coup de rapports avec l'économie politique, et peut souvent en tirer d'utiles leçons, mais elles ne sont pas identiques.

L'écon. p. ne considère que l'intérêt général, et son

15 3
nent l'intérêt privé ^à ^{un}
fait différent. Le parti
culier s'annule souvent
au dépent d'autres parti-
culiers ou de la société.
Ce qui nuit à des parti-
culiers peut ne pas nuire
à la société.

Vol. 2, 1823-28

(21)

Cur aqua ipsa glacialis, vel nix, in casu desperato, aliis remediis incassum adhibitis, fomenti forma abdomini supposita, aërem nempe ad minus volumen redigendo, et intestina relaxata summopere roborando, summas mereatur laudes?

Doctissimus BRICHETEAU contendit, glaciem non tantum ad aëris condensationem inservire, sed ab ea quoque secretiones totius tubi alimentarii augeri, indeque alvus, summe adstricta, liberior reddi. Hoc enunciatum verisimillimum esse et nos putamus, ac roborando contingere; a novo enim robore, vasis secretoriis et excretoriis, fibrisque intestinalibus laxis et infirmis, a frigore glaciali, communicato et impresso, motumque peristalticum deletum, resituendo, dependet, ut leges physicae et observata medica demonstrant.

An in abdominali et intestinali tympanite paracentesis cum fiducia

5

16-17

Pour apprécier toute l'utilité d'une science il faut la connaître.

Toutes les sciences sont utiles; - mais pas au même degré, et pas pour tous.

Elle est utile et presque indispensable pour tous ceux qui veulent prendre part à l'administration du pays.

Pour qu'on puisse bien remplir utilement une place il faut qu'on puisse prévoir les suites de ses actions.

Il n'y a pas de mesure de gouvernement qui ne puisse avoir des effets très importants.

Lorsqu'on se trompe les suites sont toujours funestes.

Ex: mesures pour alléger la misère des pauvres.

pour procurer de l'abondance; - prévenir les disettes;

pour faire prospérer l'industrie.

Les hommes de bien ont souvent fait beaucoup de mal.

Non seulement dans les ports, émirats de gou...



Taxes des pauvres.

Normement général; - souvent
dans les fonctions très
modestes, et locales,

Le gouvernement général
doit agir par les adminis-
trations locales.

Une activité mal choisie
à souvent fait naître une
branche d'industrie; -
une mesure de police
locale a souvent facilité
ou entravé la circulation.

Non seulement pour les
gouvernants, mais pour
les citoyens.

Dans un état constitutionnel,
tous exercent
quelque influence sur
les affaires de leur pays.

Si l'opinion publique
est égarée ou gouvernée
mal, ne peut pas
faire le bien, et souvent
la nation se nuit à elle-
même.

Le meilleur impôt ne
saurait à la longue être
levé si le peuple le croit
onéreux; - il doit souvent
être remplacé par d'autres,
beaucoup plus nuisibles.

Souvent on a vu même
des prohibitions par
ceux qui devaient le plus
en souffrir.

entre nations; de là haine¹⁷,
jaloufies entre les peuples,
guerres, conquêtes.

Aujourd'hui l'É. p. pro-
voque le contraire; cette pro-
pulsion généralement re-
pandue parvra faire
cesser les jaloufies, préve-
nir des guerres; faire
cesser enfin le désir de
faire des conquêtes, en
faisant sentir que
le peuple conquérant
n'y gagne pas.

La guerre d'Amérique
aurait pu être évitée
si on avait été plus
éclairé.

V. le § 7 du cours précédent.

Les ouvriers le font souvent
opposé à l'introduction des
machines; - ils ont souvent
brisé les métiers; - tandis
que rien ne contribuait
plus à augmenter leur de-
treffe.

Souvent dans les temps de de-
treffe on a provoqué des
défenses d'exportation;
- le peuple a pillé les
magasins; - on a forcé
à vendre à bas prix.

Exemple: Système d'entrepôt
pour le commerce de Londres
proposé par Malpas 1773.
- introduit 1803.

Burke et son, les naissances
dans la Tamise ont été pa-
naissées lorsqu'il a quitté
le ministère. Les Tories pen-
nent reculer ainsi les amé-
liorations.

Si nous étendons nos con-
sidérations nous trouvons
une utilité d'un ordre fort
élevé. Pendant des siècles
on a cru que l'on ne pou-
vait augmenter les richesses
nationales qu'aux dépens de

On a rendu le commerce
de nos jours impossible.

1823 - 28.

Navigation acte.

Remémorat Cabden.

20,000 matras. vases.

Not behand der navigation acte.
Provisions van Law.

Attentat der années 1821.

de nyper.

Kardener van naiss morte

en nyper l'ann.

7
En quae consistunt les nichesies,
de l'utilite', de la valeur et du poids
des choses.

f. 18-24

2
(15)
icterus diu toleratus, et praesertim morbi febriles acuti et malae indolis,
morbum hunc producere valeant.

An in omni tympanite adest gastritis, enteritis, et inflammatio tunicae
mucosae, ut hodie a plurimis medicis creditur?

Fallax sane, nociva, et systematica haec est opinio, e medicina penitus
exulanda.

An rubedo, et injectio sanguinea vasculorum, in membrana mucosa dis-
tributorum, et in cadaveribus aliquoties detectorum, semper est causa
morbi?

Hoc propositum pertinaciter neganti manum damus,

Nonne saepe saepius illa rubedo est morborum effectus?

Il est important de se
faire des idées claires et
exactes des objets dont on
s'occupe.

Les auteurs sont presque
toujours en défaut sans
ce rapport, et cela répand
de l'obscurité sur toute
la science.

Nous remarquons niche
les biens dont l'abon-
dance constitue la pros-
perité, et ^{font} la privation
fait naître la misère.

Dans l'acception com-
mune comme dans celle
de la science, ces biens
sont des objets maté-
riels qui peuvent servir
à satisfaire nos besoins
et nos desirs.

Mais la nature donne quel-
ques objets en quantité
illimitée, ou qui surpas-



Le les besoins et les devoirs
de l'homme; — ces ob-
jets ne sont pas considé-
rés comme des né-
cessités.

La lumière, la chaleur
du soleil, l'air qu'on
respire, l'eau de la
mer, l'eau des fleuves.

Si tous les biens étaient
de cette nature, si
tous les besoins étaient
satisfaits par la na-
ture, sans le moindre
sacrifice de l'homme,
l'idée de richesse n'exis-
terait pas; — il n'y
aurait pas de prospi-
rité ou de misère.

Dans ces objets ne sont
pas parties des richesses.

Observeront à l'égard
de ces biens qui sont
des don gratuits de
la nature, qu'il y en
a deux espèces

1 qui ne sont jamais
épuisés: l'air, la lumière

Res communes

la chaleur de, talent etc. ²
Ces-là ne peuvent pas,
mais devenir richesses.
Celui qui en prend une
autre (provisions d.) lui
fait une injustice.

2° qui ne sont pas de,
richesses au plus long temps
qu'ils surpassez sans
les besoins, et que ~~font~~
les hommes peuvent
se les procurer sans le
sacrifice: l'eau potable,
la terre etc. mais qui
avec le progrès de la
société au sans de cir-
constances particulières,
cessent d'être à l'usage
de tous; - qui alors,
ne peuvent plus être obts.

Res nullius natura (?)

mes sans sacrifice.
Auprès elle, deviennent
des richesses.

Il faut donc ajouter
à la définition que se
sont des objets que la na-

ture ne donne pas gratuite-
ment en quantité illi-
mitée ou au delà des besoins.

— Nous avons déjà observé
que la nature ne donne
pas beaucoup d'objets
qui satisfait aux besoins
gratuitement, mais pour-
tant elle en donne

Lorsque nous disons
que ces objets peuvent
satisfaire les besoins
ou les désirs des hommes,
il faut prendre ces
mots dans un sens
très large, et pour être
plus exact on prend
ordinairement le mot
besoin pour général.

Ces besoins sont fort
différents : d'après le
climat, — le degré de
civilisation, — le degré
d'aisance, — l'âge le
sexe etc.

L'homme seul est ar-
bitre de ses besoins, il
suffit qu'il a la persona,

non qu'un objet lui ^{est} pro-
curera une jouissance,
ou écartera une privation
ou une souffrance.

C'est pour cette raison
qu'on ajoute à la défini-
tion d'après l'opi-
nion des hommes.

La qualité que possède
un objet de pouvoir
satisfaire aux besoins
est nommée utilité.
C'est également dans
un sens très large.

L'utilité peut être di-
recte ou indirecte.

Directe lorsque les objets
peuvent satisfaire im-
médiatement des be-
soins: aliments, vêtements

Indirecte lorsque ils
ne peuvent pas satis-
faire immédiatement
des besoins, mais qu'ils
peuvent y contribuer
à ce que les besoins
soient satisfaits.

Il y a deux espèces:

1^o les objets qui doivent
encore subir des change-
ments : les matières pre-
mières.

2^o les instruments qui
servent à donner de
l'utilité aux choses.

Il y a des choses qui ont le,
deux utilités indirectes, com-
me le numéraire.

Pour que les objets ~~qui~~
~~ont de l'utilité~~ puissent
servir à nos besoins,
il faut encore qu'ils
soient propriété
exclusivè.

Ceux qu'on a obtenus
gratuitement comme
ceux qu'on a rendus
utiles.

Seulement ceux qu'on
reçoit de la nature en
quantité illimitée ou
qui surpassent les be-
soins peuvent nous être
utiles sans être propriété
exclusivè ; — mais au-
sisi ne sont pas des
choses.

Ils peuvent être propriété.

le prince^{se} communale⁴
d'un peuple etc. mais
ils ne peuvent pas appar-
tenir à personne.

Comme la propriété
n'existe que dans la société
etc, beaucoup d'au-
teurs^{les} ont nommés
richesses sociales, en
opposition des riches
les naturelles.

A. Say ajoute encore
que ces objets doivent
pouvoir entrer dans
le commerce. Je ne
crois pas que cela soit
de rigueur. Et par
de sur, grandes routes.

Lorsque les objets ont
de l'utilité et qu'on ne
peut pas les obtenir pour
rien (de la nature), ils
ont aussi de la valeur.
Ce qui n'est pas utile
ne vaut rien.

Les auteurs ont encore etc

pen d'accord dans leur defini-
tion de la valeur

La notion la plus simple
est que la valeur est
la qualité qu'a un objet
de pourvoir être échangé
contre d'autres objets.

C'est la signification
que ^{lui} donnent beaucoup
d'auteurs sages. - et
pour qu'on ne puisse
pas s'y tromper ils
y ajoutent valeur d'é-
change.

D'autres auteurs (Smith)
admettent aussi une valeur
d'utilité. Cette estimation
ne peut guère exister d'une
manière générale et indé-
niable, comme nous l'avons
déjà observé. Elle existe
pour chaque individu et
elle conduit dans une
économie sage, mais
elle est tout-à-fait diffé-
rente de la valeur d'échan-
ge. On obtient souvent
pour les mêmes sacrifices

les objets d'une utilité par
différente 22

La valeur se reconnaît
par l'échange; - mais elle
existe aussi lorsqu'il n'y
a pas d'échange, et elle
compte proprement dans
le sacrifice qu'on con-

H¹ au celui qu'on se voit
obligé de faire
ou pour le remplacer
l'objet si on en était privé,
et
lors qu'on ne peut pas
les obtenir, on calcule les
avantages qu'on en re-
tira, l'utilité véritable.
De cette manière on peut
évaluer
Les objets qui ne peuvent
pas entrer en commerce

lent à faire pour se pro-
curer un objet.
Si l'on ne fait pas
d'échange, on compare
avec des objets qu'on
échange.

après le travail que pour
commander une chose tend
à l'évaluation
quelque fois à l'évaluation
tion

S'il n'y a pas de com-
merce possible, on
considère le sacrifice
qu'on a dû faire,
nécessaire pour se pro-
curer un objet. Et famille
isolée.

Des circonstances indé-
terminées font quelque
fois une valeur d'af-
fection qui n'a lieu que
par exception.

La valeur a sa base
dans l'utilité, point de
valeur sans utilité,
mais rien de l'utilité
sans valeur. L'utilité
qui est comptée dans
la valeur est celle qu'on
ne peut obtenir sans

La vanité hausse la valeur sacrificielle. Et

d'échange comme nous
le verrons plus tard.

Nous verrons plus tard
dans les détails quels
sont les éléments, la cause
de la valeur et comment
elle peut augmenter ou
diminuer.

La valeur énoncée en
numéraire le nomme
prix

Le nom de valeur est

souvent employé pour
richesse.

L'idée commune de richesse
et richesse y attache
l'abondance cela n'est
pas dans la science.

Fortune privée

_____ nationale

Voyons maintenant
quelques opinions diver-
gentes.

Les métaphysiciens
sont les seuls riches,
système mercantile.

Les produits de l'agricul-
ture sont les seuls ri-
ches.

_____ système agricole.

Les riches sont tous
les biens dont l'homme
peut jouir. Santé, gaieté,
vertu. C'est confondre
toutes les idées. Alors la

23 6

science embrasserait les
branches les plus impor-
tantes de la philosophie.
Ce n'est que dans un sens
figuré, allégorique qu'on
peut parler ainsi.

Les richesses et la vertu
ne s'obtiennent pas de
la même manière, ni
par les mêmes effets.

Les talents ne sont qu'un
emploi pour produire
des richesses, - ce sont
d'après Say des richesses
inmatérielles.

C'est également une
confusion d'idées qui
embrouille la science.

La première et grande
division philosophique
entre l'homme et les
choses, les objets hors de
lui est violée dans cette
manière de voir.

La distinction entre ri-
chesses et ce qui n'est pas
richesses devient impossible.

Les qualités personnelles, ne
sont pas des choses, elles
sont l'homme même.

x origine de cette manière
de présenter les qualités per-
sonnelles.

Une autre espèce de richesses
est immatérielle, sont les
actions qui causent une
joissance, ou qui sont
favorable pour les hommes,
la danse, le chant, l'avis
d'un médecin, etc. C'est
encore confondre ce qui
est très hétérogène: une
action avec une chose

C'est à mon avis le
plus grand défaut des
ouvrages de Say; cela répand
une grande obscurité, et
cela lui fait tomber
dans beaucoup de con-
tradictions.

hille. x Nous reviendrons
souvent sur ce point.
Ce n'est ennobler la
même, mais c'est vexer
les l'homme.

Quelques auteurs ne con-
sidèrent comme richesses
que les objets que le tra-
vail de l'homme a pro-
duit. Ricardo - Destutt
Tracy & . . . Dans ce système
les objets qu'on a trouvés
dans la nature ne seraient
des richesses que pour autrui
que l'homme aurait fait
quelque sacrifice pour
se les approprier.

C'est l'enveloppe du sys-
tème des physiocrates.
Nous verrons dans la suite
les raisons pourquoy ce
principe ne nous paraît
pas admissible.

La qualité de richesse
ne tient pas à la matière
mais à son utilité;

C'est son impossibilité
de se le procurer sans rien

renvoie à son utilité qui
est cause de sa valeur

Le même objet peut être
ou ne pas être un bien,
quelque fois dans le
même pays.

Les contrats, les obliga-
tions de donner ne sont
pas des richesses.

La somme de valeurs
n'est pas la mesure de
l'aifance.

La valeur n'est jamais
qu'une quantité relative
elle ne peut pas servir
de mesure absolue.

/25-28

si non universo populi consensu usurpator regno potitus sit, sed pars veteri principi fidem servet.

Quæ cum, ut jam diximus, magis facti res sit, distinguendo absolvi potest: usurpator jure legationis ad eas gentes fruitur quæ in ejus usurpationem consentiant; non autem ad eas quæ eam detrectent. Idem de principe, regno dejecto, statuendum. Princeps autem qui se regno abdicavit simul legationis juri renuntiavit.

Quæsitum est anne civitati quæ se regno alicui subjectam profiteatur, et tamen jus habeat legatis externos adeundi, legatos mittere liceat? Sine dubio respondendum, licere, ut de iis rebus cum exteris agere valeat, de quibus privilegia habet; una enim cum jure et media, ad ejus usum necessaria, conceduntur. Quid enim absur-

Nous venons de voir quels
sont les richesses; - voyons
comment les hommes peu-
vent les obtenir.

C'est à la surface du globe
que nous habitons que
nous trouvons le fond
dans lequel nous prenons
tous les objets que nous
employons pour satis-
faire nos besoins.

C'est comme un grand
magasin que la nature
a mis à notre dispo-
sition, et ce nous trou-
vant toujours de nou-
veaux trésors, à mesure
que nous apprenons
mieux à les connaître.

Quelques objets y sont
en si grande abondance
que nous pourrions en jouir
indéfiniment; - mais
ces objets sont en petit
nombre.

D'autres objets sont aussi
originellement des doncs
gratuits de la nature; mais
après que les premiers nous



+ sans qu'ils nous coûtent
le moindre sacrifice.

les ont accupés, les autres
hommes ne peuvent plus
les obtenir que par ces
moyens de ces premiers pro-
prietaires. On consent
à céder d'autres objets
en leur échange et ces
objets qui ont une uti-
lité obtiennent ainsi
~~parmi les hommes une~~
valent, ils font partie
des richesses des particuliers
ou des nations etc.

+ des sources d'eau

Ce sont des terres, des
coursans d'eau, des mi-
nes, des carrières, des dia-
mans, de l'ambre etc.

Ce sont ces richesses que
j'appellerais de nommer
naturelles. Elles n'ont
originellement rien de
leur propre, mais
par le seul fait de la
prise de possession, elles sont
devenues propriété exclusive,
mais on ne peut plus
s'en procurer de sembla-
bles à volonté et sans
sacrifice.

No. 2

Bien que ces richesses soient
importantes, elles, constituent,
ent pourtant la plus fai-
ble partie de la fortune
matérielle.

La plupart des objets qui
ont la qualité de servir
à satisfaire nos besoins,
ont reçu leur utilité
par le travail des hommes.

C'est de cette sorte de
richesse que s'occupe spé-
cialement l'Economie
politique.

On nomme l'action
de l'homme par laquelle
il rend des objets propres
à satisfaire des besoins
ceux qu'il produit par
richesses.

Il est indifférent que
ces objets possèdent déjà
une utilité et qu'on ne
fait que l'augmenter,
ou que'ils n'en possèdent
pas et qu'on leur en
donne, sans le seul
cas ou produit ~~ou crée~~
de la richesse.

La définition la plus simple,

ple est donc qu'en donnant
aux choses une utilité
qu'elles n'avaient pas ou
créé une valeur, ou pro-
duit une richesse.

Toutes nos richesses sont
donc en partie un don
gratuit de la nature,
en partie le résultat de
la production.

Presque toutes tiennent
des deux origines.

— On peut se représenter
pourtant des richesses
qui ne tiennent qu'à
une de ces sources, originelles.

Attachons un instant
notre attention sur la
première classe des richesses.
Elles sont de différentes
espèces.

1. Des objets mobiliers et
séparés qui ont de la va-
leur; des diamants, des
morceaux d'ambre etc.

2. Des objets immobiliers
qui servent de matière
première, et qui s'épuisent:
les mines, les terres de
porcelaine de poterie etc.

3. Des objets immobiliers
qui ont une utilité directe.

Beaucoup de ces objets de-
viennent richesses uniquement
que les hommes les peuvent
posséder; — d'autres pas

+ les fourrages

ou indirecte, quelquefois ²⁷
continue quelquefois
périodique et qui ne s'é-
paise pas. Et. courants
d'eau qui sont comme par
ce matrice; - source d'eau
minérale; - terre qui
laissée en friche produit
régulièrement des arbres,
des fruits, des herbes de; - ou
qui étant cultivée sont
régulièrement comme en
strument dans l'agri-
culture.

Les circonstances ont
sur la valeur d'échange
de ces richesses naturelles
une très grande influ-
ence. Et terrain sur
lequel on bâtit des
maisons dans une grande
ville.

Dans les ouvrages de sta-
tistique on trouve souvent
ces richesses indiquées sans
la dénomination de ri-
chesses territoriales, phy-
siques ou naturelles.

C'est surtout par elles
que diffèrent les pays
abstraitement parlés des hommes

Quant aux richesses produites,
tel il faut observer que
les hommes ne peuvent
pas créer la matière, elle
existe dans la nature,
mais il peut en changer
la forme, la composition,
et la place.

Le grain; - les toiles d.

~~Pour s'appliquer la pro-~~
~~ducteur~~ Il faut observer
^{aussi}
que l'homme ne trouve
pas seulement des choses
dans la nature, mais
se certaines forces. Il est
même impossible de nous
représenter les choses sans
les forces; - pourtant
on est tombé dans de
singuliers engagements,
à cet égard.

Celui qui dispose d'un ob,
jet dispose de ses forces.
Les forces sont quelque,
fois à la disposition de ce
tout le monde, comme
ce, objets qui le ont.

Plus souvent elle sont
avec les objets propriété
exclusives.

Le vent la chaleur
^{permanente}
la végétation de l'océan de
la mer.

Les forces, sont physiques
ou chimiques; - pour
les objets organisés ce
sont les forces vitales.

La terre, force vitale
gravité, électricité, gal-
vanisme; - la vapeur
- la poudre à canon

L'homme en travaillant
coopère toujours avec les
lois de la nature.

C'est par la connais-
sance de ces lois que
l'homme obtient tou-
jours plus de résultats
de son travail.

Résumons

Les hommes obtiennent quel-
ques richesses comme don de
la nature; ce sont
ces objets déjà préparés par
la nature, de manière à par-
venir nous servir; mais
la plus grande partie de
richesses sont produites
par les hommes.

Ceux qui ont puis possession
des richesses naturelles et
ceux qui en ont produites,
peuvent en faire soit im-
médiatement soit après
les avoir échangées, contre
d'autres de la même va-
leur. Les autres hommes
en obtiennent par don
par héritage ou par d'au-
tres transferts, comme
nous le verrons au en trai-
tant de la distribution.

ts-62

injusto contractatore, vel a rebellibus ejectus fuerit; jura itaque sua retinet, et inter hæc præsertim ea quæ sibi stipulatione cum alio facta acquisierat.

Verum an jure, an injuria regno exactus fuerit, cujusnam erit discernere? Judex nemo constitutus est populo, qui sua sponte, legibus certe ac ratione ductibus, vivit; idcirco si jure lapsus atque pulsus dicatur rex, qui suos in conditione justo duriore retinuerat, in potestate alterius genis non est de hoc quod actum est, ac si injustum vel irritum esset, querelam movere.

Apud multos, non vero apud omnes populos foedera ali- quando clam perficiuntur: quæ nihilominus, servatis iis quas jus publicum harum gentium describit, solemnitatibus, firma habentur. Sed iterum monemus, quantum iniqua sit illa agendi ratio, hancque causam notamus esse, qua populis suspicio cum moveatur erga alios populos, tum cives rerum publicarum rec- tores ægre ferre cogantur.

Populus aliquis cum diversis aliis populis diversa foedera iure

Nous venons de voir que
les hommes obtiennent les
richesses soit comme dans
gratuits de la nature, soit
en les produisant eux-
mêmes.

Comment les hommes pro-
duisent-ils des richesses?

En donnant de l'utilité
aux choses qui n'en avaient
pas, ou en augmentant
l'utilité que les choses
avaient déjà.

Les choses auxquelles on
donne de l'utilité sans
toujours puiser dans la
nature. On ne peut rien
faire de rien, on ne peut
pas non plus rien anti-
ciper. Créer est l'œuvre
vraie de la divinité.

L'homme peut seule-
ment diviser, ^{reunir,} combiner,
déplacer les objets, ou les
molécules qui les compo-
sent; — changer la forme
ou le lieu. Les hommes
prennent l'objet dans un



1
état et le rendent dans un
autre.

Les travaux qui ont pour
but ce changement qui
doit faire naître^{le} la
valeur, se nomment
industriels.

En analysant les indus-
tries on distingue des
différences qui ont
fait admettre une di-
vision en plusieurs sortes.

1. Celle qui consiste à
recueillir des objets se-
manant de la nature,
- 2° Celle qui donne
une nouvelle forme aux
objets recueillis, aux
matières,
- 3 Celle qui consiste à
prendre les objets dans
un endroit et à les trans-
porter dans un autre en-
droit ou ou en a plus
le besoin.

Pareille aux ces 3 sortes.

La première comprend des
industries très différentes.

La chasse.

La pêche

30²

L'industriel qui recueille
du miel sauvage, des insectes
pour la teinture etc.

Celle qui exploite les carrières,
les mines, les houillères

Celle qui recueille le sel
natif, l'eau minérale etc.

Toutes ces industries
produisant de l'utilité
en prenant les objets
comme la nature les a
faits, et en les mettant
à la portée de ceux qui
veulent s'en servir.

Et. -

Ces objets étaient au
v. étaient pas riches, au
paravant.

Cette division comprend
aussi les industries de l'agriculture, au l'on ne se
borne pas à recueillir
les objets des mains de
la nature, mais au
l'on travaille aussi
pour les faire naître.
L'agriculteur cultive la
terre, lui confie la semence;
- il s'occupe des

destinés pour les engrais
ser, et les multipliers

Comme cette dernière es-
pèce est la plus impor-
tante, on a l'habitude de
nommer cette sorte
d'industrie agricole ou
agricultive

Manufacturière.

La seconde qui change
la forme des matières
premières comprend tous
les métiers et toutes les
fabrications qui font
subir quelque changement
aux objets pour les adap-
ter aux besoins.

Le lin est préparé filé,
tissé, blanchi, confectionné
en habit, - la laine
le coton.

Le blé est changé en pain

La terre est changée en bri-
ques, - en maison

Quelquefois ce sont des
métiers comme les char-
bonniers, les bouchers, les
cardonniers, les tailleurs,
quelquefois de grandes
fabriques ou de centaines
d'ouvriers sont réunis.
Bâtir une maison.

Les métiers -
La valeur ajoutée par
ces changements de forme
est souvent énorme.

Matières premières; -
sont les objets qui subis-
sent encore quelque chan-

Say. Essai sur les Laines
Mazaratti petit rapport qui
montre le balancier d'une
montre
deux fois. - chalc.

Sans doute seulement indus-
trie
Et... chiffons papier.

Commerciale

La division est toujours plus
ou moins arbitraire.

Genève.

31, 3

C'est une véritable esca-
lière de valeurs.

Erreur des Economis-
tes.

On nomme cette sorte
d'industrie manufactu-
rière

La troisième sorte qui
fait le transport d'un
endroit à un autre, et
qu'on nomme industrie
Commerciale, est absolu-
ment analogue aux deux
autres.

Commerce extérieur,
intérieur, en gros en de-
tail; - de transport,
de réserve. -

En parlant de la circu-
lation nous reviendrons
sur cette matière; il suf-
fit ici d'avoir indiqué
en quoi consiste le com-
merce.

Division en deux d'a-
près les changements de
celle au de forme.
Toutes réduites à une

Début Tracy

Null

seule; - l'homme ne peut effectuer que du manu-
vement.

Pourtant les divisions
sont bonnes pour éclairer,
mais la répartition n'est
pas bien franche; les
personnes exercent d'ordi-
naire des industries
qui tiennent aux frais
vastes. Le plus grand d.

x
Il n'y a pas de limites rigou-
reuses, ni pour les produits
ni pour les producteurs.

Et les payans, les fabricans,
tant presque toujours con-
merces; - les commerçans
sont le plus distincts, par-
tant ils se font souvent
constructeurs de maisons,
ils font souvent subir
quelque changement aux
choses par les ajustemens
etc. Pour les objets:

le coton, le tabac, le peau
le viande.

*
Toutes les industries con-
tribuent également à
l'augmentation des
richesses; elles s'occupent
toutes à faire accroître l'u-
tilité des choses, et à ^{(leur} rendre
donner par là une plus grande va-
leur.

Cette vérité a très souvent
été méconnue. On a don-
né une préférence tantôt
à l'une tantôt à l'autre.

— Quelque fois on a dit que
dans l'agriculture la na-
ture fait plus pour l'hom-
me et que pour cela elle
est préférable; - mais
la nature agit également
dans les industries.

~~La science la simple~~
coton.

Nous avons déjà observé que dans l'économie politique on ne peut pas considérer les forces choses, et les qualités ou forces naturelles dont ces choses ont, comme deux objets différents; et que celui qui dispose d'une chose dispose nécessairement aussi des forces.

Ici la question se présente d'une manière différente. L'agriculteur emploie des choses, qui possèdent des forces, si éminentes qu'on se demande si ce n'est pas une raison de préférence. Cela mérite d'être considéré. L'agriculteur labouré et sème la terre, et place la semence, qui par le contact avec la terre, l'eau, et l'air, se développe, devient une plante qui porte vingt (plus au moins) de grains semblables à cent qu'il a semés. Son travail a donc consisté à mettre judicieusement en contact

x La maison est le résultat
des forces dont étaient pourvus
la semence et la terre,
l'eau, et l'air avec les
quels la semence a été
mise en contact.

La semence qui contenait le
force vitale avec les objets
qui l'un fait selon et
croître. x De cette manière
il a ^{donné} ~~augmenté~~ la valeur
de la semence, et des autres
objets qui sont devenus
blé et qui n'avaient pas
de valeur au paravant.

Mais nous trouvons dans
l'emploi des instruments
et des autres objets qui
ont dans les industries
manufacturière et com-
merciale des résultats tout
aussi merveilleux. Si l'on
ploie des mines veut bri-
ter des masses énormes
de rocher il fait un trou
il y place une petite quan-
tité d'un mélange de soufre
de soufre et de charbon
de bois, que nous nommons
poudre à canon; - il y appro-
che du feu, et instantanément
les rochers se fendent et
se brisent.

Le moulin qui avait be-
soin de 15 ou vingt hommes
pour ~~briquer~~ ^{moudre} le blé, et end
les voiles et le moulin tour-
ne par la force de l'air en

33 5

mouvement qui n'est la
propriété de personne.

Le tisserand qui veut blan-
chir la toile qui est grise
l'étend à l'air, et par le
seul contact et la qualité
chimique de cet air, la
toile devient blanche.
Aujourd'hui on applique
un peu de potasse de soude
dans l'eau et le même
phénomène a lieu.

Quelle chose est plus mer-
veilleuse que le mouvement
régulier des horloges; - la
seule élasticité que possède
l'acier suffit pour le pro-
duire.

La presse de Brahma.

La machine à vapeur qui
file, qui tisse, qui fait
subir les changements qui
ajoutent le plus d'utilité
aux matières premières.
La différence entre le co-
ton brut et la laine blanche
avec et les mouffelines
et les draps est aussi gran-
de que celle entre la he-
mence et la ansipon; et
la force de l'eau est posée

+ qui tend le drap.

+ de merveille, ont
au moins produit un
changement au feu grand
Le charbon de lin, le coton
subissent des changements plus
grands par ces forces que
les manufacturiers savent
utiliser, que les cultivateurs,
leurs ont fait subir en les
semant.

au feu fait plus que la
force qui sont dans le,
objets qui emploie l'agri-
culteur.

L'industrie commerciale
joint des mêmes avan-
ges, le navire pauvre se,
voile, la force de l'ai-
ment, ^(la vapeur) guide les marins
que la légèreté de la mer
fait surmonter dans leurs
navires.

Les forces des chemins leur
servent dans leur transport
et aujourd'hui la vapeur
sert à propulser les navires
et les voitures. Dernière-
ment nous avons vu les
affaires faits à Liverpool, on
des voitures à vapeur ont
pu être dirigées dans une
heure.

Concluons la nature n'a
surtout pas plus l'agriculture
que les autres industries,
et il n'y a pas de raison
pour préférer tout ce rapport
l'agriculture.

ou a même nomme
nation salariée celle qui
exerce l'industrie ma-
nufacturière, pour le
transport

La question: si par exemple perdrait son but si elle
de defacto il fait bon d'en dire, ne pourrait pas échanger
pour l'industrie agricole, son blé et. Palagne
est d'une autre nature

nous les traiterons plus Beaucoup d'auteurs et
tard

ou si à cause de l'excès, de gouvernement aux
suppression qu'on attribue aux crises que les manufactures
fabriquent.

34
Quelque fois on a dit que
la nation qui produit
des objets d'agriculture
est indépendante des
autres. Cela n'est pas
vrai, la nation qui
exporte le blé a aussi
bien besoin de ce qu'on
lui donne en échange
que les autres nations
ont besoin de son blé.

son industrie agricole
L'industrie agricole
ne perdrait son but si elle
de facto il fait bon d'en dire, ne pourrait pas échanger
pour l'industrie agricole, son blé et. Palagne
est d'une autre nature

nous les traiterons plus Beaucoup d'auteurs et
tard

ou si à cause de l'excès, de gouvernement aux
suppression qu'on attribue aux crises que les manufactures
fabriquent.

ne perdrait son but si elle
de facto il fait bon d'en dire, ne pourrait pas échanger
pour l'industrie agricole, son blé et. Palagne
est d'une autre nature

nous les traiterons plus Beaucoup d'auteurs et
tard

ou si à cause de l'excès, de gouvernement aux
suppression qu'on attribue aux crises que les manufactures
fabriquent.

C'est encore une erreur.
Les peuples agricoles
ajoutent par leurs indus-
trie plus de valeur aux

matières premières qu'ils
ne feraient s'il, aban-
donnaient leurs champs
pour des fabriques.

Les palanais, les Améri-
cains du nord perdent
lorsqu'ils ont lieu d'échan-
ger du blé contre des
produits manufacturés,
ils établissent chez eux
des fabriques.

On a aussi souvent cru
que le haut commerce
enrichissait de préférence.

Il y a eu un temps que
dans la plupart des
pays on a voulu imiter
les Hollandais et éta-
blir des compagnies de
commerce. Cette opi-
nion était surtout fon-
dée sur l'idée qu'un
peuple ne pouvait pas
s'enrichir qu'au dépens
de l'autre. On faisait
la supposition que le
peuple commerçant
faisait toujours du tort
aux peuples avec lesquels

35 7
> qu'il leur donnait son, il faisait le commerce
journal un peu moins qu'il est par conséquent chaque
un en recevait en échange, gouvernement n'aurait

Colbert 2.

faire pencher cet avan-
tage de son côté.

C'est qu'on se trouve
par sur la nature des
commerce, et sur les
production elle-même

Le fait est que toutes
les industries sont iden-
tiques; — qu'elle pro-
duisent toutes des re-
chesses sans diminuer
celle d'aucune autre
particulière au peuple,
— et qu'il n'y a pas
de raison absolue et
permanente de préfé-
rence.

Si l'on embrasse la
totalité des nations, la
question devient com-
plètement oiseuse, car
toutes les industries tien-
nent ensemble, et l'une
est indispensable à l'au-
tre. L'agriculture ne

pourrait pas se dévelop.
per si les fabriques et
les métiers ne fournissaient
pas ses produits; -
les fabriques ne pourraient
pas exister si les ma-
tières premières n'étaient
pas produites; - et l'une
et l'autre dépendraient
si le commerce ne fai-
sait pas parvenir leurs
produits dans les en-
droits où l'on peut s'en
servir. Le commerce de
son côté ne pourrait
pas exister si les autres
industries ne lui pro-
duisaient pas les objets qu'il
transporte.

Les industries sont donc
comme les membres
d'un corps.

Mais il n'est pas né-
cessaire que chaque per-
sonne renaisse au même
degré les trois parties
d'industrie. Il est
avantagé d'après les
circumstances qu'un peuple

5.
s'occupe de préférence
d'une sorte et un autre
d'une autre sorte d'in-
dustrie. Nous verrons
plus tard quelle est à cet
égard la marche et la
succession naturelle des
industries; - par conséquent
un peuple dans certai-
nes circonstances pré-
fère naturellement
l'une ^{ou} et l'autre.

Pour le moment il
nous suffit d'observer
que la véritable diffé-
rence consiste dans le né-
cessaire. Cette industrie
par laquelle nous par-
venons à ajouter le
plus de valeur aux
choses avec les mêmes
efforts est la plus pro-
fitable; - et cet avan-
tage se trouve tantôt
dans l'une & tantôt dans
l'autre.

L'industrie est donc la réu-
nion des opérations néces-
saires pour produire des

+ proportionnellement

C'est la différence entre
les matières premières, et
les objets ^{produits} (confectionnés)
en regard aux moyens
employés, qui décide de
l'avantage d'une indus-
trie.

richesses, et nous venons de
voir qu'il y a trois ma-
nières plus ou moins diffé-
rentes pour effectuer cette
production.

Il nous reste à pousser
plus loin l'analyse et à
observer le phénomène de
la production dans tous
ses détails.

En observant attentivement
nous trouvons que le
travail des hommes indus-
trieux est le premier point
de départ, l'âme de la pro-
duction. Mais nous
sommes frappés d'une
autre circonstance, c'est
que pour travailler à la
production ils faut que les
industriels aient à leur
disposition les matières
premières, des locaux, des
outils, et des instruments
ainsi que
c'est-à-dire des moyens de sub-
sister jusqu'à la fin de
la production. Sans cela
leur travail ne pourrait
pas s'exercer. La somme
reunie de ces avances se
nomme Capital. Enfin

37⁹
ils doivent aussi avoir à leur
disposition une partie du sal,
notamment pour l'indus-
trie agricole, c'est ce
qu'on nomme ordinai-
rement fonds de terre.

Nous allons maintenant
nous occuper successi-
vement de ces trois objets.

/ 32 45

vivos plus accipiant quam titulo successionum ipsis indulgetur; si quæ in parentis hereditate portio reservanda fuisset, hæc simul debuisset memorari; cum filii naturalis jura definirentur; jam vero de ea nil dictum. Nec magis favorabilis lex videtur ubi determinatur pars de qua disponere licet, cum ad legitimos tantum pertineat; quam igitur ob causam, quo prætextu, lex extenderetur, verbis ipsius remittentibus, præsertim cum illegitimi legitimis nusquam æquiparati fuere: num licet analogica interpretatione uti? Nequaquam; siquidem expressum statutum est articulo 338 Cod. Civ. legitimorum jura illegitimis non competere, itaque nil præter illud quod speciatim

(i) Ad articulum 756, Cod. Civ. No. 7.

Le travail est l'emploi des forces de l'homme, ou l'activité à laquelle l'homme se livre avec un certain but.

"Action suivie, dirigée vers un but." J.B. Say.

Le travail qui contribue à donner de l'utilité aux choses est productif de richesse.

Abus qu'on a fait

Le travail n'est jamais l'emploi des seules forces physiques, des muscles; il est toujours en même temps un emploi des forces intellectuelles; l'esprit doit guider le corps.

C'est pourquoi l'homme seul est capable de travail, les dans le vrai sens du mot (dans l'Évang. pol.) les forces des animaux des corps inorganisés peuvent bien être mises manuellement mais seulement lorsque l'homme les

Peine, fatigue pour faire quelque chose. Acad.



divise.

Un homme de médiocres facultés intellectuelles ne peut pas travailler. Et des idiots,

Toutes les actions qui constituent le travail sont des mouvements re-
contraires.

Les travaux comme les travailleurs (productifs de richesses varient à l'infini). La grande différence est dans l'intelligence, dans l'exercice, dans l'activité des travailleurs. Il y a des travaux qui ne requièrent des talens que tous le monde n'a pas, des connaissances qu'on n'obtient que très difficilement; - d'autres, requièrent des forces physiques extraordinaires.

L'assiduité et la vigilance des travailleurs diffère beaucoup chez les différents peuples, d'après les climats et d'autres circonstances. Les travaux diff.

2

Fontent aussi d'après les dan,
gers, le désagrement, les
dégoûts qui y sont attachés.

Ce sont là les principales
distinctions, d'après les
quelles le travail a plus
ou moins d'importance
dans l'industrie; ces
distinctions sont plus
nécessaires lorsqu'on
considère les différences
des salaires.

Une autre distinction
très importante est
entre les hommes qui
travaillent à la produc-
tion pour leur propre
compte, ou pour compte
d'autrui.

En observant de près la
production ou le travail que
pour qu'elle soit complète
il faut la réunion des trois
espèces de travail :

de théorie
d'application et
d'exécution.

Dans les petites productions,
elles sont réunies dans une
personne, et souvent les
deux premières sont peu
considérables.

Dans les grandes produc-
tions, ^{(fermes les} manufactures
les entreprises de commerce
les deux premières espèces
sont généralement plus impor-
tautes.

Le travail d'application
est presque sans exception
fait par la personne qui
est intéressé dans l'entre-
prise. C'est celle qui
dirige ceux qui s'occupent

Le travail de théorie,
qui devient plus important
à mesure que les sciences
exactes et autres sont
plus appliquées, est sou-
vent exécuté par la
même personne qui fait
l'application.

Il consiste à chercher de
nouveaux procédés d'agri-
culture, de nouveaux usages,
à faire des forces physiques,
et chimiques de corps, soit.

pour les matieres premières, fait
 pour les instruments. C'est
 surtout avec le perfectionnement
 des arts et des sciences
 que ce travail s'étend.
 Il y a toute une branche
 de chimie qui se rapporte
 à l'industrie - la garance
 l'indigo & sont soumis
 à des expériences.

(La exploitation des mines,
 le raffinement des métaux,
 le raffinement de sucre,
 de sel,

Les fabrications ont leurs
 propres théories le tannage
 le tissage, le tannage, le fa-
 bricant de drap, de manif.

+ pour le commerce est
 mieux les connaissances de
 géographique de statistique
 et autres de viennent con-
 stamment plus indispensables.
 Les Anglais l'ont
 négligé relativement à
 l'Amérique.

selon, même jusqu'à
 métiers les plus ordinaires
 ont leur théorie.
 Journal d'épicerie &
 l'importance de cette
 espèce de travail, qui ne
 peut jamais être négligé
 sans que la production en
 souffre, (est exercé par des
 personnes séparées. Elle
 appartient tantôt
 à l'une tantôt à l'autre
 des classes de travailleurs
 pour leur propre comp-
 te ou dans le compte
 d'autrui.

Thos. Boulton à Soho
 près de Birmingham.

X) il n'est pas le propriétaire
il est l'administrateur.

L'entrepreneur qui applique
qui dirige au fini les ouvriers
a nécessairement la dispo-
sition des fonds; car il
faut qu'il mette de l'ar-
gument entre la production
et les moyens dont il
peut disposer.

Comme les trois espèces
de travail sont souvent
exercées par une personne,
il y a dans ce grand fa-
brique, et autres industries,
souvent plus de trois clas-
ses d'industriels qui
en sont chargés; - le ca-
pitaine, les inspecteurs
des travaux, - des ingé-
nieurs civils, remplissent

Il y a des nuances à l'in-
fini.

Leur appréciation devient
très importante lorsqu'il
s'agit de distributions, car
alors chacun doit donner
sa part d'après ce qu'il a
contribué à la produc-
tion.

toujours des parties de
travail.

Il y en a beaucoup d'autres
auteurs notamment les
travailleurs; de théorie travail
du sarant, de l'entre-
preneur et des ouvriers.
Même on confond faul-
sement ainsi le premier
avec l'activité du sarant
de profession, et cela est

Intermédiaire entre le tenant
et le fabricant.

Ce sont les travaux des riches, mais pour la
tenement de l'industrie pour une science, et son travail
fabrication qui contribue ne peut y contribuer indi-
cateur de théorie (Et le rectement).

1.° Reichenb. de ^{la} charbon

4
dans l'intention de M. Say.
Mais le travail ne travaille
pas pour la production de

Pendant très-longtemps
il n'y a presque pas eu
de rapport entre les ten-
nants et les industriels,
en d'autres termes les indus-
triels ont trop négligé le
travail de théorie, et les
tenants se sont trop ~~xxx~~
isolés ne se sont pas assez
rapprochés des industriels.
C'est la raison pourquoi
les industries n'ont pas
assez profité des progrès
des sciences, et restent
souvent si fort en arrière.

Dans les manufactures
les chemins $\frac{3}{4}$ des combus-
tibles sont perdus

La meilleure charbon

Les appareils.

Dans les derniers temps on
a fait des progrès à cet égard
et cela a principalement

* Le vin

produit l'essor que l'industrie a pris.

En Angleterre - ainsi en France

Les sciences elle-mêmes y gagneront beaucoup.

Si l'on a beaucoup négligé le travail de théorie, on il se trouve au contraire quelque fois des industriels qui pour cette partie négligent le travail d'application ou qui sont absolument dépourvus d'aptitude pour ce travail. Cela explique le préjugé contre les industriels, surtout les étrangers instruits. -

Rassac à Liverpool.

On voit souvent ainsi se perdre les meilleurs les plus intelligents et les plus actifs pour ne pas suivre les lumières de la théorie.

La réunion ^{de ces travaux} dans la même personne, ou dans des personnes qui travaillent ensemble produit les meilleurs résultats.

On observe aussi une diffé-
rence dans la disposition
chez les différentes nations.

Exemp. Les Chinois ont la
plus grande aptitude pour
l'exécution, mais aucune
pour la théorie et très peu
pour l'application. Les
négres travail manuel
pas d'autre; - ils achètent
pour des esclaves. Les Fran-
çais - les Anglais.

Les Russes ont une grande
aptitude pour l'applica-
tion et l'exécution, pas
pour la théorie; - ils
imitent. Les peuples changent aussi
et font des progrès à cet
égard: les Anglais.

Ces différences des aptitudes
sont une des causes pour
que l'arrivée d'industri-
eux étrangers est souvent
si importante pour la
production. Les réfugiés
français; - quelques
branches ou opérations
d'industrie sont presque
toujours élevées par des
étrangers: dans les tanneries
dans la Hollande;
- dans les brasseries; - les
maisonneurs.

Les peuples modernes sur-
passent infiniment les
anciens pour la théorie
et l'application, moins
pour l'exécution.
Cela a surtout augmenté
l'aifance, toutes les classes
sans même parvues:
les habitations, vitres,
papiers peints; - les habits
les bas, les callicoes, les
mousselines; - les objets
produits dans d'autres
climats: sucre, café, épice,
cires. La grande perfection
de la marine, - des fabriques.

Une des raisons des progrès est
que le travail est devenu
libre. L'éclairage, les car-
rosses etc sont très multipliés,
surtout parce qu'ils engou-
rent les facultés intel-
lectuelles, et rendent plus
répétés.

La grande cause de perfection-
nement dans l'industrie
est la division du travail

= Définition.

C'est A. Smith qui a obser-
vé les grands avantages de
cette division; - il commença
par la son ouvrage, et
cet observation ont fait
la plus grande sensation.

Il compare le sauvage
à l'homme civilisé et
attribue en grande partie
la différence à la division
de travail.

Lui-même avait frappé
de cette division dans une
fabrique d'épingle. Le
travail y était distribué
entre 20 ouvriers. (Détails)

Ces 20 hommes faisaient
48000 épingle, par jour,
et si chacun avait dû
faire toutes les opérations

5.
ils n'auraient pas pu en faire
plus de 200 par jour.

C'était une des fabriques les
plus simples.

Les meubles passent plus
de cent fois par la main

La division du travail
tient à la nature; on la
trouve déjà chez les sau-
vages; - dans les familles
isolées; - c'est à cause de
la différence des aptitudes,
des forces etc.

Le principe se développe
avec la société.

Il existe aussi pour les
travaux qui ne sont pas
industriels.

Dans les sciences

Dans les fonctions pu-
bliques, les militaires,
les juges etc. -

Mais c'est surtout dans
les industries qu'elle produit
les plus grandes merveilles.
Nous avons déjà parlé
de quelques divisions: celle
des 2 industries, celles des
trois espèces de travaux;
mais elle s'introduit dans
coup plus en détail comme

nous venons de voir pour
les épingles et les aiguilles.

Quels sont les effets de
la division du Travail.

1 On acquiert plus de
dextérité.

2 On ne perd pas de temps
par la transition d'un
travail à l'autre.

Ce sont les deux ef-
fets durables.

Smith y ajoute un
troisième qui est acci-
dentel; c'est qu'elle donne
souvent occasion à l'in-
vention de machines.

Les résultats sont:

qu'on travaille mieux
et plus.

A l'exemple des épin-
gles Smith ajoute encore
celui du chantier. Un
bon fondeur n'en ferait
que 2 à 300 par jour, s'il
n'y était par habitué; un
garçon en ferait 300
parce qu'il ne ferait
que cela.

Cronket qui on remplit
à Cheilman avec de l'eau
minérale, plus de 2000 par

Pour le meilleur travail
la différence est également
grande.

On peut observer dans le prin-
cipe de la division du tra-
vail une des bases de la so-
ciété: l'homme a toujours
besoin de ses semblables
il ne peut pas pourvoir seul
à ses besoins.

Bornes

Elle ne peut s'étendre qu'à
avec la population ^{et la capitale}. Les
hommes qui vivent dans
les uns des autres ne peuvent
pas se partager le tra-
vail. Écasse, Suède.

Chez les anciens, dans
les parties au fait pres-
que tout dans un ménage,
dans le moyen âge, d.

Elle a des bornes dans
capital et le débit; - lorsqu'on
ne produit pas assez
pour que chaque partie
puisse occuper un homme
on ne peut pas introduire
toute la division. Exemp.

Elle suppose une infinité
d'échanges.

Une autre division existe
alors seulement, c'est que
chaque homme s'occupe

ou plus longtemps possible du
même travail.

Les difficultés du transport
sont donc aussi un obstacle.

Petites villes et villages
beaucoup de métiers ceux
mis (L'agriculture) Joints, cana
naux; - en Angleterre
dans les villages des harles,
gros, menuisiers ébénistes
particuliers.

participait à.

Dans les grandes villes
bancquiers d'un seul objet
ou thé, de tabac &c.

Chaque, à Londres; - pe
tites bancquiers sur le
pont neuf à Paris.

Par également dans
toutes les industries.

= Et.

Les avantages de la division
du travail étant si grands
il est contre l'intérêt
des producteurs et des
consommateurs de ven
loin l'exporter. Toutefois
qui voudrait faire des ven
dites, - négociants en gros
qui veulent être détaillants,
qui veulent être leurs pro

45 8
pres coutiers; a cause de
teurs qui veulent en être
en gros d.

La division pourra encore
aller beaucoup plus loin
lorsqu'on consulte la
science et qu'on ne la
laisse pas au hasard.

+ d'établissements.

Le renvoi est quelque
fois avantageux - Tertius
grandes exploitations
en Bohême d.

Le commerce est la divi-
sion de Travail entre
les peuples.

Les sciences sont inté-
ressées à la division du
travail: elle produit
du loisir, elle cause des
communications entre
les pays.

Bornes

Désavantages.

La civilisation n'est possible
que par elle.

Elle est inévitable.
Sans peuples de nouvelles
en Travail en faisant de
la distribution.

ouvrage a aller guer.

11
1.46-51

enim fidem, quam gentes sanctissimam habent, contemnit, atque quantum in eo est, irritam facit: socio suo, imo universis gentibus illudit, totumque genus humanum turpiter lædit.

Quoniam universarum gentium interest, foederum religionem servari, et eam violari nefas ubique sit, nil impedit, quominus in unum conveniant gentes, ut foedifragos cohibeant poenasque ab iis justissimas repetant. Ne tamen lædatur libertas, quæ cuique populo est, nimis late extenso locce principio. Justa enim ex causa liberatum a jurejurando se credere potest ille, qui promissis stare non vult; neque est lex aliqua, quæ alios principes ejusdem judices constituat.

Quum olim romani pontifices aucloritate sua sæpe abusi sint, non alienum videtur monere, eos interdum ita fecisse, ut et gentibus nocerent, et earum jura tristissima ratione subverterent.

Des fons de terre.

46

L'homme industriel qui
travaille emploie des fonds
de terre et des capitaux, com-
me nous l'avons dit à
la fin du § 9.

On nomme fonds de terre
cette partie du sol qui
sert dans l'industrie, qui a
été reçue gratuitement de
la nature mais qui est
devenue propriété exclu-
sive.

+ proprement dite

C'est principalement dans
l'industrie agricole que
les fonds de terre sont
indispensables.

Mais ce n'est pas seule-
ment la terre qui sert
dans l'agriculture qu'on
comprend sous le nom
de fonds de terre.

C'est en général tout le
territoire qu'un peuple
occupe, comprenant la
surface avec les rivières, les
lacs - des golfes de mer, les
ports naturels, les cours
d'eau, les mines les carrières.



les hauteurs, les faubourgs.

Ce territoire est en partie
propriété nationale, en
partie et appartenant aux
particuliers (des commu-
nes d.)

Il suffit qu'elle soit
propriété exclusive, cela
les distingue des objets
dont on se sert également
dans la production, mais
qui ne coûtent rien
parce qu'elle, tant à la
disposition de tout le
monde.

Les fonds de terre servent
dans la production des
richesses, comme ma-
tière première et comme
instrument.

Et, comme matière pre-
mière: les mines, les
haubiers, la terre de bri-
que et de porcelaine, l'eau
minérale.

Lorsqu'on ne cultive
pas la terre, les fonds qui
en retire tout de même
rentent que les matières
premières: arbres, des forêts
naturels d.

Comme instruments: la
terre qui est labourée, sert
dans l'agriculture de toute
espèce y compris les forêts
qui on cultive.

L'industrie peut quelquefois
s'élever sans le secours de
fonds de terre.

La pêche dans la mer.

Le sel qu'on fait d'eau

La mer dans ces cas est
comme l'air qui sert
d'instrument pour élever
l'eau.

de la mer
La mer serait fonds de
terre si elle était aussi
abondante et qu'on pour-
rait se l'approprier.

La rareté et l'utilité
d'un objet données par
la nature font qu'il
devient fond de terre.

C'est pour cela qu'un
lac diffère de la mer,
s'il n'est pas trop grand
ou la mer trop près

Dans ce cas les poifs
sont qu'on prend dans
un lac sont comme des
arbres qu'on prend dans
une forêt sauvage

Si les forêts sont encore
si immenses comme en
Amérique l'arbre est
comme le poisson de

+ Pour les mines c'est la même chose parce que la forêt sur
prend le même cas. X pas sans les efforts.

Cette différence a une
grande influence sur le
prix des choses. + Sans
en parlant de nouveau
plus tard.

+ Les terres n'ont alors
de valeur que pour le
capital qu'on y a ajouté,
car les circonstances qu'elles
ont propriétés ne leur en
ont pas de valeur.

L'industrie manufacturière
emploie peu de
fonds de terre, le com-
merce également.

Terrains pour les
camps; - rivières qui sont
à la nation.

Les fonds de terre diff-
èrent des capitaux en
ce qu'ils sont originai-
ment des dons gratuits
de la nature, tandis que
les capitaux sont le fruit
du travail.

2 Les ne peuvent pas être
tenus comme les capitaux
seulement par alluvion,
par dépêchement de
la surface ou de bas fonds ou
créés quelque fois souterrains.

3 Quelques auteurs pré-
tendent qu'ils ne sauraient
diminuer; - cela n'est pas
exact: les mines s. -
mais les fonds de terre ne

3

requerrent par l'entretien,
comme les objets créés par
le travail.

4 Une différence majeure
est dans le revenu qu'on
retire des terres et des
capitaux; - nous en par-
lerons plus tard.

M. Say prétend qu'ils
ne tirent jamais que
d'instrument; - ils les
tient aussi de matière
première. Ils les nom-
me agent naturels, in-
strument naturels de
la production. Ces de-
nomination sont in-
exactes; l'homme seul
est agent.

Presque toujours il y
a des capitaux réunis
avec les fonds de terre:
les améliorations, les con-
structions. C'est une
richesse créée par le tra-
vail jointe à une richesse
donnée par la nature.
Il est difficile de les

le, distinguer, comme la
fertilité naturelle et celle
qui est le résultat du
travail.

Lorsqu'on les a réunis,
il est rarement possible
de les séparer de nou-
veau.

Par l'abandon ou la
négligence, le capital
se perd, mais le fonds
de terre reste ordinaire-
ment. Par des man-
dations etc. il peut
quelque fois aufrir.

Il faut maintenant
parler d'une distinction
entre les auteurs rela-
tivement à la manière
d'envisager les fonds de
terre.

Nous avons déjà parlé
du système qui n'admet
que le travail comme
source unique des richesses,
dans ce système on ne
considère pas les fonds de
terre comme richesses, mais
comme des capitaux créés

x
Ce n'est que ce capital
qui s'emploie dans la
production.

par le travail. Ce ne sont
pas les fonds donnés par
la nature, mais les améliorations
nationales que l'homme
y a ajoutées qui forment
l'objet de richesse.

x
Ricardo, Buchanan,
Tracy, Sismondi, Mill,
Mac Culloch.

Smith, Malthus, Say, Sturgis
et tout d'un avis contraire.

C'est la passion de simplifier
qui a fait admettre
à ce qu'il paraît ce prin-
cipe

Les fonds de terre ont
une utilité indéfinie, per-
sonne n'en doute.

Ils sont trop rares pour
qu'on puisse en avoir à
volonté. Celui qui veut
s'en servir et n'en a pas
doit faire un sacrifice
pour qu'on les lui prête
ou cède.

Ces objets ont une va-
leur d'échange, abstraction
faite de toute valeur créée,

celui qui les possède est
riche, tant comme s'il
possédait un capital.

Un peuple qui en possède
beaucoup est plus riche
qu'un autre qui n'en
a pas.

Il ne prouve rien que
les mauvaises terres ordi-
nairement n'a pas de
valeurs.

La fertilité naturelle
d'un sol est tant aussi
utile que la fertilité
créée.

Il y a des fonds de terres
dont on retire constan-
ment quelques richesses
sans les avoir cultivés;
les sources d'eau mi-
nérales; - la campagne
de Rome; - l'extramadu-
ra, Tavoliera della
Puglia (900,000 florins),
les bruyères presque deus,
tous les pays valent quel-
que chose.

+ carrières, mines.

+ elle pourrait rapporter
32 millions au propre,
tandis, 5 au gouvernement
et nourrir 2 à 300,000
hommes.

La première occupation
n'est pas un travail.

Alluvion n'est pas
un travail.

C'est par la rareté et
l'utilité que les fonds de
terre sont devenus riches.

50 f.

Si l'on peut avoir pour rien
de mauvaises terres, les ban-
nes n'ont pas moins
des richesses comme les
bonnes machines en se-
raient même si l'on
pourrait avoir de mauvai-
sais pour rien.

La terre qui contribue à
la production de statues.

Lorsqu'on approfondit
la question on trouve que
c'est plutôt une subtili-
té, une dispute de mots,
mais qui obscurcit beau-
coup la science.

Smith avait déjà dit
quelque chose de pareil,
mais on voit dans son
ouvrage comment il l'a
conçu. En changeant un
peu la proposition elle
serait plausible: l'hom-
me ne jouit d'aucune
richesse qui n'ait coûté
quelque travail.

Il est important d'être
exact dans la recherche

des causes de la prospérité.

C'est peut-être en partie,
parce que les autres ne pré-
sentent pas non plus exal-
tement la chose qui s'en est
tombée dans ce système ex-
trême: l'idée d'agrarisme,
toute, de travail de la
nature etc. - tout très
absolues.

La nature est un magasin
et en même temps une
usine ce que nous y trou-
vons est formé et se
transforme constamment.

Ce n'est pas prodigieux
sans le plus de la félicité.

Les fonds de terre sont
les biens que les nations
ont reçus de la nature
comme les particuliers
héritent de leurs pères.
Ce n'est pas seulement l'étendue,
mais aussi la fertilité
du sol qui rend cet héritage
plus grand.

L'industrie agricole
trouve des bonnes dans le
sol les autres pas.

51 6
Sans le travail ces avan-
ces ne sont pas importantes.
Les capitaux sont au prin-
cipal dispensables

La disposition est en raison
inverse. (Mexique semence
50 pers. en Europe froment
2 pers. Humboldt) (2 jours
de travail ^{à un homme} suffisent pour une
nombreuse famille. Mais
150 fois le semencement en Europe
le froment &)

Les fonds de terre rap-
portent plus dans un état
civilisé, et deviennent
par conséquent une partie
importante considérable des
richesses: Shayen age.

* Elles (les terres) fournissent
toujours une partie impor-
tante des richesses, mais
c'est avec les cap. qui y
sont attachés.

Les autres richesses ang.
* Les fonds de terre sont
encore occupés tout comme
s'ils n'existaient pas.

12

f. 52-68

naturæ repugnare, plures simul in solidum rem aliquam tenere, penesque duos esse uti eadem de re pro libitu (3). Neque hic Jurisc. Romanos* (Sabinum, Trebatium,) dubitasse credere fas est; multo potius disputationis summam vel ad possessionem quatenus aliquid ex jure mutuata est, pertinuisse, vel tandem eo venisse, ut statueretur, utrum varii effectus possessionis, variis possessionis speciebus respondententes, pluribus in solidum eodem

(1) Conf. § 4. Inst. de interd. l. 4. cod. (de edend.) l. 5. cod. (de liber. caus.)

(2) Itaque qui diu possedisset, dominus habitus est.

(3) Optime dicit Paulus : « plures eandem rem in solidum possidere non possunt. Contra naturam quippe est, ut cum ego aliquid teneam, tu quoque id tenere videaris. l. 3. § 5. D. h. t.

L'industrie requiert avec
le travail des capitaux.

C'est une somme de pro-
duits acquise d'avance.

C'est la somme de tous
les objets qu'on doit pay-
ser pour qu'on puisse
produire des richesses.

Ils sont le produit d'un
travail antérieur; et par
cela se distinguent des
pauvres de terre

* Ce n'est pas du travail
accumulé.

* Le travail antérieur
était tenu à d'autres ca-
pitaux, et ce n'est que
dans la première enfance
de la société qu'on a tra-
vaille sans capital.

Toutes espèces de produits
peuvent être capital

on considère leur valeur
et non pas les objets
en eux-mêmes; - par l'échan-
ge ils subissent beaucoup
de variations.

Le capital lui-même ne
produit pas de richesses
mais il est le moyen
par lequel le travail de



vient plus productif.

Un capital peut être em-
ployé au repos, rester
sans emploi.

Les capitans et leurs em-
ploi ont longtemps échappé
à nos observations, et
beaucoup de faux prin-
cipes ont leur origine dans
des idées erronnées à cet
égard.

Le phénomène de ^{la} produc-
tion ne saurait être
expliqué sans faire
attention aux capitans.

Les objets qu'on doit
posséder pour qu'on puisse
le produire des richesses
sont de différente na-
ture.

Les matières premières.

Dans le sens le plus
strict elles sont des dons
gratuits de la nature.
Mais ordinairement ce
sont des objets qui ont
déjà propriété exclusive
ou ont coûté quelque tra-
vail.

Il faut bien faire

2
attention, au sens large
qu'on doit donner au
mot matière première.

Coton achetés pour le
Cultivateur
matière première pour
le commerçant
ach. pour celui-ci -
m. p. pour la filature.
ach. - m. p. pour la
fabrique d'étoffe.
imprimerie de toile.
marchand d'indienne
Couturière.

Après la confection
les objets deviennent
sainement de nouvelles
matières premières

Chiffons

Jusqu'aux ordures
des grandes villes, qui
servent dans l'agri-
culture.

Les matières premières,
tant sont tous les objets
auxquels l'industrie fait
subir un changement pour
leur donner plus d'utilité.

On distingue ordinairement des mat. premi-
ères, matériaux qui sont

consommer pour opérer
le changement dans les
mét. prévus.

Et: les combustibles,
le tan peut préparer le
cuir, les préparations
pour blanchir.

Quelque fois la distine-
tion est difficile, comme
pour les couleurs etc.

Les outils sont indispen-
sables dans toutes les in-
dustries. Les producteurs
doivent les avoir à leur
disposition, et ils doivent
les entretenir et les re-
nouveler au besoin.

Les machines qui sans
compter de grands ou-
tils. Le, servent plus
tant plus compliquées.
~~a remplacer des ouvriers~~
et ne sont ordinairement
pas portatifs.

Les outils et les machines
ont pour but et pour ré-
sultat de donner plus de
pouvoir au travail de
l'homme; mais ils ne
peuvent jamais travailler

Dans beaucoup de métiers
les ouvriers les possèdent en
partie

seuls et à rendre l'homme
superflu. Ces outils et
machines sont des produits
d'un travail, et sans le
travail ils ne servent à
rien.

On trouve encore dans
les fabriques beaucoup
d'objets qui ne sont pro-
prement pas des outils
ou des machines: comme
des naves, des tonneaux,
d'autres ustensiles.
Mais il ne faut pas aller
en portant pour en
faire une division à
part.

Locaux.

Ouvrage fait. Dans
quelque haute les fabri-
cations industries les
produits restent quel-
que temps avant d'être
vendus; - il faut que
le capital soit suffi-
sant pour que cette
somme y soit comprise.

Une certaine somme
d'argent.

Il faut encore ajouter
à ces parties du capital
les constructions et les
autres produits du tra-
vail ajoutés aux fonds
de terre. Nous en parlerons
plus tard de nouveau.

Laurent au les range. Les
M. sont les matières premières et les
instruments

Substances.

Les objets formeraient
(avec un peu de subsistance)
tout le capital nécessaire,
laire pour la production,
Si les hommes n'avaient
pas besoin de subsistance,
et pendant la production,
soit il leur faut une
provision qui suffise
jusqu'à ce qu'ils recueillent
leurs fruits de leur
production.

A cet égard il faut ob-
server la situation des
différentes classes dans
la société.

Chaque famille un
peu aisée possède ordi-
nairement un certain
fonds^x ou provision d'ob-
jets qui lui servent pour
ses besoins. Les objets sont
en partie durables comme
les meubles, la vaisselle,
l'ameublement de la maison, —
en partie ce sont des
objets d'une consom-
mation journalière,
ou l'argent qui sert à

Stock

se les procurer. 55

On peut considérer la somme de ses objets comme un capital, dont on consume constamment une partie, et qui à de certaines époques est remplacé, quant aux objets d'une consommation lente pour les entretenir et les renouveler au besoin, et quant aux consommations journalières pour une nouvelle provision en nature ou en argent.

+ qui resterait comme etrangere a la production. Si toutes les familles étaient dans cette situation, on pourrait laisser de côté cette partie du capital national, et seulement observer que par le travail on doit créer autant (au moins) d'autre partie du capital) que la consommation diminue annuellement le fonds

qui sort dans les ménages,

mais la chose devient plus compliquée par la circonstance qu'une classe nombreuse dans la société est dépourvue de ce fonds de ménage, et n'a pas de quoi vivre jusqu'à ce que la production soit achevée et que la part qui leur en reviendrait ne pourrait être remplacée, ce qui leur fonds serait diminué.

Ceux-là doivent recevoir des avances pour vivre.

Ils ont bien quelque capital. Celui qui n'a que ce qui lui faut pour vivre une semaine ou une part, et qui reçoit à la fin de cette semaine de

quelque remplaçant la consommation; - il a un capital mais il n'est suffisant que s'il s'occupe d'une industrie qui s'achève dans une semaine ou dans un jour. Il y en a des exemples les semaines.

Cette classe dénuée du fonds de ménage suffisants sont les ouvriers; et c'est pour cela surtout qu'ils travaillent lent.

Il faut pour cela que l'entrepreneur qui les emploie leur fasse les avances de leur part dans la production. Ce sont les salaire ordinairement payés toute

L'entrepreneur doit

avoir un capital suffisant⁵
pour leur faire cette avance,
et cette somme est pour
cela considérée comme
une des choses indispensables
Tables pour la produe-
tion.

Maintenant se présente
une difficulté qui ne se
lève pas les discussions
sur les capitaux ^{des fa-} ~~travaux~~
seules: les fonds de mil-
lions font ils partie
du capital; ce capital
est-il étranger au travail
à la production?

Il n'y a aucun doute
que les fonds de toutes
les familles font par-
tie du capital national.

Quant au rappor-
tes fonds à la produe-
tion, il est tout au fait
nécessaire que toutes les
familles soient pour-
vues jusqu'à ce que
leur part dans les pro-
ductions leur procure
de nouveaux moyens de

vivre, car sans cela ces fa-
milles ne pourroient pas
couper terre l'autre,
la plus grande partie
du capital à la produc-
tion. Car toutes les
familles reçoivent de-
finitivement leur part
dans la production
annuelle. Comme nous le
narrerons.

Si l'entrepreneur, le
propriétaire des capi-
taux qui servent d'instru-
ments de matières pre-
mières n'avaient pas
en lui de quoi vivre avec
leurs familles, il man-
gerait ce qui sert à la
production.

Cette nécessité existe pour
eux comme pour les au-
tres qui ne pensent pas
le papier de la laine.

Mais les capitains néces-
saires pour les personnes
aisées sont fort incertains
ils s'y trouvent souvent
qui ne leur sont d'aucun
nécessité et qui ne font

que ne passer. Les par con-
 séquence un calcul régu-
 lier devient impossible,
 tandis que la somme
 nécessaire pour les au-
 vriers est déterminée.

Cette circonstance venant
 avec celle que les entre-
 preneurs doivent leur
 en faire l'avance, ont
 souvent fait envisager
 les salaires comme
 les seules substances
 qu'on doit comprendre
 dans le capital.

Mais dans la réalité
 tout ce qui sert à l'en-
 tretien de, autres fa-
 milles de producteurs
 appartient également
 au capital qui doit
 nécessairement exister
 pour que la production
 ait lieu.

+ Le revenu que rentier retire
 de la partie de son capital
 qu'il a prêtée pour servir
 dans une production, un re-
 venu qui doit remplacer ce
 qu'il a manqué du capital
 qu'il a consacré pour vivre
 L'entrepreneur n'a donc besoin
 que de disposer d'une partie de
 capital qui sert de substances
 celle destinée aux ouvriers.

Observons en général
 que tout le mot capita-
 tal ou comprend deux
 parties de richesses tout-

à fait hétérogènes, tellement
que pour la science il
serait à désirer qu'on
les distinguât par d'autres
noms.

1 Les valeurs qui ten-
nent nécessairement à la
production

2 Les subsistances.

~~Elles~~ ^{elles} n'ont de commun
que la circonstance qu'elles
doivent nécessairement
exister pour qu'on s'ac-
cuse de la production.

La première partie com-
prend des objets de la
production. C'est seule-
ment par rapport à
eux que l'on peut dire
qu'ils sont des moyens
de production qu'ils
n'ont qu'une utilité
indirecte, qu'ils sont
consommés repradue
tivement. Leur quantité
et leur qualité substitues
minues.

Mais pour les subsistances,
elles sont étrangères à la

(elle même)
production, leur quantité
est indifférente. Dire
qu'elles sont confamées
re
improductivement est
une absurdité. Elles sont
remplacées, mais elles
satisfont à nos besoins
et si on ne les confamé-
me pas la production
n'en souffre aucune-
ment.

La matière devierait
donc élève si l'on n'a
sistinsue bien la partie du
mais ~~seulement~~ (capi-
(qui confisite sans
tal) les objets qui ser-
vent à la production, et
de l'autre partie qui ^{comprend}
qu'au confédération l'obj.

1
2
l'une est indispensable
pour la production elle
même; l'autre

(distances) ~~comme une~~
~~autre partie des fonds~~
~~de la nation qui ne ser-~~
~~pas à la production, mais~~

(l'une ne sert pas à l'usage
faire des besoins directs
l'autre y sert (communément)
reproductivement et improductivement)
l'une est reproduite
l'autre

qui doit exister pour
que les hommes s'en
occupent, et qui doit
être remplacée par les
produits de l'industrie.

Quant au salaire qui

paye aux ouvriers, voilà com-
ment on doit peut-être
pligner; c'est un cas,
tract entre le riche et
le pauvre. etc.

Le grand problème dans
l'emploi des capitaux,
c'est que le produit net
soit l'équivalent des
plac les consommations
qui ont été faites pour

- 1 la production, et par
- 2 les producteurs; - c'est

la grande merveille
de l'industrie qu'on
peut constamment
reproduire et pourtant
ne pas s'appauvrir.

53.

Si cela n'a pas lieu la
production n'a pas réussi
ou les producteurs ont
trop dépensé.

Sans aller voir
comment cela peut
avoir lieu; mais il faut
précisément indiquer
une autre division des
capitaux.

Observons comment les
capitaux sont employés
dans la ~~consommation~~ pro-
duction, et comment ce
qui se consomme est ré-
gulièremment remplacé.

Les objets qui composent ensemble le capital sont en partie durables, et en partie sujets à beaucoup de changements. D'après cette différence on le divise en

Capital fixe et
Capital circulant.

1 Le capital fixe qu'on nomme aussi engagé ou immobilisé consiste dans des valeurs employées à des améliorations, agricoles, bâtimens, usines, machines.

Le capital est tellement engagé qu'on ne pourrait lui donner une autre destination dans la plupart de cas.

2 Le capital circulant comprend toutes les valeurs destinées pour les matières premières, les matériaux, l'ouvrage fait, l'argent destiné aux échanges, et aux salaires qu'on paye aux

ouvriers.

Le capital fixe reste le même dans la production les objets s'usent au 1^{er} année antépend quelquefois, mais au la valeur est toujours représentée par les mêmes objets: le capital circulant s'échange ^{contre des objets différents} sans changer de forme, les valeurs sont toujours représentées par des objets d'une toute autre forme.

Une machine ou bâtiment peut changer de maître mais il ne peut pas facilement changer de destination pendant la production; l'argent se change en matières premières, l'ouvrage fait en argent &c.

il reste en nature

Il est quelquefois difficile de distinguer à quelle espèce de capital appartient quelque objet. Le bétail destiné à labourer la terre est considéré comme capital fixe; - l'esclave dans quelques pays. Les trois peuvent sans

capital circulant. 60 9

Les subtilités ne sont pas nécessaires dans cette distinction.

La principale utilité est dans les considérations sur le changement de direction ou déplacement, dans la concourence.

On donne assez facilement une autre direction aux capitaux circulants; — mais difficilement aux capitaux engagés p. e. dans les mines d'or, les grandes manufactures, dans l'agriculture; ils sont perdus s'ils ne peuvent plus servir. Considération importante pour la législation.

On peut employer les capitaux circulants hors ou par.

Lorsqu'il y a des entreprises à faire les capitaux fixes sont hors de concourence.

Lois censées

La distinction existe aussi pour les capitans qui sont les fonds des familles, mais ne servent pas directement dans la production.

Batimens, parcs etc.

Vêtement, commestibles,

Les capitans engagés se conformement plus lentement; - les capitans circulans pensent plus facilement être destinés à la production, on a entretenir des ouvriers.

+ qui ne servent pas à la production

Les capitans engagés perdent une grande partie de leur valeur lorsque les fortunes diminuent et qu'on ne peut pas leur laisser leur destinée; les capitans circulans conservent leur valeur.

C'est une raison du bon marché de quelques endroits en décadence.

Observons maintenant comment les capitans sont employés dans la production.

Pour simplifier l'exemple supposons qu'une pro

production dure exactement
une année.

Supposons encore que
l'entrepreneur soit pro-
priétaire de tout le capi-
tal qu'il lui faut.

Son capital en commen-
çant la production, au
1 janvier est égal à la
valeur de florins 100,000.

Savoir

La fabrique, local, ma-
chines ustensiles etc.

(Cap fixe) / 30,000

Matières premiè-
res (matériaux
compris) — 30,000

Il lui reste en
Capital circulant 40,000

De ces 40,000 il emploie
à payer des ouvriers / 20,000.

Au 31 décembre, époque
où nous supposons la
production terminée, son
Capital a changé comme
il suit: son capital fixe
a perdu en valeur 5000

5,000,

La mat. prem. a été
paru - - - 30,000

35,000

La somme qu'il
a payée au son,
mieux amassé égale,
ment disparu 30,000

65,000

Il ne lui restera
donc que la valeur
de son cap: engagé
et de son cap / 25,000
circulant - - 20,000

35,000

100,000

~~Supposons~~
soit le but de la pro-
duction était de donner
de la valeur à la ma-
tière première, ou de la
changer dans un objet
qui eut plus de valeur,
prenant que ce soit une
filature de coton.

Si le fil de coton vaut
c'est à dire qu'il en ob-
tient en le vendant / 75,000
/

alors il aura donné à la¹¹
matière une valeur de 45,000.

Dans ce cas il prendra
tout la somme totale
de 75,000

Le achat ou l'usage de
son capital fixe - 5,000
de nouvelles ma-
tières premières - 30,000

La somme pour
payer de nouveaux
des autres - 30,000

65,000
Voilà tout net à lui,
mais il traite encore 10,000
de son capital circulant,
c'est son profit; - c'est
la somme qui doit rem-
placer ce qu'il a mangé
lui-même de son fonds
de famille pendant
l'année.

Il se trouve donc à la
fin de l'année dans la
même position qu'au
commencement; - et il
peut de nouveau faire
la même entreprise.

Observer maintenant
l'effet de la production
/ 35 000 avaient été can-
sumés reproduitment.

Le travail avait fait
renaître sous une autre
forme cette valeur aug-
mentée de 40 000.

C'est la richesse créée.

Pendant cette durée,
~~et~~ production le
ouvrier et le produc-
teur avaient mangé,
consommé improdue-
tivement / 40 000. Cette
somme est donc non-
placée par le produit
de leur travail.

Il y avait au commen-
cement de l'année / 100 000
sous différentes formes.

Il y a à la fin de l'année

en cap fixe	25 000
en droit fonds	75 000
en cap fixe	100 000
	<hr/>
	150 000

Si on n'avait pas employé
le capital et qu'on eut vu
de son contenu il serait
reduit à / 60000.

Si on n'en avait rien
consommé il serait
reste la même, — mais
les ouvriers et le maître
n'auraient pas mangé.

Voilà les alternatives

1. L'augmentation de la
valeur des choses consommées
n'est reproductivement,
doit servir pour remplir
ces objets consommés,
improductivement par
soit la consommation
production.

Le produit qu'on crée
aussi forme le revenu,
comme nous le verrons
plus tard.

Observons que sans le
travail on n'aurait pas
pu créer cette valeur, —
mais on n'aurait pas
plus donné au capital une
valeur de 60000 si l'en-
trepreneur n'avait pas
eu un capital de 60000
à sa disposition.

La circonstance que les
ouvriers ont besoin qu'on

leur faisaient des avances et
sous la nature de chose.

Ceci est encore très utile
Par là, s'établit le lien
entre le riches et le poor,
une qui ont mutuelle-
ment besoin l'un de
l'autre.

Il n'y a pas d'impôt
dans ce contrat.

Si les riches travaillaient
eux-mêmes (ce qui ne se peut
traiter pas) toute la somme pro-
duite irait pour eux; - mais
tenant ils laissent travailler
les autres et pour cela leur
cedent une partie du produit
de l'industrie et ils leur
en font l'avance même
avant que la production
soit finie.

Mais avant pris un
cas très simple, ordinaire-
ment la production
est beaucoup plus com-
pliquée.

Les capitaines et les fonds
de terre sont souvent en
partie la propriété des
autres personnes. C'est
parce qu'on peut être
producteur, et avoir un
revenu sans prendre une
part active dans la pro-
duction.

Qui sont les producteurs?

Les productions ne s'achèvent
pas non plus dans une année.
Au reste la même analyse
est applicable à toute sorte
d'industrie, depuis la plus
simple jusqu'à la plus com-
pliquée. L'arrivage, vendage
de maïs.

On n'a pas besoin d'avoir
à sa disposition toute
capital à la fois.

Industriel d'un jour.
 Habits, une pipe un grand
 panier) - tout son capi-
 tal. Son panier est
 l'instrument de son in-
 dustrie, et en même temps
 son fonds de ménage ou
 de consommation.

Il emploie une petite
 somme à acheter des
 fruits au du jour, il
 les culporte dans le ma-
 tin le soir. Pendant cette
 journée il mange du
 macaron de sauge,
 et il boit de l'eau glacé^{à la}
 et il fume sa pipe.

Le soir son capital em-
 ployé pour les denrées
 vendues se trouve au lieu
 accru que les dépenses
 ont diminué son fond
 de consommation; - il a
 la même somme, et
 quelque peu en sus pour
 pouvoir de temps en temps
 renouveler son panier les
 habits et sa pipe.

Il n'augmente pas son
 capital.

Pendules de mail grille
 Industrie manufactu-
 rière et commerciale.

La même analyse est applicable à toutes les industries aussi à celles qui sont les plus compliquées.

+ leurs importations
et leurs exportations

Observant que toutes les transmutations, faites, les formes que prennent les capitaux sans indifférence, parviennent que le but de la production soit atteint, c'est que définitivement la valeur créée soit suffisante pour remplacer toutes les consommations faites pour la production, et celles que les producteurs ont fait pendant la consommation.

Tout ce qui gêne ces changements est nuisible à la prosperité: j'en juge, négligemment ?

Il y a une grande différence dans le temps qu'on emploie les productions. Les profits doivent être dans le même rapport, car plus une industrie est

Boutiques à Londres.

Industrie 10,000 reprod.
un an 12 pour les hommes.
doit rapporter 12,000.
si elle ne dure que 3 mois
13,000. dont au 1/3 4,000

65 14
achetée, et même les produc-
teurs ont eu besoin de dépen-
ser. Le même capital
peut alors servir plus
de fois.

Pour les entreprises
qui durent très long
temps il faut être riche
en capitaux : commerce
de la Chine, de la N. Am.
Canada. Les peuples pau-
vres ne peuvent pas attendre
le papier si longtemps
de leurs capitaux.

Dans presque toutes les
industries quelques par-
ties sont employées
plus longtemps que les
autres. Mais le cal-
culs deviennent plus
compliqués mais la base
reste toujours la même.

On n'a pas non plus be-
soin de disposer de la to-
talité du capital à la fois

Lorsque les capitaux n'ap-
partiennent pas à l'entre-
preneur, et les emprunte
mais il cède alors une par-
tie proportionnelle de son

> C'est sans cela qu'on peut être producteur sans s'occuper personnellement de production.

Qui sont les producteurs? -

x C'est une avance qui ne semble beaucoup à celle qu'on fait aux ouvriers.

x Nous verrons plus tard qu'on ne dépense proprement pas son revenu, mais que le revenu sert à remplacer ce qu'on a dépensé de son capital.

Lorsque l'investisseur paraît avoir lieu, c'est qu'une autre personne prête du capital. Nous verrons aussi comment la plupart des producteurs peuvent être hors de la somme qu'ils peuvent dépenser.

profit sans le nom d'intérêt. Cela est très commun. Le prêt à intérêt a sans doute lieu sans qu'on s'en aperçoive au premier abord.

L'ouvrier à crédit de cette manière, on prête le capital au débiteur. (Le fabricant ou le négociant doivent disposer d'autant plus de capital sans faire cette avance)

Les Anglais l'appellent ainsi, les Recettes. On envoie quelquefois le capital d'avance aux Juifs.

Dans la succession des différentes productions et l'entrepreneurs producteurs remboursent toujours le capital de l'entrepreneur qui l'a placé précédé.

L'agriculteur est remboursé en vendant les produits par le négociant celui par le fabricant, le

avec ce que chacun a ajouté de valeur.

4 A mesure qu'on a plus de capital le travail produit proportionnellement davantage division du travail. machines.

C'est un grand désavantage pour les nations pauvres. Les peuples comme celui des Anglais et des Russes sont toujours très contents.

le fabricant par d'autres, en dernier lieu la bonté, finer et celui-ci par le capitaliste.

Après ce que nous venons de voir, il ne peut pas être douteux que la prospérité dépend en grande partie de l'abondance des capitaux. Il est donc important de rechercher comment se forment et s'accroissent les capitaux; et principalement cette partie qui sert directement dans la production, et qui se fait à l'aide des avances aux ouvriers.

Si nous remontons à la première origine il a fallu les plus grands sacrifices pour former les premiers éléments des capitaux.

Mais dans les sociétés modernes la situation est beaucoup plus favorable.

Dans l'exemple que nous avons présenté, nous avons

Supposé que de 50,000
on avait consommé né-
cessairement / 35,000
et que les ouvriers et
l'entrepreneur avaient
dépensé / 4,000. En admet-
tant alors que le produit
valait 75,000 la dépense
des producteurs était né-
cessaire.

Le capital restait le
même. Si la produc-
tion était moindre, le
capital avait diminué,
était entamé.

Mais souvent la pro-
duction surpasse la con-
sommation; alors il se
trouve plus de capital
que dans le commence-
ment de l'année.

Cet excédent augmente
auprès le capital total.

Le producteur qui reçoit
cet excédent peut l'em-
ployer différemment

1. le consacrer pour s'en-
tenir au besoin.

2 Etendre les consommations
pour l'année suivante de
manière à ce qu'à la fin
de l'année est excédent
à l'export plus

3 Les dépenses également
pour leur propre consom-
mation (pour l'usage)
mais en acheter des objets
d'une consommation lente.

maison, meuble. D'or ou
d'argent, pierre précieuse
etc, etc. alors la produc-
tion future n'y gagne pas
peu mais le capital ne
disparaît pas au profit!

4. Il peut l'ajouter au
capital qui sert dans
la production, et ainsi
avancer de, au lieu de

Alors l'industrie peut
s'étendre, plus d'hommes
peuvent travailler, et
l'excédent d'une année
serait la source d'un
revenu pour l'année
suivante.

x Le propriétaire passe au
consommateur annuellement
l'affaire ou les frais pour
les cambles, (et indirecte-
ment les intérêts qu'il annu-
e par ses ratines.)
Il augmente bien alors
sa fortune, mais pas
la production.

Il augmente alors sa
fortune, la production,
et son revenu futur.

Tous les producteurs pensent
augmenter ainsi leur capi-
tal en diminuant leurs
dépenses annuelles; — il est
donc vrai de dire que
c'est par les épargnes
que naissent les capitaux.

On sent aisément que
pour faire des épargnes
il faut jouir de quelque
aisance, car c'est toujours
se priver pour le présent
afin d'augmenter les
jouissances à l'avenir,
cela ne peut pas se faire
lorsqu'on n'a que le né-
cessaire.

Il s'en suit que plus l'ai-
sance est grande et plus
l'augmentation des capi-
taux est facile.

Il y a des circonstances
qui facilitent cette aug-
mentation. L'occasion
d'employer au profit les
épargnes: c'est pourquoi
les entrepreneurs en
font beaucoup. Les
causes d'épargnes. Les ma-

+ les très-petits seriemens
grand Clark, pour
neuf.

usure =

68-19
Le caractère, les préjugés,
ou le peuple influent beau-
coup sur la formation
des capitans

— La direction de ces nouveaux
est ordinairement dans
la situation du peuple
— agriculture, manu-
factures, commerces les
avantages que chaque
branche présente attirent
les capitans naissans

— Le crédit ne peut pas
les augmenter, quelquefois
est rendre une partie super-
flue et disponible

= L'épargne considérée
comme un mal.

Le débit de produits
ne diminue pas.

L'avare fait moins de
mal que le prodigue.

— Inégalité des fortunes.

— L'accumulation est cent
de sa nature ^{l'épargne} elle doit
contrebalancer les capitans

Charme des petites épargnes perdues

— Elle n'a point de borne,

Les peuples modernes s'aper-
çoivent plus que les peuples
anciens.

Perfectionnement de
l'industrie par y compris,
tribune.

Le capital national est
le total des capitaux des
particuliers.

Capital qui reste en
commun.

productif

routes, canaux
sont des instruments

improductif

arsenaux, fortifica-
tion, locaux

publics.

Observations générales sur
la production.

f. 69-74

PARENTHESES.

Le travail et les deux ob-
 jets que les Travaillleurs
 emploient: les fonds de
 terre et les capitaux doi-
 vent être réunis pour
 que les industries puis-
 sent avoir lieu.

Celui qui les réunit se
 nomme l' Entrepreneur.
 C'est lui qui dirige la
 production; et de la
 bonne ou mauvaise suc-
 cès dépend le gain ou
 la perte qu' il fera; ce
 gain se nomme Profit.

Si le producteur ne peut
 ou ne veut faire tout
 le travail, il engage des
ouvriers à travailler avec
 lui ou pour lui. Au lieu
 de partager avec eux le
 produit qu' ils créent en-
 semble, il leur paye
 ordinairement une
 somme déterminée, et
 il la leur paye dans le
 courant de la production.



Salavre

il leur en fait l'avance,
sous le nom de salaires.

S'il n'a pas le fonds
de terre qu'il veut em-
ployer et l'emprunte
aux propriétaires, il leur
donne au fur une somme
déterminée, mais rare-
ment par avance, cette
somme se nomme fer-
mage ou rente.

Pour les capitaux la
même chose a lieu; l'en-
trepreneur paye après
avoir employé le capi-
tal une somme conve-
nue d'avance, et qu'on
nomme intérêt pour
les capitaux circulants
et loyer pour les capi-
taux fixes.

x
Les salaires, les fermages,
les intérêts, les loyers, les
profits forment les re-
venus des différents pro-
ducteurs.

C'est la marche la
plus commune, mais
très souvent dans la
pratique on s'en écarte.

Quelques industries
peuvent s'exercer sans
fonds de terre: toutes

* Il s'en suit que l'indus-
trie agricole est limitée
par le territoire; mais
les autres industries peu-
vent s'étendre à l'infini.

ont besoin de capitaux.
Quelquefois il se fait d'un-
tres conventions avec les
hommes qui travaillent
que de leur payer des
salaires. Et aux mines
du Harz.

par jour
à la tâche.

Les propriétaires des
fonds de terre dans
beaucoup de pays ne
trouvent pas à les af-
fermer. Ils les font ex-
ploiter par des adminis-
trateurs, ou par metayes
etc. Nous en reparlerons
lorsque nous traiterons

(esclaves)

* Les mines en Amérique
s'exploitent par le propre-
taire qui est sur les lieux
l'habilitador qui habite
un port de mer. Celui-ci est
capitaliste, il fournit les
fonds; mais le propre-
taire doit lui envoyer le
métal pour un temps ou
venir très bas.

de la distribution.
Les capitalistes font au-
jourd'hui des contrats
différents: associations,
dividendes; - sociétés
en commandite, etc.
Les différents intérêts des
producteurs ont souvent
fait admettre une dif-

inction entre le produit
net et le produit brut.
Pour la generalité la dis-
tinction n'existe pas. La
Somme entière du pro-
duit brut est créée.

Elle a été en entier ga-
gnée par les différents
producteurs. Le consom-
mateurs les rembourse
tous. &c.

Le prix de chaque objet se
réfère au revenu pour
quelque classe de produ-
cteurs.

Il est indifférent que
l'objet soit indigène ou
non, cela n'est qu'une
transmutation.

Seul le total de la
valeur des marchandises
sont achetés dans l'an-
née n'est pas produit
de l'année; - ce qui
en était au commen-
cement de l'année ap-
partient aux années an-
térieures.

La valeur donnée aux ob-
jets que ne sont pas achetés
doit y être aussi ajoutée.

Le progrès de l'indus-
trie dépend du tra-
vail, des fonds de terre et
des capitaux; - mais

le travail est beaucoup plus important que les deux espèces de richesses qu'il emploie, et comme le travail est toujours la réunion de facultés intellectuelles et physiques, c'est surtout l'intelligence qui procure les plus grands progrès: moins agités malades.

La production est fille de la pensée et du travail: La force.

L'homme est plus important que les choses.

C'est par l'extension des connaissances qu'on parvient à travailler avec le plus de fruit.

Les progrès consistent 1 dans ce qu'on travaille plus et avec plus de capital.

2 dans ce qu'avec le même travail et le même capital on produit plus d'utilité.

Le dernier progrès est le plus important, il est surtout cause d'une plus grande aisance générale: tous les producteurs

4 tant intéressés, car c'est
entre eux que se partagent
les produits. Dans la
3^e partie nous verrons
comment le partage
se fait; mais déjà
nous pourrions nous as-

x
Toutes les classes sont
si éminemment in-
térêt dans le progrès
des connaissances.

C'est pour cela que
tous les pays ignorants
sont pauvres.

(Carte de la France obscure
et la France éclairée par Dupin)

Il peut y avoir une es-
pèce de langueur dans
l'industrie même avec
beaucoup de capitaux.

lunes que tous les produc-
teurs sont mieux pans-
nus; - ainsi les ouvriers

ou nous ne pouvons pas savoir
comme se une augmenta-
tion de capitaux augmen-

te toujours augmen-
tation équivalente d'in-
dustrie; - cela n'est pas
exact: le génie d'une na-
tion agit plus et il sait
se procurer les capitaux
fut ce même de l'étran-

ger, tandis que les capi-
taux sans génie rendent
quelquefois les entrepre-
neurs plus inférieurs.

33 L'entrepreneur et le pe-
ple, qui devance les autres
dans les progrès de l'indus-
trie, en retire toujours
un grand avantage parce

que dans les échanges ils ob-
tiennent plus qu'ils ne don-
nent sans faire tort à
personne.

Angleterre. Brèves d'in-
vention.

Observons combien la gen-
ration actuelle doit à celle
qui l'a précédée: capi-
taux immenses, lumières,
tant nous vient d'enfant,
à fallen des siècles pour que
nous fusions ce que nous
sommes. L'affection qu'ont
les hommes pour leurs
descendants doit à ce qu'il
paraît les plus celle ac-
cumulée.

Lorsque l'industrie est
laissée en liberté, il existe
une nécessité naturelle
des différentes branches
dont les nations s'occu-
pent, savoir: l'agricul-
ture, la ^{fabrication} production des
objets volumineux et
d'un transport difficile.
Le commerce intérieur,
quelque commerce de
consommation ordinaire.

villes et campagne.

ment par des vaisseaux
étrangers; - manufactu-
res, - commerce ^(pêche) actif,
commerce de
transport.

Les peche et les mines de fer
sont de différentes circonstances

Agriculture

Les peuples qui ont
la civilisation com-
mement par l'agricul-
ture.

Elle satisfait au besoin
les plus pressants

Les profits sont les plus
grands parce que la terre
ne coûte encore rien.

Ils n'ont pas encore de
villes pour les indus-
tries manufacturières,

Ils n'ont pas les moyens
de transport par la
distance entre les habi-
tations.

Ils n'ont pas de ma-
tières premières pour les
fabriques.

Ils n'ont pas encore
de quoi acheter aux
étrangers

Aussi longtemps qu'il y a
des terres à cultiver les capi-
taux y sont mieux employés
et avec plus de sûreté.

Ils se bornent dans la
conféctionner les objets
^(les plus simples)
manufacturés entière-
ment, et la plupart de
ce travail

Commerce de consommation,
Tuan, - C. intérieur.

Le superflu centre des ob-
jets manufacturés qu'on
consomme dans les villes;
le commerce intérieur
se développe. Bientôt
après l'agriculture
produit de quoi faire
quelque échange avec
l'étranger: Commerce
de consommation.

73 5.
Lorsqu'ils produisent plus
de céréales, qu'ils n'en con-
sument ils commencent
à en échanger avec l'é-
tranger centre des marchan-
dises manufacturées.

Par préférence ils font
ce commerce avec ceux
qui leur portent des
objets manufacturés.
Ils le font eux-mêmes,
ce commerce activement,
ils détournent promptement
leurs capitaux d'un
emploi plus lucratif.

Avec ce commerce
~~moins~~ celui de l'inté-
rieur obtient plus d'importance
neuve; - les villes de
mer, et quelques villes
de marché dans l'inté-
rieur se développent.

L'abondance de bois, les
ports bien situés font
alors bientôt revivre
un commerce actif qui
consiste toujours en échan-
ge des produits agricoles

contre des produits manu-
facturés.

Lorsque les terres fertiles
sont en général cultivées
ou commencent à ne plus
trouver autant d'avantage
à en défricher d'autres; -

x
Si on continuait alors
à les employer à l'agri-
culture ces emplois de-
viendraient moins profit-
table que l'autre.

les manufactures com-
mencent; - le commerce
actif. (Les échanges changent
en partie de nature mais
ne cessent pas.) La pêche

Si les capitans augmentent
encore, on commence à
faire le commerce avec
les pays les plus éloignés,
et celui de Transport.

On prête aussi directement
ou indirectement aux
nations étrangères.

Les mines s'explotent
d'après les besoins de
combustibles et de mé-
tal.

La Pologne, la Russie;
l'Amérique; - la France
les Pays-bas; - l'Angleterre.
- Au paravant la Hollande
Gènes, Venise. -

La pêche

74 b.
Les mesures des gouverne-
ments et les accidents ont
très souvent interverti cet
ordre naturel.

Il y a beaucoup de modi-
fications dans la réalité
mais l'intérêt partiel a
à suivre la marche natu-
relle. Le gouvernement
fait toujours bien d'éclairer
sur la nation sur ses in-
térêts; néanmoins il est
forcé à l'empêcher de
ne pas se perdre

Des fondemens et des variations
de la valeur et du prix.

f 25-78

DISSERTATIO

INAUGURALIS JURIDICA,

DE

REBUS QUI SINGULARE JURE SUCCEDUNT,

SECUNDUM JUS HODIERNUM,

QUAM

EX RECTORIS MAGNIFICI JOANNIS KINKER,

ET SENATUS ACADEMICI APOLONTINAE,

PRÆVIO FACULTATIS JURIDICÆ DECRETO,

PRO GRADU DOCTORIS

IN JURE ROMANO ET HODIERNO,

SUMMÆQUE IN TRANSPADANATA HONORABILIS AC PRIVILEGIÆ,

IN UNIVERSITATE LEODIENSI,

AD PUBLICO EXAMINI SUBMITTIT.

AD HOC AC IRREGULARE CONSEQUENDIS,

Nous avons vu au § 4 ce
qu'il faut entendre par
valeur et prix des choses.

C'est dans la circulation
que la valeur et le prix

Valeur et prix d'échange } sont reconnus.
ce; - non pas d'utilité. }

Il est important de con-
stat^r quelles sont les cau-
ses de la valeur et du prix,
dans d'autres mots quel-
sont les éléments dont
lesquels le prix se re-

lève.

Il faut distinguer le
prix naturel et le prix
courant (valeur)

Chaque objet produit est
le résultat d'un travail
et de l'emploi d'un capi-
tal; c'est un sacrifice
qu'on a dû faire pour le
produire. C'est de ce sa-
crifice que dépend (la va-
leur et) le prix naturel des
choses.

Quant au travail c'est
la quantité et la qualité
qu'il faut considérer.
La quantité est une somme



qui ne dépend pas uniquement du temps, mais aussi de l'assurance.

La qualité varie de beaucoup de manières; il en est plus ou moins rude, il ne requiert plus ou moins de talens naturels, d'exercice, de temps, de peine et de

C'est aussi une qualité de dépenses pour l'apprentissage du travail que d'être tissage, il est plus ou moins dangeroux, manière de gagner, etc.

C'est par l'habitude des comparaisons journalières que l'importance relative de différents travaux est généralement évaluée.

Quant aux capitaux il faut considérer la quantité; le temps pendant lequel on a dû l'employer, et le risque qu'on a dû courir en l'employant.

Il est naturel que la va-
leur qu'on attache aux
objets est en rapport
avec les peines qu'on a
ou le donner pour le
le procurer.

t naturel

Dans le commencement
de la société le prix de
pend du travail seul.
Le gibier, les fruits, les
poissons qu'on peut re-
cueillir dans le même
temps avec les mêmes
efforts ont une même
valeur. Plus tard le
capital devient un ingrédient.

Deux objets qui ont con-
té le même sacrifice de
travail et de capital ont
la même valeur natu-
relle.

Le sacrifice est souvent
nommé coût de produc-
tion.

~~Le prix naturel est au fait
nommé prix réel.~~

Comme on a l'habitude
de faire toujours intervenir
l'argent dans les échan-
ges on dit que telle chose
vaut autant en argent
plutôt que de dire qu'elle
vaut autant en autres

car le prix descendant a tou³
jours la tendance de s'en
rapprocher. 77

Comment

Le prix naturel est tou-
jours ramené prix na-
turel; pour qu'on

L'offre et la demande
influencent plus fortement
sur les objets perissables,
moins sur les objets
durables qu'on peut
conserver car ign' il y
a surabondance.

Pour les objets durables,
ce n'est pas seulement
l'offre et la demande
actuelle, mais aussi celle
qu'on peut prévoir qui
influe sur le prix courant.

L'opinion

La connaissance ou l'ignorance
des productions dans les au-
tres pays peut être très im-
portante: il faut savoir s'il
existe beaucoup ou peu
hors du marché qui peut
y arriver: etc.

Haussée ou baisse transitoire
la soie, drap noir, habits d'hiver.

Le prix naturel hausse
ou baisse d'après que les
sacrifices qu'on doit faire
pour la production aug-
mentent ou diminuent.
La tendance est toujours

à la hausse, et cela augmente
beaucoup l'aisance.

Le prix naturel baisse
seulement pour un
fabricant ou un peuple,
alors le prix courant
ne baisse pas en pro-
portion; - c'est ce qui
cause de grands béne-
fices.

La hausse empêche
quelquefois complète-
ment la production.

La hausse ou la baisse
peut n'être que rela-
tive, elle peut aussi
être réelle; - comment
distinguer l'une de
l'autre?

Il n'y a pas de mesure
fixe: travail, etc.

Les métaux précieux
changent aussi de prix.

Lorsque la monnaie
n'est pas stable on dis-
tingue le prix réel du
prix nominal.

Des règles que nous ne
nous d'indiquer sur
les bases du prix naturel
il existe sans exception.

1. Privilèges et monopoles factuels.

Nous avons considéré jus-
qu'ici comme parties con-
stitutives des prix le tra-
vail et l'emploi de ca-
pital; - non pas l'em-
ploi des fonds de terre.

prix de monopole
prix de privilège.

4 utilité. (10 2000 fr or) max

retard.

application.
2 Les ~~changements~~ ^{surfaces} subits
sont nuisibles à la ri-
chesse nationale - les pro-
ducteurs de quelques ob-
jets sont ruinés, et ceux
qui y gagnent ne augmentent
pas en proportion leurs
épargnes. - Changement
de législation.

3 L'utilité n'a.t. elle
peut d'influence sur
le prix.

5 Elle constitue un maxi-
mum pour chaque cas.
Somme totale

6 Il n'y a pas d'utilité
absolue mais relative à chaque
individu.

7 Hence le prix de mono-
pole se règle pas d'après
une pure fantaisie

8 Il s'opère une comparai-
son d'avec les autres objets
qu'on peut obtenir pour
le même sacrifice.

9 Il n'y a pas de propor-
tion ^{permanente} entre la somme de ve-
leurs et la somme d'oi-
an même temps,
lance; - mais relativement
aux autres plus de valeurs

+ perturbent au peuple

Donnent plus de papubilité
d'air de l'aise

Question si les hauts
salaires et les hauts in-
terets haussent les prix,
plus tard nous les trai-
terons.

f 79-83

Des signes représentatifs
de la monnaie.

- (4) L. 3. § 13. *ibid.*
 (5) L. 3. § 13. *ibid.*
 (6) L. 44. pr. *ibid.* Non liquet quomodo doctrina Papiniani de thesauro, qui a peregre profecturo *in fundo alieno* conditus est, quemque postea reversus in memoria non repetit, cum aliis cit. leg. conciliari possit. Fundus enim alienus ab alieno possessus, sub custodia illius positus non est, qui thesaurum in eo condiderit, quoniam ipse quominus intret, non modo facto ipso, sed etiam jure prohiberi potest.
 (7) § 12. Inst. 2. 1.
 (8) L. 3. § 2. L. 5. pr. D. 41. 1.
 (9) L. 5. § 4. 5. D. 41. 1. 1. 3. § 15. 16. D. h. t.
 (10) L. 3. § 13. h. t.
 (11) L. 3. 17. L. 30. § 3. *ibid.*
 (12) L. 4. § 22. D. 41. 3.
 (13) L. 33. § 2. D. 41. 3. 1. 9. pr. D. 4. 2. 1. 1. § 29. D. 43. 16. et Paul. Recep.

Dans beaucoup d'échanges
on se contente de signes de
valeur.

Ce sont ordinairement des
billets qui contiennent une
promesse.

On les reçoit par confiance.
C'est la raison pourquoi
on les nomme billets pro-
misses ou billets de confi-
ance.

Notamment

Quelquefois ce sont d'au-
tres objets que des billets
comme les monnaies ab-
sidiennes.

Des objets qui n'ont
pas de valeur intrin-
èque ou qui n'en ont
pas supplémen-
tairement.
La monnaie de billon
et de cuivre est de cette
espèce.

Les monnaies qui ne sont
que des signes sont ainsi
souvent reçues non par
confiance mais par force.
C'est principalement le
papier-monnaie.



Pour autant que ce n'est
pas la force qui les fait
recevoir on les désigne par
le nom générique de pa-
pier de crédit.

Le crédit est la base la con-
dition indispensable pour
que les papiers puissent
circuler et remplacer la
monnaie de métal

En quoi consiste le crédit
p 3.

L'idée de remplacer dans
certains cas le numéraire
ne par des objets de con-
fiance qui circulent
par le crédit, est fort
ancienne. p 2.

Nous allons nous occu-
per en premier lieu de
différents billets de pro-
messe ou de confiance,
ensuite du papier mon-
naie.

x
pas de véritable dis-
tinction.

Papier crédié — 1° Billets à ordre ou
Simple promesse
2 Lettres de change
3 Papier de banque.

Il y a dans tous ces
billets de confiance un
prêteur et un emprun-
teur; la nature de tous
est de remplacer pendant
plus ou moins de temps

la monnaie de métal, 80²

Billets à ordre au sein
ple promises

ou promet de payer
Soi-même
dans la même ville
Au créancier ou à
son ordre (quelque
fait au porteur sans
ordre)
A une ou à une épo-
que déterminée.

Les banquiers se soumettent
quelquefois qui circulent
longtemps.

Les lettres de change sont
beaucoup plus impor-
tantes.

Elles circulent dans tous
les pays et remplacent
la monnaie pour le commerce
transports la plus élar-
gées.

Elles ont infiniment
contribué au perfection-
nement du commerce.

Inventées au moyen
âge; - par les juifs; -
lorsque le transport de
numéraire était entré

Il n'y avait pas de limite } né de toutes les manières
C'est une lettre par la-
quelle j'invite mon débiteur

teur de payer à mon créan-
cier ou à son ordre.

Expl.

C'est une promesse de
faire payer par un autre
et dans un autre endroit

ou dittingue

Le teneur

l'endosseur (ou plu-
sieurs)

le porteur

l'acceptant.

Il y a toujours solidarité
d'obligation entre le te-
neur, l'endosseur et l'ac-
ceptant envers le porteur.

Les formes varient à
l'infini; la loi exige
quelque forme comme
de rigueur; cela appar-
tient au droit commer-
cial.

Cours de change.

Lorsque dans un temps
donné il y a autant de
dettes que de créances dans
le même endroit le cours
est au pair; parce qu'il
y a autant de personnes
qui desinent avoir des
lettres de change qu'il y
en a qui desinent en
donner. Seulement on

page quelque chose aux cours^{3.}
travaux qui s'occupent de cher-
cher des vendeurs et des acheteurs
pour les lettres de
change.

Pour connaître le cours
au pair ou comparer la
valeur intrinsèque des
monnaies des différents
pays.

Lorsqu'il y a plus de
dettes à payer que de
sommes à recevoir dans
le pays pour lequel on
espère avoir une lettre
de change, le cours sera
au-dessus du pair, parce
qu'il y a plus d'offre
que de demande. Le cours
est alors favorable pour
ceux qui ont des lettres
de change à débiter. La
différence fait l'agio.

Dans le cas contraire
le cours est au-dessous du
pair, défavorable pour
ceux qui ont de l'argent
à recevoir de l'étranger.

dont il s'agit.

C'est le course du change.

La différence ne peut pas excéder les frais et le rif que) du transport.

Le commerce se règle souvent d'après le course du change; on fait venir des marchandises lorsque le course est au dessous du pair, on y envoie lorsqu' le course est au dessus.

Cela rétablit en partie l'ancien équilibre.

Si les achats et les ventes ne se contrebalancent pas on ne peut pas solder par des lettres de change; il faut alors solder par des envois de métal.

Ex. 15 millions. 10 millions — 5 millions de l'or.

Il y a alors dans le pays encourcier quelqu'un qui prête.

Mais on peut remplir la différence du temps par les lettres de change. Elles perdent par le temps qu'elles doivent encore

causier, les intérêts. C'est
 ce qu'on nomme escompte.
 Les banquiers créent tan-
 vent sans cette escompte
 du papier de circulation.
 (Commerce d'argent)

Mauvaise mesure si c'est
 pour emprunter de l'ar-
 gent. Lettres de change
 fictives

On peut aussi souvent
 solder par des lettres de
 change sur un autre
 pays. Ex nous recevons
 du vin de la France; -
 nous envoyons du
 drap en Italie; - l'Ita-
 lie envoie de l'huile
 des foudres en France;
 alors nous pouvons payer
 nos créanciers français
 en tirant des lettres de
 change à leur profit
 sur nos débiteurs en Ita-
 lie qui recevront ces
 traites en paiement de
 leur huile et de leur
 foudres; - au lieu nous
 autorisons nos créanciers
 français à donner des let-

tres de change sur nous, et
à les donner en paiement
aux Italiens, qui alors
s'en servent pour solder
avec nous, ce qu'ils nous
doivent pour le drap.

C'est ce qu'on nomme
l'Arbitrage.

Il faut poser cela en
note et comparer les
cours de change de dif-
férents endroits.

Les dettes et les créances
entre les nations sont
presque toutes soldées
de cette manière; - sauf
avec la Chine; - ou
avec des pays qui ont
des mines.

Les gouvernements pen-
sent laisser cela aux
soins des particuliers.
(Naples).

Avantages

On évite les paiements
effectifs, l'usure de la
monnaie, l'emploi
pendant tout le temps
du transport, de la circu-
lation des lettres de change.

Les frais de transport
Les risques.

Le changement en mon.
 la fonte ou les francs nées étrangères.
 de fabrication. — On fait beaucoup plus de
 circulation avec la même
 somme de numéraire.

Un perfectionnement
 qui s'y rattache est le
virement.

C'est le moyen d'éviter
 même l'emploi de numé-
 raire pour payer les bil-
 lets à ordre et les lettres
 de change.

A Londres, Clearing
house.

Pour 1643 millions d'affaires
 se font à Londres avec
 12 à 13 millions de métal.

per extraneum tenemus. Desinimus possidere statim ac animo possessionem abdicavimus, etiam si is quis nostra sit in possessione, mutati consilii nescius, nostro nomine adhuc detineat. At per ex-

(1) L. 27. 29. eod. Quibuscum pugnât Marciani sententia, (in L. 11. D. 41. 1.) ubi nullam unquam possessionem alienare pupillum sine tutore posse statuitur. Hac scilicet de re non una eademque sectarum doctrina fuisse videtur. Provoat quidem Marcianus ad auctoritatem Sabinianorum; hanc autem impugnâvit Ulpianus (L. 29. cit.) in Fragm. ex lib. 30. ad Sabinum desumpto.

(2) L. 21. § 3. h. t.

(3) L. 37. § 1. D. 41. 3. L. 4. Cod. h. t. § 7. Inst. 2. 6. art. 699. 2172. C. C. G.

(4) Paul. Reccep. Sent. V. 2. § 1. L. 11. h. t. L. 1. § 25. D. 43. 16.

(5) L. 12. § 1. h. t.

(6) Le demandeur au p titoire ne sera plus recevable   agir au possessoire.

De la propri t  et de la distribution des richesses en g n ral.

84-90

Vous avons vu en quoi
consistent les richesses, com-
ment ont été créées, - com-
ment les richesses circulent
avant de parvenir jus-
qu'à ceux qui les consom-
ment.

Il nous faut observer
maintenant comment
~~elles~~ un elles sont
partagées entre les habi-
tants d'un pays.

Comment chacun de
vient propriétaire de
sa part; comment cha-
cun obtient des richesses
avec le droit exclusif de
les faire servir à se, de-
lais?

La distribution est très
importante

Toute la théorie de la
prospérité admet com-
me une condition indis-
pensable l'existence du
droit de propriété.

Ce droit fait l'objet
d'autres études, et c'est
là qu'on recherche les
premiers principes de ce



droit et fautes les applica-
tions

Mais l'Économie poli-
tique considère les faits
de la propriété et leur influence sur
la prospérité.

La propriété est tellement
nécessaire que la plus gran-
de partie des institutions
sociales ont pour but
de le protéger. On peut
la considérer elle-même
comme une institution so-
ciale ^(fondamentale) qui existe dans l'in-
térêt commun.

Cette considération est
importante parce qu'elle
pose en même temps les
limites que ce droit doit
traverser; - savoir le mê-
me intérêt commun.

On le considère quelque-
fois comme trop illimité.
L'usage qui suit avec bien
de la société; la disposition
après la mort pour les sub-
stitutions, fondations etc.
ne peuvent pas être hors

85

La propriété exclusive doit
nécessairement comprendre
le droit de laisser les biens à
ses héritiers. Son utilité
serait en grande partie de
truite si la propriété
n'était que négoce. Il
faut le stimuler qu'on
trouve dans l'idée que
les enfants jouiront de
fruits, de travail et
des épargnes de leurs
parents, pour que la
prosperité nationale
puisse faire des progrès.

Il est important pour
la prospérité que chacun
puisse posséder tant et
peu de biens.

Un point important
pour la prospérité est
que les biens soient alié-
nables.

Les biens de main morte
ne sont utiles que pour
des destinations particulières.

culières. Il est impor-
tant que les lois réglent
les cas où on peut rendre
les biens manumorte,
Eglises, fondations.

La propriété indispensable.

Quant aux principes de droit elle appartient à d'autres doctrines.

Elle est une des principales institutions sociales - fondamentale.

Beaucoup d'autres institutions ont pour but que de garantir la propriété.

Comme institution sociale la propriété subit beaucoup de modifications dans les différentes époques et dans les différents pays.

L'économie observe ces modifications dans leur rapport avec la propriété.

Lorsqu'il n'est pas respecté la propriété vite s'empêche - l'impôt - mais

On la considère souvent comme un droit trop illimité; l'intérêt de la société peut exiger que la loi lui fixe des limites.

L'influence des différentes législations relativement à la propriété sur la prospérité publique n'a pas encore été bien développée.

Si nous remontons dans l'histoire il paraît que la première idée de propriété a été que chacun a la jouissance des fruits de son travail.

Cette règle comprenait toute la ré-
sèpe avant la propriété des terres.

La règle juste et nécessaire.

Pour les foyes de terre il parait
que l'idée de propriété est plus com-
pliquée.

Les nations ou les tribus se sont
considérées comme propriétaires
des terres avant qu'il y eut des
terres appartenant aux particu-
liers. Guerres de peuples Arabes
en Afrique et ailleurs, par-
ce qu'ils se disputent un terri-
toire.

Deux points ont donné lieu à
cette propriété:

le fait de l'occupation

la réunion du produit de tra-
vail avec le sol.

La propriété passagère (pour une loi-
saison) a précédé la propriété per-
petuelle.

Les lois sur les propriétés territo-
riales sont fort différentes dans
les différents pays.

Malgré tout la terre reste propriété de
personne lorsque l'agriculture s'y
trouve. Lorsque elle n'y
trouve pas elle ne
reste à personne.

La propriété territoriale commence avec la civilisation. 87
La culture des terres ne pouvait pas, au
lieu si la terre n'était pas propriété et
divisée.

Il est même misérable pour la propriété
rité que la terre reste en commun
entre les habitants d'un village.

Les premiers partages ne sont guère connus.
Les propriétés territoriales, dans le nu-
si de l'Europe sont généralement
de la conquête et de l'usurpation;
et dans les autres pays, elle ont égale-
ment subi l'influence de la force.

Cette origine ne les rend pas moins
sacrées après tant de siècles; la con-
que possession et surtout les échanges
multiples contre des capitaines
ont effacé ce qu'il pourrait y avoir
d'irrégulier dans leur acquisition.

Dans l'histoire nous trouvons
souvent des luttes ou les plus forts
ou les plus habiles,
emploient la force, la ruse et l'in-
trigue pour usurper la propriété
des plus faibles. Il appartient à
la véritable civilisation de faire
ceper de ces injustices.

Les conquêtes sont dans la politique
l'effet du même abus.

Un partage égal du sol entre tous les ci-
toyens est une chose impossible, et s'il
existait il serait bientôt changé par
les héritages et les aliénations.
L'inégalité tient à la nature des choses.
La propriété exclusive est même dans l'in-
térêt des pauvres.

Amerique, Nou-
velle Hollande.

Pour l'Écon. politique il est important
de bien distinguer les objets qui peuvent
être des propriétés

Choses - points d'échelonnage.

points de qualités personnelles

points de signes ou des droits éventuels,

rentes, promesses etc. Lorsqu'on

s'occupe de la distribution des ri-

chesses tous les droits qui ne sont pas

le droit de faire servir un objet à tel ou tel
dessein doivent être distingués. La liberté de
disposer de son

Les privilèges ne sont pas des pro-
priétés. Les propriétés person-
nelles n'ont pas
un droit de
propriété

En Amérique on fait de grandes conces-
sions à ceux qui veulent cultiver la
terre.

Les gouvernements et les particuliers
devraient également respecter la propriété

et l'alteration de la monnaie, l'arbitraire
travaux, comme en Turquie. — Les rois,

les sauvages, et la plus basse classe du peuple
n'ont pas des idées claires de la propriété. Russie.

Les divisions de territoires entre les nations se font ordinairement par l'occupation, sans que par la guerre et la conquête.

Quelque fois des lacs ou des rivières restent en commun entre les riverains.

Dans une nation la division des fonds de terre et des capitans a dans la règle pour base.

- l'occupation des fonds de terre;
- la création de l'utilité par le travail
- la réunion de richesses, créées ou sal non créé.

Le premier partage du sal appartient à l'histoire de chaque peuple, et se perd souvent dans l'obscurité du temps.

Chez les peuples modernes c'est dans beaucoup de pays pour les conquêtes, et l'abus de force dans le moyen âge que les propriétés foncières ont été obtenues.

Les capitans sont originellement la propriété de ceux qui les ont créés.

Dans le partage des terres une partie est restée propriété native,

ndre a l'usage de tous, comme les vi-
viers, les routes etc.

Une partie est restée propriété
nationale, a l'usage du gouverne-
ment, ou du prince; ce sont les do-
maines.

Sous ce rapport il y a une
grande difference entre les diffé-
rents pays.

Cela n'est pas indifférent pour
l'industrie. Il vaut mieux
ne pas avoir des domaines, que
d'avoir des dettes publiques.

Comme dotation pour la courne,
mais cela peut être important
pour qu'il soit plus indépen-
dant.

Le partage ^{entre les} des particuliers sub-
it des changements par dons entre
vifs et surtout par les succes-
sions. Les ^(autres) alienations ne sont
que des échanges. Mais les par-
tages changent assez par les épous-
ses des uns et les dépenses des
autres.

D'après les législations il y a
une grande diversité dans les succes-

Jeans.

89

Dans les premiers temps de la so-
ciete, les biens étaient plutôt pro-
priete des familles, que des individus
plutard les, dees se sont elais-
sies, et on a distingue des herita-
ges.

Dans les temps modernes on
a surtout eu deux systemes de suc-
cession quant aux partages:

Systeme allodial

Systeme feodal.

Les testaments sont ainsi intro-
duits avec la civilisation; a leur
egard il existe ainsi des differences,
qui influent beaucoup sur la
prosperite.

Portion disponible.

Substitutions.

Ces deux particularites ont une
grande influence sur:

l'accumulation des richesses,

l'inalienabilite de quelques biens.

Anglais

Angleterre 32000

En France les ma-
tis des habitants.

Injustice - effet nuisible sur la
production des richesses.

Grande propriete

Grandes et petites proprietes.

Grande culture.

(Les grandes ou petites cultures n'en
dependent pas directement.)

La possession de grandes terres sans capitaine est ce qui est le nuisible.

Un autre point important est la propriété des personnes morales, les corporations, fondations, etc. Les lois doivent limiter le pouvoir de distraire les propriétés au commerce. Les églises, et beaucoup d'autres objets peuvent avoir une utilité supérieure à celle de servir dans la production des richesses.

Les circonstances, naissent à l'infini, la législation en trace le marche de la nature. Révolution française.

Les différentes législations ont aussi causé des divisions du droit de propriété des mêmes objets, entre différentes personnes.

Le féodalisme avait introduit le partage entre le suzerain et le vassal.

Il y a aussi des partages de la surface et des mines; - du droit de chasse; - de pâturage ^(ou mine potasse). Les droits de péage sont importants. Ex. de la France sont une sorte de copropriété.

Dans quelques pays il existe encore un droit de retrait, basé sur l'idée

de caproprété entre les membres
de toute la famille. 90

honnoris pour l'industrie.
Des divisions du droit de pro-
priété peuvent aussi être fait
relativement: usufruit, usage,
servitudes, emphytéose, (rachetables)

Une disposition relativement aux
partage des biens, c'est que dans

Etrangers qui
possèdent chez
nous.

beaucoup de pays quelques choses
peuvent les posséder de biens

Propriétés que
nous possédons
chez les étrangers.
Droit d'ambaine

faud: Russie. &c

Dans quelques pays il y a des dispo-
sitions qui déterminent un mi-

un moyen de
la limite exigée
que ces bornes
sont trop grandes.

nimum et un maximum de
biens fonds qu'on peut posséder

On trouve qu'en France le mor-
cellement devient trop grand.

En Irlande les terres louées
sont également trop morcelées.

Le partage des biens subsistait
dans les siècles passés de grands chan-
gements par les confiscations, cela
a presque entièrement cessé dans
la plupart des pays, Angleterre,
Portugal, Italie &c.

Impôts sur la succession, et autres
Tous les privilèges tendent à inter-

porter les partages équitables, et na-
turels. Privilèges de rang, privilèges de
villes, de sociétés, de particuliers.

La meilleure législation pour la
distribution est celle qui prévient
que l'un ne jouisse des fruits du
Travail de l'autre; — que le droit
de propriété ne soit pas abusive-
ment étendu jusqu'à nuire
à la prospérité future, au présent.

La distribution des revenus.

f. 91-103

fol. 8 verso:
1829!

7

quasi vacantia ad fiscum necessario deferuntur: quod in jure romano etiam receptum fuit. leg. 14 cod. hb. 10 tit. 16.

Quæ nullius sunt, hæc publicæ utilitati necessario cedere debent: proinde ab ipsa civitate quæ universorum civium vices gerit recte vindicantur. Itaque fisci successio immititur præcepto in art. 713, C. Civ. sic enunciato « *Les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à l'état* ».

Aliam insuper successionem ex singulari fundamento memorat DELVINCOURT (1); scilicet hospitiorum gratia. Videre est legem die 15 pluvi. an XIII latam, edictum supremi reipublicæ consilii diei 3. nov. an. 1809. Quum de illa siletur in Codice Civili plura non dicemus: id solum notabimus hospitia fisco aliquando præferri.

Après avoir observé com-
 ment les richesses sont
 produites, distribuées et
 consommées; - il est im-
 portant de fixer notre
 attention sur les circons-
 tances qui augmentent
 ou diminuent le nombre
 des hommes qui en jouis-
 sent.

Chez presque tous les peu-
 ples on a considéré une
 population nombreuse
 comme un signe de force,
 comme un avantage
 pour le gouvernement;
 en même temps comme
 une chose qui dépend de
 la volonté des hommes
 et que de bonnes mesures
 peuvent procurer.

Opinion favorable atta-
 chée aux nombreuses fa-
 milles: Juif, Romain,
 - encore de nos jours; -
 mariages.



Amsterdam

Dans les temps modernes
on a commence' à obser-
ver plus attentivement.

Malthus, Adam
Smith ont deja entrevu que
c'etait une erreur
Malthus 1798.

Il a indique' a ce qu'il pa-
rait le véritable principe
de la population.

Il a demontre' que la
tendance du genre hu-
main est d'augmenter a
l'infini; mais qu'il
trouve des bornes dans
quantité.
les moyens de subsister.

C'est une loi de la nature
qu'on rencontre dans tous
les etres organises: plantes
et animaux; - elle sert
à conserver les especes.

Les hommes ont aussi la
possibilité d'augmenter
très rapidement pourvu
qu'il puissent conserver
la vie.

progre'sion geometrique. On a fait differens cal-
culs. Il suffit de recueillir
les faits. Dans quelques

Beaucoup d'autres l'ont
dit avant lui Stewart 1767.

une augmentation pro-
gressive

Tous parviennent a naviger, non,
pluie l'océan dans 10 ans.

districts de l'Amérique ?
La population a été dou-
blée en 20 ans; sans doute
la république en 25 ans.

Cette augmentation pour-
rait être encore plus rap-
pide; mais il est impos-
sible de la voir dans tout
le développement dont elle
est susceptible.

Il se rencontre bien en-
core en deçà d'une limite in-
franchissable dans les
moyens d'existence.

D'après un calcul de Lagrange
la population triplerait
en 26 ans; ce qui ferait
pour la France en 104 ans
2 milliards 430 millions,
beaucoup plus qu'on n'en
compte maintenant sur
le globe entier.

Exemples: la France
60, 120, 240, 480 millions
dans 100 ans.

Une telle augmentation
n'a jamais existé.

Mais toujours toujours
que la population aug-
mente on diminue avec
les subsistances.

L'Angleterre a doublé
de population dans les
derniers 50 ans, et d'a-
près tous les calculs, elle

avait été au paravant
500 ans à doubler.

Cela coïncide avec la mar-
che de la prospérité.

Voilà si par une analyse
rigoureuse nous pouvons
nous expliquer insuffisam-
ment le rapport entre
les intérêts et la population.

Nous avons vu qu'il se
produit annuellement une
certaine somme de ri-
chesses qui forme le revenu.

On ne peut consommer
qu'une somme égale à
ce revenu, sans dimi-
nuer la production pour
l'année suivante; — on
ne peut augmenter la re-
production future qu'en
consommant moins que
le revenu; — (Sauf les amé-
liorations des procédés, qui
requièrent ordinairement
aussi une augmentation
du capital)

Le revenu distribué entre
toutes les classes de citoyens

leur production les moyens de
subsister; mais la somme
ou maximum étant limitée,
le nombre d'hommes
qu'elle peut faire subsis-
ter est également limitée.

Si la population ne s'ar-
rête pas plus tôt, il se trou-
ve à la fin des hommes
qui ne reçoivent pas
ce qu'il faut subsister et qui
meurent. Voilà l'in-
flexible loi de la nature.

"La population dépend de
subsistance".

Que faut-il entendre
par les subsistances?

Il ne faut pas entendre
par subsistances les seuls
aliments qui sont à la dispo-
sition des hommes; car les
besoins ne se bornent pas
aux aliments.

Il faut encore moins
considérer comme la sub-
sistance d'où dépend la po-
pulation les objets neces-
saires pour l'existence qui
se produisent dans le pays,
car il est indifférent qu'on

+ Malthus n'avait pas encastré, abstrus les objets en les
ce très clairement ce qu'il produisant lui-même au
fait entendre par le lab., en les échangeant contre
distances d'un pays et c'est d'autres produits.
une des causes de beaucoup, Il ne faut pas non plus
d'argument contre lui qui considérer comme subsis-
portent à faux. On a envi- tances faut ce que le sal
sage son principe comme s'il tance qu'un peuple habite pour
avait considéré la population rait produire; car cette
que le sal qu'elle habite peut somme n'est pas et
nourrir, ne peut par conséquent
pas nourrir le peuple.

Un point fort important
c'est la distribution.

Quelques classes de la
société reçoivent un re-
venu qui est plus que
suffisant pour la con-
servation de leur exis-
tence.

Mais avons-nous que c'est
avec les progrès dans l'a-
gric.
culture des terres moins
fertiles et l'accumulation
des capitaux que ces classes
supérieures augmentent.

Dans ces classes les be-
soins sont calculés d'après
les habitudes et l'opinion.

Le nombre des personnes⁴
appartenant à ces classes
n'aurait ordinairement
pas au-delà de ce tant
des dépenses.

Il faut attribuer cela
au degré de civilisation
de prudence et de mora-
lité qui règne dans ces
classes, et qui restreint
les mariages de ceux qui
ne pourraient pas élever
leurs enfants dans la même
classe. *

* On retarde le mariage
plus souvent.

Si cela arrive et que le
nombre augmente au-delà
des moyens, ou si les re-
venus sont accidentelle-
ment diminués, on voit
les personnes de ces classes
descendre dans une classe
moins fortunée sans qu'il
leur manque encore du
nécessaire.

Il existe ordinairement
une grande ambition à
monter plutôt qu'à

Dans quelques pays les fa-
milles nobles s'éteignent.

descendre.

Les nobles. En Allemagne,
que ils deviennent trop
nombreux parce qu'ils
comptent parvoir venir
par le, faiseurs accardés,
à leur rang.

Au dessous de ces classes
plus riches se trouvent
les classes nombreuses,
des hommes salariés

1° par les revenus des
riches (non producteurs)

2° par les capitaux (pro-
ducteurs)

3° un petit nombre d'ar-
tisans indépendants ont un
revenu comme capitalistes,
entrepreneurs et même
voit et se la faire remonter
chiffonniers d.

Il y a encore plusieurs
degrés parmi les sala-
riés, dont quelques-uns
reçoivent plus que les
subsistances nécessaires,
mais les derniers rangs
ne reçoivent que ce qui
est indispensable.

Ceux qui se trouvent
dans un degré un peu plus
élevé ne peuvent augmen-
ter trop sans descendre

5
95
définitivement dans ce
dernier rang, et là se
trouve la barrière de fer
qui arrête l'augmenta-
tion du nombre.

* Plus que $\frac{4}{5}$ dans les pays
les plus riches.

La classe la plus nom-
breuse dépend donc

1° de ce que les riches
peuvent dépenser beau-
coup de leur revenu
pour salarier des per-

sonnes qui les servent

* La barrière aussi qu'on con-
somme au-delà du revenu
sans fonds de consommation;
cela prévient de la
mort dans les temps de disette.

2° de ce qu'il y a
beaucoup de capitaines
employés pour faire
travailler des ouvriers

Mais c'est une cause de
misère future. Lorsqu'on con-
somme des capitaux destinés
à l'industrie c'est pour
encore. La possibilité de trou-
ver une dernière ressource
dans son capital manque
dans l'Inde et rend les
disettes si meurtrières.

ce qui arrête la popu-
lation est

1° la perspective de
ne pouvoir élever des
enfants qui retiennent les
hommes de se marier
prudemment

Plus le minimum est bas,
et plus les disettes sont fu-
restes. Pauvres économes,

2° la misère lorsque
les hommes imprudents con-
traignent mariage sans

avoir des magasins suffi-
sants

L'accumulation forcée
des fortunes nuisible.

Consommation

* Les Chinois, les Indiens,
vivent de beaucoup moins
que les Européens; - les An-
glais ont plus de besoins
que le Français.

* Il suit de cette analyse
que le même revenu na-
tional ne produit pas
le même nombre d'ha-
bitans, mais que cela de-
pend aussi de la distri-
bution;

2 que même abstraction
faite des de la distribu-
tion cela diffère d'après
les climats et les ha-
bitudes qui font na-
ître le minimum de
subsistance nécessaire.

3 que la manière de con-
sommer peut exercer la
même influence; car avec
le même revenu et une
bonne économie on peut
faire subsister un plus
grand nombre d'habi-
tans. L'ordre ou la né-
gligence.

D'après ces principes de la population on peut s'expliquer comment les mesures pour enrayer les mariages n'ont pas eu l'effet de les augmenter considérablement, et comment le préjugé qui envisage le mariage comme un état où l'on peut entrer en se fiant sur la providence est souvent la cause de malheurs.

Les premiers liens de salaire, baissent jus- qu'au minimum.

Plus les hommes multiplient au delà des limites des subsistances et plus il en résulte de surpeuplement. Ils meurent tous que la faim les fasse mourir, par défaut d'autres objets que la nourriture. Les enfants meurent.

La mortalité est moins grande dans les classes aisées. ^x Paris.

Dans quelques pays les parents détournent les enfants

^x Des qu'il y a cherté de commodités les décès sont plus fréquents.

Sauvages; - La Chine.

Les disettes ont toujours aug-
menté la mortalité; elles
ont souvent été suivies de
la peste. Les fleaux ont
nécessairement diminué
la population; mais dans
tous les cas on les moyen
d'existence n'ont pas di-
minué d'une manière
permanente) s'est rétablie

$\frac{1}{3}$ avait péri de la peste

Narbonne ordonnance

26000 en 1711: 32000.

Décès de 16000 à 24000

par conséquent 320 naiss.

tauxes sur 100 décès.

x

Les ravages de la guerre
ne diminuent pas la popu-
lation pas les hommes
qu'elles font périr.

Le célibat des moines
égale l'oisiveté de l'industrie, et les ruines con-
(Les émigrations) L'Espagne n'est pas dépe-
plée par l'Amérique.
Les mesures contre la
peste.

1711 en Prusse, dans une pro-
vince les mariages monta-
rent de 6000 à 12000.

1720 Marseille

Les villes où la peste arrive
le plus souvent en Espa-
gne (Barcelone, Cadix) et
en Amérique (New York)
sont des plus peuplées.

x

Les améliorations dans
l'état sanitaire: la police
médicale, la vaccine d.
réduisent la mortalité beau-
coup ^{moins} grande; les hommes
vivent plus longtemps
mais les naissances sont

Page

1 sur 40 1786 - 1 sur 53. 1809.

à Genève 16^e siècle vie moyenne au fr¹ mains nombreuses.

28 $\frac{1}{2}$ ans

17^e siècle 23 $\frac{1}{3}$

18^e siècle 32 $\frac{1}{4}$

Les fléaux qui moissonnent la population n'en sont pas moins affligeants, et il n'est pas moins désirable que la médecine et la police sanitaire rendent la vie plus durable.

Il y a alors moins de souffrance

Il y a plus d'hommes faits et moins d'enfants dans la société. Les soins et les frais de l'éducation n'appartiennent plus de

* Les hommes qui ne se déve-
loppent pas, les hommes qui
naissent pas, ne souffrent pas fruit.

Comte Senefle 1674.

Indirectement cela con-
tribue à la population
parce qu'il y a propor-
tionnellement plus d'hom-
mes qui travaillent
moins qui vivent soustra-
villes. L'abolition des
maisons a eu le même
effet.

La règle que la population
ne peut pas augmenter

au delà des subsistances pe-
naît être sans exception.

Ce qu'on appelle une popu-
lation surabondante est
cette classe qui vit dans la
misère, ou les enfants me-
urent par défaut de lait
et les hommes souffrent
de faim: ce sont ceux
qui subissent l'arrêt de
la nature.

Mais l'autre règle: que
le genre humain a la
tendance à s'augmenter
au delà de cette limite
est-elle sans exception?

Il paraît que non.

La mortalité est quel-
quefois si rapide que les
naissances ne peuvent
pas remplacer les morts.

Climat: Sierra Leone,
Surinam, Campagne de
Rome, Kanari Postins.
Dans ces pays plus les
hommes deviennent rares,
et moins ils peuvent vivre.

8.

Dans ces pays, le climat
s'oppose également au
développement de l'indus-
trie, parce que des hommes,
qui sont toujours nés,
l'abeles ne travaillent pas.

Quelques auteurs ont pré-
senté une théorie à l'égard
de cette infécondité, qu'ils
prétendent opposer à celle
de Malthus.

Les pays les plus ancien-
nement habités devien-
draient insuffisamment
peuplés, et se dépeuplent.

Ce serait la même marche
que celle de la civilisation

cette tendance se dirige
vers de l'orient vers
l'occident. Et:

Si la stérilité causait
la dépopulation ce fait
ne renverserait pas le
principe de Malthus.

Mais la théorie est en
opposition avec les faits
qui devraient la prouver.

Et:
La mortalité doit être
excessivement grande

pour qu'elle ne puisse pas
être contrebalancée et
même surpassée par
les naissances

Rome, depuis 1819 à 1825
de 134,161 à 142,320, augmenta-
tion d, 159. (5346 recipients)

Cantons où l'on cultive
le riz, Zelande
Nombres de naissances, $\frac{1}{30}$ Rel, $\frac{1}{21}$ total $\frac{1}{28}$
1 deces $\frac{1}{51}$ $\frac{1}{28}$ $\frac{1}{39}$
Lutens sur les mariages
Zeland 100: 522
Drentho 100. 425.

Une autre cause de
mortalité qui diminue
la population, c'est l'ag-
clavage.

X L'immoralité et la débauche
naturellement
che ~~augmentent~~ ^{ou diminuent} quel-
que fois une grande
partie de la population
Otaïti.

Les familles nobles en France
avant la révolution.
Le luxe et l'égoïsme pen-
sant empêcher que les
classes aisées ne prennent
l'extension définable.

La France au IV siècle;

les nègres aux colonies
X Haïti prouve que ce n'est pas
le climat.

Il est dans des cas où la
population ne pourrait
pas augmenter, même si les
moyens d'existence aug-
mentent.

Mais ces exceptions n'ont
la population augmentera
toujours lorsqu'il y aura
plus de subsistances.

Montesquieu déjà observe
"Partant où il se trouve
une place où deux personnes
peuvent vivre commode-
ment, il se fait un mariage.
La nature y porte après

* Si l'on prouvait même que d'autres obstacles (physiques) empêcheraient dans quelque pays, une augmentation aussi rapide que de doubler en 25 ans, cela ne changerait rien à la théorie des que l'accroissement progressif est plus rapide que celui des capitaux.

lorsqu'elle n'est point arrêtée par la difficulté de la subsistance.

Une conséquence du principe c'est que la facilité d'augmenter pour la population ne dépend pas de ce qu'un pays est déjà très peuplé ou non. Ce n'est pas d'après l'étension du pays qu'on peut dire qu'il y a trop ou trop peu de population.

* On a souvent combattu Malthus en prenant sa théorie dans ce sens. Une grande population en soi n'est pas un mal. Grandes villes.

* Les pays très peu peuplés sont les moins bien peuplés. Les sauvages vivent dans la misère.

La population peut très bien augmenter et être mieux peuplée, ou diminuer et être moins bien peuplée. L'Angleterre, l'Espagne.

Depuis le 15 siècle de 24 à 8 millions. En 1814 la population était de 11 millions.

La population peut augmenter lorsqu'on parvient à satisfaire les besoins à moindre frais sans augmenter les revenus. Irlande, pomme de terre.

La même cause influe plus ou moins sur la population des autres pays. * En 1791: 4,200,000. en 1826 7 millions.

Le véritable moyen d'augmenter la population est par conséquent d'augmenter les Substances, c'est à dire les revenus.

Toutes les circonstances qui sont favorables à cette augmentation de revenus sont aussi favorables à la population.

Nous avons déjà vu comment les capitans se forment et l'augmentation, savoir par l'épargne. Cette augmentation est plus facile dans les pays neufs parce que la terre donne plus de fruits: Amérique.

La plus grande population, forcée à se procurer les céréales avec plus de sa- crifices, alors l'augmentation des capitans se ralentit naturellement.

La théorie peut passer une limite, au cette augmentation devrait s'arrêter parce que la production des céréales coûterait trop pour qu'il vaille la peine de payer des intérêts au capitalistes.

On pourrait chercher aussi un moyen dans une autre distribution, de manière que les riches ne souffrent pas tant.

Pour autant qu'il est possible, on
des déplacements injustes, on
pauvres utilement les abo-
lis et causer une extension
de population. Mais pour
autant que l'inégalité des
fortunes, est l'effet de la
nature des choses, on ne
pourrait pas utilement
la changer.

100 10.
~~Mais~~ cette somme absorbée
par les riches est considérable
qui'on le pense
si les lois n'interviennent
par l'ordre naturel.
On n'a pas des données cer-
taines à cet égard.

Calcutta. G. B.

Le revenu entier 430 $\frac{1}{2}$ mil-
lions de liv. st. les hom-
mes qui travaillent en
recouvrement d'après leur
292 $\frac{1}{2}$ - les autres 138
le premier comprendrait

^x Il faut encore considé-
rer combien d'hommes
les riches font vivre par
transfert de revenu

(en 1811) 13 les seconds 4
millions.

^x L'existence de ces classes
est importante pour la
civilisation et pour la
production; - les capi-
tales ne seraient pas tant ne seraient pas ac-
cultivées, et c'est aux sciences
cumulées dans leur

{ Les riches en font les conforts,
Leurs ne seraient pas tant ne seraient pas ac-
cultivées, et c'est aux sciences
cumulées dans leur

Dans les moments de de-
treise les revenus superflus
des riches sont une res-
source pour les autres
classes.

Un progrès dans l'art de con-
sommer peut quelquefois
reculer les limites de la
population possible.

On chercherait vainement
une ressource pour aug-
menter la population
dans l'augmentation de
main-d'œuvre; - car
on diminuerait par là
la somme du revenu.

Une considération très im-
portante pour la stabili-
té de la population, c'est
de trouver des moyens
de prévenir les peste, qui
morsamment les habitants,
et les disettes qui les
font mourir de misère.

Nous avons déjà obser-
vé que les progrès de l'art
la médecine, la chimie,
nous promettent des ga-
ranties contre le premier
de ces fléaux.

Quant aux disettes on de-
mande si des mesures
législatives ne peuvent
pas les prévenir. Nous
ferons l'objet d'un § à
part les questions relatives

108 11
aux lois céréales. Observons
seulement ici que les pro-
grès dans les cultures, leurs
variétés, et les rapports du
commerce ont déjà beau-
coup diminué le danger
des effets de mauvaises ré-
coltes, et nous promettent
de les diminuer encore
davantage.

La théorie de la population
a souvent été attaquée,
mais presque toujours en
la méconnaissant.

J'ai déjà mentionné quel-
ques objections, en voici
une qu'on ne cesse de répéter.
Malthus, dit-on, provoque
des mesures législatives
contre les marriages; c'est
une violation de la liberté,
c'est un régime absurde,
c'est immoral.

Malthus ni aucun auteur
de nous a proposé ces me-
sures. Ils ont seulement
observé qu'il ne faudrait

pas encourager les mariages
imprudent; - que la na-
ture est un stimulant suf-
fisant; et que les mariages,
sans moyens d'existence
ne produisent qu'une po-
pulation qui doit périr
de misère.

La plupart d'auteurs qui
ont écrit contre Malthus,
l'ont attaqué avec amer-
tume. Ils n'ont pas obser-
vé qu'il n'a fait que constater
ce qui est dans la nature
et que l'impression pénible
que fait cette situation
du genre humain, ne doit
pas être attribuée à celui
qui l'a indiquée; - qu'on
ne gagne rien à se faire illu-
sion; - qu'il faut chercher
le remède dans la procréance
humaine.

Un des derniers auteurs
qui l'ont combattue est
Everet, américain 83.

Dans son pays les capitans
augmentent avec une rapidi-
té insouhaitable.

* La terre est assez grande.
Houtmorency (Lismandi)
en 1600 = 16,444,266.
Les pays les plus peuplés
sont les plus prospères.

102¹²
Un des principaux arguments
est que la population serait la
cause et non pas l'effet de
l'abondance des produits.

C'est le travail qui avec
la richesse, il augmente avec
le nombre des travailleurs,
il devient plus efficace
lorsque un grand nombre
d'hommes est réuni, alors
la division peut être intro-
duite et l'industrie en gé-
néral perfectionnée.

Le raisonnement serait
très exact si la popula-
tion n'avait pas besoin
de capitaux pour pou-
voir travailler.

Un argument que l'au-
teur y joint a un côté
très vrai. Celui qui se livre
se surmonte
toutes les difficultés, semblerait
Jacob pour obtenir Ra-
chel; - de quelle activité
de quel effort n'est-on
pas capable dans l'intérêt

de la famille. Jusqu'à un
certain degré c'est fort
exact, et sert à complé-
ter la théorie de la popula-
tion mais pas à la renverser.
Certainement l'activité
redouble par ce stimulant,
mais c'est justement
lorsqu'on parvient à aug-
menter les subsistances
que l'on renferme, et qu'on
peut soutenir une famille;

Le pays le plus sensible est
celui où une industrie
toujours croissante permet
d'augmenter annuelle-
ment les consommations de la consommation,
et où la population est
assez éclairée et assez
prudente pour ne pas
arriver aux limites de la
misère.

— mais l'activité seule
ne peut pas parvenir.
Quelquefois aussi l'égo-
ïsme retient du mariage
ceux qui seraient en état
de le contracter.

Le même principe duquel
dépend la population d'un
pays explique aussi la dis-
tribution dans le pays.

Les habitants se fixent dans
les endroits où ils trouvent
des subsistances.

L'agriculture répand les
hommes dans la campagne;

x
 En Angleterre plus d'hab.
 tants dans les villes, en Fran.
 ce plus dans la campagne,
 plus encore dans le nord.

Il n'est pas exact de dire que
 les villes depauprent la
 campagne; le contraire
 est souvent vrai.

x d'un autre côté les villes
 qui demeuraient dans le
 chateaux viennent mainte
 nant au moins une partie
 de l'année dans les villes
 marchés.
 Babilon
 Alexandrie, Constantinople
 positions centrales.

les manufactures, causent
 concentrent les habitants
 des agglomérations dans les
 villes; le commerce in-
 terieur également, le
 commerce extérieur cause
 des agglomérations dans
 les ports de mer; - aux
 embouchures, ou plutôt
 à quelque distance des
 embouchures des rivières,

Beaucoup de causes ac-
 cidentelles y contribuent
 aussi: la lunette dans les
 villes, l'agrement de la
 vie sociale; - depuis que
 les chemins sont devenus
 plus praticables, et les cam-

pagnes plus sûres, beau-
 coup de villes sont main-
 tenant plus peuplées; - la course au-
 mente la population dans
 les résidences (Londres)
 Dans les premiers temps
 du moyen-âge un saint,
 un hermite a souvent causé
 l'existence d'une ville
 ou d'un village.

Steppes de Russie.
* un village en Escapè Tyne
a augmenté depuis qu'on
a decouvert une mousse
qui sert à bouler.

Il y a quelquefois des abita,
des presqu'insurmontables
pour la population, dans
l'absence d'une espece de
subsistances: combustibles,
- l'eau ^x 2. La nourriture
abonde quelquefois, mais
les autres objets man-
quent, les moyens de
transport manquent
egalement, alors la po-
pulation est arrêtée
sans ces endroits: in-
térieurs de l'Espagne,
Bengale, canal.

On ne peut pas fonder une
ville à volonté (Cathésius)
On ne peut pas empêcher
leur augmentation Londres,
Paris et autres augmentent
contre les mesures pour
en éloigner une trop gran-
de population.

f. 104.

præsens ut sibi caveatur requirere potest, ut rerum immobilium ab hominibus qui earum expertes sunt habeatur inspectio. Inventarii vero sumtus atque cætera ab absentis patrimonio deducuntur idque statuitur art. 126, § 3, quoniam sumtus rerum immobilium inspectionis quæ a lege non præcipitur absentis etiam incumbunt.

Maritus etiam de administratione bonorum uxoris cavere debet; quoniam vel redeunt rationes reddere necesse habet, vel non redeuntis heredibus momento quo communio dissolvitur. An cautio sufficiens sit iudicis est statuere, publico procuratore audito (art. 2040, 2041 Cod. civil, 517 Cod. procéd.).

Sicut illi qui præcario in possessionem missi sunt non possunt alienare neque hypothecam constituere, ita nec maritus alienare nec in bona uxoris hypothecam constituere potest (art. 128). Si vero vel alienandi vel hypothecam constituendi adesset necessitudo aut com-

Traites de commerce

Leur objet principal fut qu'il y a été de régler les exportations et les importations. On voulait se mettre mutuellement, le plus fort forcer le plus faible.



Le mieux vaut de se garantir mutuellement

* Lorsque l'on stipule un arrangement sur d'autres peuples on cause de, inimitiés, on

impose une charge au peuple sans qu'on en retire des profits véritables. Les stipulations sont dans le reste d'après un

De ne pas protéger différents: pour le douane

la contrebande aussi Protection; - justice longtemp, les prohibitions existant; prompt et impartiale.

Conventions sur la navigation sur une rivière. Refuser combinées contre la traite des nègres.

Les caef. qu'on a en commun Cela est important pour un bon système colonial. avec d'autres peuples. Le Rhin. Les riverains

sont les ayant droit Assistance contre les Nous sommes d'accord. pirates. Nous avons une alliance de cette es

L'Elbe &

Droit des gens maritime
politique.

peu avec l'Espagne.

Stipuler qu'on ne donnera
pas des lettres de marque,
ques pour les prises ma-
ritimes en cas de guerre.

De respecter le droit
maritime: que le pa-
villon couvre les
marchandises.

Neutralité armée.

Règles relatives au blois.

39
cessa, uxori demandatur, esse debere specialem; generatim mandatum nullius foret effectus; ita cavetur art. 223, 1538, quos cum jus publicum constituent, supergredi non licet.)

Quoad ad bona communione perlinet atque ad bona ipsius uxoris quorum maritus lege administrator constitutus est, iterum mihi placet clarissimi Toullier sententia, atque ad iudicis auctoritatem denuo recurrendum esse, mihi videtur. Si vero de uxoris bonis agitur, quorum etiam durante matrimonio apud ipsam remanebat administratio, iudicis auctoritate tunc modo eget cum de negotiis pertractanda sunt quibus peragendis incapax est, ad quae pertinent omnia ea quae merae administrationis non sunt.

Novo Codice cautum est, ut illi qui pecuniam ad absentes per-

*De differentiis institutionum
relativis a l'industrie.*

(1) Toullier, Tom. I, N° 458.

neque directa neque indirecta via. Quamobrem jure merito plures auctores dixerit illicitam esse atque pro infecta haberi illegitimorum adoptionem: quoniam adoptione legi fraus fieret, quod non ferendum.

Itaque conditio extranei aliquando melior est conditione illegitimi; cum exempli causa extraneis universa bona relinquere possunt, si non superstites fuerint neque ascendentes neque liberi. Cujus hæc plerumque allegatur causa: æquitatem non pati ut cognati legitimi, tota hereditate defuncti spolientur in filii illegitimi gratiam. Non immerito responderetur magis æquum esse ut qui de universo patrimonio disponere valent, illi libertatem exerceant potius erga personas quibus sanguinis vinculo

Nous avons maintenant traité les principales questions sur l'application des règles de l'économie politique qui donnent lieu à une grande divergence d'opinions.

Dans plusieurs de ces applications il s'est agi de savoir ce que le gouvernement peut et doit faire relativement à l'industrie.

Si nous voulons tirer de ces recherches quelques règles générales nous trouvons :

Que l'on a ordinairement demandé trop au gouvernement; - qu'on a esigé qu'il remédie à des maux au qu'il procure des biens qui ne dépendent pas de lui; et sur lesquels les bourgeois eux-mêmes ont le plus d'influence.



Que par la même erreur
presque tous les gouverne-
ments ont voulu trop
administrer, et disengager
ce qui devrait être aban-
donné à soi-même.

Le résultat de la science
est que la liberté de l'in-
dustrie est une des cir-
constances les plus favo-
rables.

Mais il ne s'en suit pas
que le gouvernement doive
restér tout à fait inac-
tive relativement à l'in-
dustrie.

Mais avons déjà in-
diqué plusieurs cas où
le gouvernement ^{(peut et} doit
intervenir dans l'intérêt
commun

Pour distinguer ces cas
où cette intervention est
desirable on ne peut
pas fixer de règles ap-
plicables dans tous les
lieux et dans tous les
temps. Cette intervention

2.
doit être modifiée d'après
les circonstances.

On peut observer que
la liberté peut être la
plus grande lorsqu'on
trouve le plus parfaite-
ment réalisée les (Hypo-
thèses) ^{principes} sur lesquelles elle
est basée dans la théorie.

Ces (Hypothèses) principales
sont :

1. que les particuliers
sont suffisamment dis-
posés à chercher leur
propre intérêt

2. qu'ils connaissent
leur intérêt mieux que
le gouvernement

3. qu'ils peuvent le
mieux atteindre leurs
intérêts abandonnés à
une libre concurrence.

4. que l'intérêt de par-
ticulier réunis est en
même temps l'intérêt
commun de la nation.

Il faut encore ajouter
à ces conditions d'une
liberté complète:

5.^o que l'intérêt des
riches ne se trouve
pas en opposition
avec quelque intérêt
d'une plus grande
importance.

Si tous les hommes
étaient actifs, moraux
et éclairés au travail,
venait après près de cette
la plus grande liberté de d'industrie
possible; — mais les so-
ciétés les plus avancées
sont encore loin de cette
perfection.

L'intervention du gou-
vernement est surtout
negative. Il ne doit
pas intervertir l'ordre
naturel, mais il ne
doit pas non plus s'op-
poser que d'autres l'inter-
vertissent, et dans toute,

3

Les sociétés il y a des hommes
mes qui ont cette tendance.
Il doit donc protéger
pour chaque membre
la liberté d'industrie
qui peut lui être occa-
sionnée. Il doit empêcher
que quelques membres
de la société n'abusent
pas de leurs moyens
pour entraver la liber-
té des autres.

L'absence d'une ou plu-
sieurs des conditions de
la plus grande liberté
peut souvent rendre l'in-
tervention du gouvernement
nécessaire ou utile.

- 1 Les hommes ne sont
pas assez actifs pour
leurs propres intérêts
dans tous les états de la
civilisation. Ex. Nègres, les
Indiens de l'Amérique.
- 2 Souvent ils ignorent com-
plètement leurs intérêts.
- 3 Il y a des habitudes que

les particuliers ne peuvent
pas s'arrêter : physi-
ques, politiques.

Et dans la concurrence
il n'y a pas toujours
une lutte loyale de
forces naturelles et d'ac-
tivité ; - les abus sont
devenus les autres sont
assez fréquents.

4 Il arrive de temps en
temps qu'il y a apposi-
tion entre l'intérêt par-
ticulier et celui des
concitoyens ou de la
société entière.

5 Les intérêts plus élevés
seraient souvent négligés
sans intervention du
gouvernement.

C'est dans ces circonstances
que des méfaits du gou-
vernement sont sou-
vent nécessaires. Sans
en avoir déjà mention-
né plusieurs ; - et pour
compléter le système, nous
allons nous en préoccu-

observerons tantôt que
 les institutions qui se
 rattachent à l'industrie
 n'emanent pas toutes du
 gouvernement; - il y en
 a qui existent par les
 efforts de citoyens réunis,
 quelques uns aussi sont
 d'origine religieuse.
 Nous les réunirons
 dans ce §.

De l'immigration et des in-
dustriels.

Nous avons vu que le
 gouvernement n'a pas be-
 soin de prendre des mesures
 pour augmenter le nom-
 bre des hommes indus-
 triels.

Uniquement dans quel-
 ques pays il est de l'in-
 terêt d'encourager l'immig-
ration. Amérique du
 Nord, le Brésil.

Règlement, associations
 pour avoir soin des étrangers.

gens qui arrivent; - j'en
venis qu'ils ne savaient tra-
vailler par l'ignorance du
pays, de ses lois etc.

Les gouvernements ont sou-
vent fait venir des ouvriers
étrangers pour établir
chez eux des industries que
les indigènes n'exerçaient
pas encore: Elisabeth fit
venir des fabriciens fla-
mands; Pierre le Grand,
Frédéric le grand.

Ils faisaient très bien
dans l'état pen-arrancé
ou se trouvaient l'ac-
tivité et la connaissance
chez les peuples qu'ils
gouvernaient. Nous
fournit maintenant af-
fer avancés pour que les
particuliers se procurent
des ouvriers habiles dans
les autres pays lorsque ce
la est nécessaire; et les
particuliers par leurs re-
lations et leurs voyages,

5
sont ordinairement à la
hauteur des camarades,
pour savoir quelle indus-
trie requiert l'assistance
des travailleurs d'autres
pays.

L'encouragement de
quelques entrepreneurs
étrangers peut encore
être utile.

Faut-il admettre les
ouvriers étrangers ?

Dans ce cas ordinaire
on aurait fait de la
reparier, ils viennent
faire un travail dur
et à bon compte; ils
satisfont à des besoins
temporaires ou péri-
odiques de travailleurs.
Mais dans l'intérêt de
l'ordre public il est bon
de les soumettre à quel-
que surveillance afin
que des malversations et
des ruses ne se

meurent pas parmi eux.

Les étrangers qui viennent moissonner dans les environs de Rome commettent souvent de brigandages.

Le cas peut aussi se présenter qu'une trop grande affluence d'émigrés étrangers devienne désastreuse pour un pays:

En causant une baisse subite dans les salaires, une surabondance de population qui devient à charge.

Dans ces cas le gouvernement peut utilement s'opposer à leur affluence.

Cela peut surtout se présenter dans des années de cherté. (Les Irlandais présentent ces dangers pour l'Angleterre).

Le gouvernement ne peut pas rendre les citoyens industriels et

artifices contre leur goût, ⁶
mais il peut prévenir ou
éloigner les causes d'acti-
vité.

On doit considérer com-
me très nuisible toutes
les institutions qui am-
pêchent quelque classe
de la société de s'occu-
per d'industrie:

En France cela exis-
tait relativement à la
noblesse.

Des impôts et des de-
voirs souvent humili-
ants (comme la taille)
imposés aux classes in-
dustrielles, tandis que
les classes oisives en
étaient libérées aug-
mentaient beaucoup ce
mal.

Est-il bon d'honorer le
travail? Dans la Chine
l'Empereur laboureur
tous les ans la terre.

On a proposé comme
une institution utile

que tous les citoyens, sans
être obligés d'embrasser
une profession.

Dans les communes
cela a longtemps été
indispensable pour
pouvoir exercer les
droits de citoyens; en
Angleterre cela existe
encore.

Pour l'industrie
cette institution est
sans effets, elle sege-
nère en formalité.

Les institutions qui en-
pêchent d'exercer cer-
taines professions, sans
avoir fait un long
apprentissage, et sans
remplir beaucoup de
formalités, - sans au-
si des entrées à l'ac-
tivité.

(Boutiquière 4 années
d'apprentissage 2 années
de service, brevet 30 livres
maîtrise 500; - Lanctier
3 années d'apprentissage
4 années de compagnonage,

9

Brevet 15 livres, maîtrise
360 livres avec maîtrise.

Quant à l'impôt qui
était ordinairement levé
sur les métiers, il a été
remplacé par le droit
de patente, qui est beau-
coup moins pesant et
qui n'est pas en gé-
néral une entrave à l'ac-
tivité.

Seulement par des ef-
fets indirects les pa-
tes peuvent présenter des
inconveniens.

lorsqu'elles empêchent
la combinaison de plu-
sieurs métiers; x

lorsqu'elles empêchent
les entrepreneurs d'em-
ployer accidentellement
plus d'ouvriers (cet
inconvenient est repro-
ché à la loi actuelle
par les journaux de ces
jours)

x les séparations, les
transitions.

Dans beaucoup de pays
les juifs ne sont pas ad-

mis à exécuter la plupart
des métiers; - il est im-
possible d'abréger que c'est
entraîner leur activité;
(abstraction faite de
l'injustice).

La libre circulation
des individus est un
point essentiel pour
l'activité. L'entre-
preneur doit pouvoir
s'établir partout, et
l'ouvrier doit pouvoir
~~être~~ se transporter où
il veut chercher du tra-
vail.

Mais il est important
pour l'activité des ci-
toyens que chacun soit
libre dans le choix de
l'industrie dont il veut
s'occuper; - il ne suf-
fira pas que le gouverne-
ment n'établisse pas
lui-même des entraves,
à cette liberté; - son
intervention devient sou-
vent indispensable pour

protéger cette liberté; 8

Les autorités locales ou provinciales ont souvent la tendance à y mettre des obstacles (ils ont souvent empêché les bacheliers, les vauriens, les colporteurs etc d'exercer leur industrie.)

Lorsque par des espèces de corporations on compense à exclure les industriels de certains métiers, à voler le nom, neant neant, il devient nécessaire d'estimer ces abus par de bonnes mesures de police.

Puis ne pas diminuer l'activité de la nation il est extrêmement important que le gouvernement ne distraie pas beaucoup d'hommes de la vie industrielle.

Dans presque tous les pays, on trouve un grand nombre de fonctionnaires,

Omnibus entrées à
Paris au commencement

publics qui ne sont pas né-
cessaires au actif; sou-
vent ils n'ont qu'un
titre.

Leur nombre était enor-
me en France avant la
révolution. On y avait
créé une infinité de
charges qu'on vendait
pour le procure de l'ar-
gent.

Elles étaient hérédi-
taires, souvent inu-
tiles et pesaient sur
le peuple.

Et: Officiers de bailliages
plancheteurs boueours.
Officiers inspecteurs, visi-
teurs, langueteurs, contrô-
leurs de pores et parcellaux
officiers inspecteurs de neaux
officiers contrôleurs de
beurre
Officiers esseyens de frome-
ge.
Officiers hatters, à la cour.

Il y avait 4070 charges
rénales qui en allaient
entr'autres 900 Secrétaires
du Roi.

En Angleterre les places^{9.}
inutiles sont très rares,
breuses.

La révolution française
comme celle de l'Angle-
terre n'a pas fait cesser
cet abus. C'est toujours
un appât pour les parties
dans les états agités, et
c'est un moyen pour
ceux qui veulent avoir
de l'influence.

En Amerique il y a
le moins de places
inutiles et le plus d'ac-
tivité.

Il est bon que le gou-
vernement paye bien
ceux qui sont actifs
dans son service public,
mais les emplois qui
donnent des revenus
même peu considérables
font souvent négliger
inutilement des per-
sonnes qui sans cela au-
raient trouvé une ressource
dans leur activité.

Il est bon que les jeunes

C'est une circonstance
nuisible pour l'activité
qu'un trop grand nom-
bre de personnes se des-
tinent à des emplois publi-
citaires.

gens ne comptent pas sur
des emplois, car si l'on
fait un reproche au gou-
vernement d'augmenter
les places; - il ne faut
pas nous plus exiger qu'il
en donne.

Un point important
est de faire passer
à l'industrie au lieu
de hommes que
payés par le service
militaire

Est-il bon de faire
travailler pendant
la paix les soldats
aux travaux publics?

Il est utile qu'ils ne
se déshabituent pas
du travail; - causes.

Les convents appartiennent
aux institutions
nuisibles à l'activité.

Que faut-il penser du
jour de repos, institution
religieuse qu'on trouve
presque chez tous les
peuples? - Damon, Lis.

Des jours de fete mal
triples sans unifiable.

Des institutions, des
encouragement pour
que les ouvriers ne tra-
vaillent six jours de
la semaine sont très
utiles.

Quelquefois il est bon
de limiter l'activité
dépense d'employés
des enfants jusqu'à un
certain age, dans les
fabriques, dans les mines

dépense que certains
travaux dangereux, mes-
sieurs se fassent par des
hommes, lorsqu'on peut
les remplacer par des
machines. (namaneras)
claques.

Pourrait-on améliorer
le sort des femmes de
Liege par des réglemens?
Ils ne vaudraient pas les
mauvais

Associations pour l'exer-
cice de cette défense en Angleterre.

maudi. Cette institution
mérite notre admiration.
Le Chinois ne l'est pas.
Bourgeois.

Le rapport entre le
maître et les ouvriers
a fait l'objet d'une
faute d'institutions
chez tous les peuples.
L'origine de ces rapports
paraît avoir été celle
de la victoire le vain-
queur ont été le vain-
cus les vaincus les es-
claves. De l'esclavage

est venu le serfage, l'at-
tachement de l'ouvrier
au sol qu'il doit la-
bourer; ensuite sont
venus les corvées, etc.
plutôt une situation
plus indépendante.

Dans beaucoup de
pays ces institutions
existent encore et l'on
les gouvernemens sont
occupés à les abolir
graduellement. Autriche
Hongrie
Bohême Prusse Livonie Isthme.

Nous avons encore des
esclaves dans quelques
colonies. Le gouverne-
ment veut le faire
disparaître.

Institutions Transitoires

Enregistrement et
acte de l'état civil
sans qu'on n'en ait
traduit plus.

Défense de le faire
travailler plus qu'un
certain nombre d'heures
par jour et de jours
par semaine.

Femmes enceintes, mères,
défense de séparer les
époux, les enfans de la
mère.

Dépense des esclaves,
Rachat par leurs
propres épargnes.

Défense de punitions
corporelles.

Longtemps après que
les restes de l'esclavage
avaient disparu il a
encore existé des liaisons
d'une stricte subordi-
nation entre le maître
et l'ouvrier. Dans beau-

11
115
camp de pays les rapports
existent encore. Il vaut
mieux que le maître et
les ouvriers fassent un
contrat tout-à-fait
libre; cela relèvera la
classe ouvrière et aiguill
onnera son activité.

+
La subordination doit
s'établir par le respect
qu'inspirent les maîtres,
qui par leur position
peuvent si facilement
être les bienfaiteurs
des ouvriers

+ Une juridiction excep-
tionnelle ne paraît pas
désirable

Les Anglais ont aussi
bien fait d'abolir les
défenses de callipien en-
tre les ouvriers.

Mais il paraît qu'on
devrait mieux protéger
les entrepreneurs contre
les voies de fait de la
part de leurs ouvriers,
Rivaltes, briseurs de
métiers etc.

Les mesures doivent
toujours partir du prin-
cipe de la sécurité publique.

Une institution de
police qui paraît être
fort utile est celle du

livres dont chaque ouvrier doit être pourvu?

Il serait bon peut-être de surveiller plus attentivement la classe très inférieure des ouvriers nomades ou irréguliers qui sont occupés aux travaux publics, 1° par philanthropie 2° par la sûreté publique.

x Il faut que le gouvernement s'occupe d'autant plus d'une classe d'ouvriers d'après qu'elle a plus besoin d'être guidée et qu'elle présente le plus de danger pour l'ordre public.

La circulation ne doit pas être entravée, mais favorisée par ces mesures. Les travaux publics pourraient quelquefois être réglés dans l'intérêt de ces ouvriers.

x Changeurs, déchargeurs, porteurs de marchandises, on peut les considérer, de près et de loin, comme des ouvriers.

Tout-il prescrit quel que chose relativement aux salaires? Le taux ne devrait être réglé par la loi.

~~de payer en argent.~~
ou en nature? non.

On a trouvé nécessaire de faire quelques exceptions surtout dans les grandes villes:

porteurs; porteurs d'eau; - ~~fiatux~~
x parce que leur industrie donnerait lieu à de la concurrence libre.

* Pour surveiller les trans-
ports d'objets imposés
par les autres pays.

¹²
En faisant les parlances de
ces ouvriers on leur a or-
dinairement accordé le
privilege.

Des dispositions de police
particulières parcou-
rent indispensables,
mais leur nature n'est
pas encore bien détermi-
née. En Angleterre et
en France le même
dispositions existent.

Arrêté du 18 mai 1827.
plus des corporations

On a prescrite dans quel-
ques pays que les ma-
tres payeraient leurs
ouvriers en nature argent.
C'était afin qu'ils n'ob-
tissent pas de leurs igno-
rance.

Lorsque les salaires s'é-
tablissent par un contrat
libre, la forme ainsi
bien que la quantité doit
être abandonnée aux
parties.

Une institution d'habi-
tude existe généralement
c'est de payer les ouvriers

par semaine, et le dernier
jour de chaque semaine.

Il vaudrait peut-être
mieux de choisir le jour
avant celui
du marché.

Quant aux entrepreneurs
du le gouvernement
doit rarement intervenir
par leur intérêt
ou celui de la Société.

Mais avant déjà com-
battu les monopoles
ou les privileges. Ils doi-
vent toujours être des
exceptions: brevets d'in-
vention, compagnies pri-
vilegées.

Limites le nombre des
entrepreneurs pour quel-
ques industries ne peut
être bon que dans des
cas rares ou au cas tou-
jours à des obligations
dans l'intérêt public; et
même il est même dan-
ger de la limitation est
admissible: celle des banques

et des banquiers n'est pas
admirable ; - celle des
courtiers à la bourse, des
fiacres 2 est disputable.

Dans quelques industries,
on ne peut pas admettre
tous les citoyens comme
entrepreneurs.

- 1 lorsque une confiance
spéciale est indispensable
- 2 lorsque le défaut de con-
naissances entraînerait
de grands dangers pour
le public
- 3 lorsque une entreprise
faite sans les capitaux
nécessaires serait un
obstacle pour d'autres.

ad 1 Les courtiers ou la
^{(agents de change}
bourse, les échangeurs 2.
Il faut que le commerce
puisse se fier à ces personnes,
leur témoignage doit sou-
vent servir de preuve 1.

ad 2 Les pharmaciens
ils feraient mourir les
hommes par leur inex-
périence. Si le partisan

Les imprimeurs? non.

Ceux qui vendent du poison.

liers étaient en état de versifier leur habileté ou paraissait les admettre sans examen.

Dans un état peu civilisé cette restriction et même la première doit être plus étendue.

ad 3. Les entrepreneurs de mines, de routes de canaux etc. ne perdraient pas seulement les fruits de leurs entreprises si leurs capitaux n'étaient pas suffisants, ils entraveraient les autres qui avancent par force l'entreprise de ces travaux avec de meilleurs moyens.

* Les banques publiques les sociétés anonymes sont restreintes par raison de la confiance dont elles pourraient abuser.

Cette restriction existe aussi en Angleterre, dans l'application on doit être très circonspect.

Pour quelques entreprises il est fort douteux Système des licences en Angleterre: Cabarets.

Il est bon que le droit d'exercer une industrie puisse être interdit à celui

qui est convaincu de l'am.
plager comme moyen de
commettre des crimes
ou délits.

* ou qui auraient volé
ou commis de violence,
envers de personnes qui
se trouvaient chez eux.

Andarquettes au cabai,
netiers qui ont recélé
des malfaiteurs *

Boucampes, marchands,
de vin qui ont mêlé leur
marchandise de poison.

Cela peut régulièrement
se faire par jugement.

* Bateaux à vapeur et
autres.

Messageries ?
* dangers, confiance.

Dans beaucoup de pays le
gouvernement admette
les messageries.

Il serait peut-être bon
de régler très strictement
les formalités à remplir
et les garanties à don-
ner au public, mais
admettre alors tous ceux

* On fait bien d'exclure qui remplissent ces
l'arbitraire - convenance conditionnel.
loyale

Est-il bon que les caes
prescrits aux entrepre-
neurs d'industries comm.
ment ils doivent tenir
leurs livres
leurs comptes ?

Les formes prescrites
pour les livres devraient

seulement être applicable,
pour procurer des profits
net
sans qu'on peut obtenir
les avantages de la faillite
(insolventie)
pour le reste pas.

Un point important pour
les entreprises d'industrie
ce sont les Sociétés. Elles
ont de la plus grande
utilité sans ^{rien} rapport.

- 1° Pour des entreprises
qui requièrent des capi-
taux très considérables
- 2° Pour celles qui doi-
vent durer plus long
temps que la vie d'un
homme
- 3° Pour que de petits capi-
talistes puissent profiter
des grandes entreprises
- 4° Pour que les grands capi-
talistes en prenant part
à beaucoup d'entreprises
puissent s'assurer de la
moyenne des profits ordi-
naires.

15.
La législation contient par
tout des dispositions spéciales
pour les sociétés commer-
ciales.

pour faciliter leur éta-
blissement
pour leur donner les
droits comme ceux ^{modaux} ^{citoyens}
pour garantir les sociétés
et l'état
contre leurs abus.

Ce sont surtout les socié-
tés par actions (ou ans,
nyones) qui sont soumises
à des restrictions indis-
pensables.

Le gouvernement doit
les approuver, et confir-
mer l'acte de l'associa-
tion, qui doit être rendu
public.

Les actionnaires n'étant
pas obligés au delà de
leurs actions, il est in-
dispensable que l'existence
du capital soit constatée
et publiée.

Il est fort utile que
les titres de crédit émis
par la société et la nature
de la société et qu'ils soient

x
Il n'y a pas de garantie
dans la fortune des gérants.

* Cela est d'autant, pour, nécessaire, au porteur, qu'il

Les deux grandes sociétés
chez nous

Société pour encourager l'industrie à Bruns.
30 et 20 millions

Société de commerce à la Haye 24 millions

Le Roi a garanti 5 p. 100 d'intérêt.

Les actions ne sont pas négociables.

Conclusion

* Qu'elle soit autorisée aux actes indispensables pour l'exécution de son entreprise: expropriations, etc

Le sont ces sociétés, qui font en Angleterre l'entreprise de beaucoup de travaux publics; - et la même institution s'établit chez nous

Canaux, routes, écluses, ponts, navigation etc.

Comme de pareilles entreprises sont dans un rapport direct avec les intérêts publics le gouvernement intervient pour régler les conditions.

Il faut que la société reçoive le droit de rétention les avantages qui la récompenseront: l'arrivage, le péage etc.

* Elle doit être soumise à des conditions et procès cahier des charges.

Travaux de la part du gouvernement.

En Angleterre acte du Parlement, pour quelque cas, une charte royale, chez nous et en France une ordonnance.

Il faut beaucoup de précautions pour les accords Enquêtes.

En Angleterre il y a une garantie qui manque ailleurs dans la publicité de l'actuaire. Chacun est autorisé à exiger l'accord, plissement des conditions.

Il est dans l'intérêt des industriels une quantité de dispositions exceptionnelles, des lois civiles, et de coutumes qui ensemble forment le droit commercial.

Il est seulement inconvenient que le droit exceptionnel ne s'étende pas à tous les industriels.

La procédure et les tribunaux de commerce sont

également introduits dans l'intérêt de l'industrie.

Il est d'autant si les tribunaux séparés sont dans des affaires commerciales seraient peut être plus

* La procédure doit souvent être très rapide.

Dans l'intérêt de, indus-
tries, le gouvernement
ne doit dans la règle pas
prodre lui-même.

Nous avons déjà vu qu'il
ne saurait prodre
à aucun son compte.

Il suit de l'industrie

1° par la concurrence
parce qu'il peut se né-
cessaire de travailler avec
perte, ou

2° par monopole
parce qu'alors il en-
pêche une industrie aux
particuliers.

Dans tous les pays il
y a des productions fa-
ciles par les gouvernements
Elles sont en partie con-
traînues à la règle; - en
partie des exceptions.

Les exceptions sont

- 1° Comme modèles,
pour les particuliers;
- pour de premières es-
sais. L'utilité dépend

Faute de fer en France

alors du pays.

b 3^o ou présente comme
exception les productions,
pour le gouvernement
objets de luxe

Gobelins }
Glaces } en France
Tapis }
porcelaine }

Le mal est moindre
mais la nation paraît
insuffisante.

Canon, fusils,
poudre à canon, neuf,
Teaux

La nation est meilleure
sûreté du pays; - il faut
juger d'après le pays.

a 2 Dans l'intérêt de
l'industrie ^{elle} même et des
habitants en général
monnaie

poste aux lettres ?
poste aux chevaux ?
diligences ?
télégraphes ?

x et de l'ordre public.

4 Dans l'intérêt de
l'humanité x

travaux publics acci-
dentels, pour occuper de
pauvres. Prisons de
dans quelque ville, d'Alce

La règle peut subir des modifications d'après la situation du peuple.

magne; ateliers pour les pauvres d'observant que ce n'est jamais pour jouer proprement le rôle d'industriels, toujours pour un but accessoire.

Commence du Japon anomalie.

Mais avons déjà vu dans les régies.

Un des moyens les plus effi-
caces pour développer
l'industrie, c'est de ré-
pandre les connaissances,
qui s'y rapportent, et
de procurer aux jeunes
industriels l'occasion
de s'exercer.

Les maîtres ne faisaient
que conserver la routine,
beaucoup d'école, ont
eu le tort de ne procurer
que la théorie; - ni l'une
ni l'autre suffit.

On n'a presque pas encore
de bonnes institutions
pour l'industrie; - on
a plus en soin de l'in-
struction scientifique; et
tant que celle-ci soit
mise en rapport avec
l'exécution.

On peut attendre le plus
grand bien d'écoles
spéciales.

Termes modèles.

Il y en a une chez
nous à Wateren; - A Paes
en a une sur l'île de Wal
cheren (Sallebergh, Haglin
Hafuzl.)

Roville à Lamballe près
de Nancy 2)

Chez les Anglais les grands
des exploitations des
particuliers. -

Écoles forestières

(Tarant Maria Braun)

École vétérinaire

(à Utrecht)

Jardin économique

(à Liège)

Musées de modèles d'in-
strument d'agriculture

Fabrique modèle.

(Amsterdam; - fabr.
H. D'Onalins Tilly)

École des mines.

Écoles industrielles

Trois variétés suivant les
besoins des industriels.
(à Liège une des pre-
mières écoles de cette es-
pèce a été établie)

Ateliers de différentes
espèces.

Atelier de menuise-
rie &

Conservatoires d'arts
et métiers

Il faut y joindre de
ce qui comme à Paris
École de Commerce
à Liège.

Écoles polytechniques 124 20
ou les sciences mathématiques et physiques qui tiennent à l'industrie sont enseignées et en même temps la pratique.

Les écoles primaires
avant tout.

Société pour la diffusion des connaissances utiles qui ne payent des livres à bon compte.

Fort des exceptions ni l'enseignement ni les livres ne doivent être donnés gratuitement. (Drs. de Bronghan)

L'instruction utile est presque toujours la base de l'instruction morale.

non excluderetur, filius naturalis dimidiam tantum partem hereditatis haberet; quis igitur dicere audebit, quia adest propinquior cognatus ascendente potior, dodrantem filio naturali competere; præsertim cum verum sit defuncto ascendentem superstitem esse.

Quum non adsunt neque ascendentes neque fratres sororesve aut ex his descendentes, filius naturalis dodrantem obtinet. Portio hæc ex integra hereditate præcipitur: si enim legitimus fuisset, totum cepisset, proinde quia illegitimus est, totius novem uncias habere debet. Quotquot sint legitimi cum illegitimo venientes eadem pars huic conceditur. Ponatur itaque defuncti multos esse cognatos in linea paterna, multos quoque in materna: illegitimus dodrantem accipiet æque ac si unus tantum cognatus adesset vel in remotissimo gradu.

Quapropter deficientibus ascendentibus, fratribus vel sororibus ex hisque liberis facillime determinabitur illegitimi portio: cum nusquam varia sit. Nihilominus agitur questio maximi momenti: an videbitur semis an dodrans ad illegitimum perti-

Il existent quelques insti-
tutions qui ont du rap-
port aux capitains

La base est prompte
peut être comment on sait.

Bon système d'hypo-
thèques - la publicité, la
sûreté sont les traits
caractéristiques.

Dans quelques pays on
a prétendu mobiliser
par cela les biens immen-
sibles. En quoi cela con-
siste. En Prusse.

Eviter toutes les formes
superflues pour les
mutations, seulement
les dépenses.

Il ne faut pas s'oppo-
ser à la sortie des capi-
tains; - mais pour quel-
ques pays il est utile de
favoriser l'emploi de
capitains étrangers.
la Russie s. liberté et
sûreté suffisent.



Contre l'incendie, dans
sans de met

Une institution impor-
tante pour les capitains,
fixer ce sont les assurances

elles sont inventées dans
le dernier siècle: 1705 dans
le Brandebourg.

La perte totale n'est
pas moindre; mais elle
est supportée par les
revenus et ne diminue
pas les capitaux.

Elle ne dérange pas les
fortunes.

police d'assurance

2 sorte d'assurance,
Compagnies ou particuliers,
les premiers, - com-
mencent le font

Sociétés d'assurance
mutuelle.

Le gouvernement peut
intervenir pour surveiller
les les opérations, afin
de prévenir les fraudes,
les malversations.

Le gouvernement ne
pourrait pas se char-
ger de l'assurance
elle-même, ce serait
plus à charge au public.

Personne ne doit être
forcé à assurer ses propriétés.

on doit punir cent fois
au moins deux fois le
même objet.

126 2
mais le gouvernement
peut bien intervenir pour
rendre le danger moins
grand.

1 par de bonnes mesures
de police pour étendre
les incendies

2 par des réglemens
pour les prévenir
défendre les toits
de chaume.

prescrire des règles
pour la construction
des cheminées.

quelquefois il est bon
d'ordonner que des
bâtimens soient à
l'épreuve du feu.

Les prisons devraient
toujours être bâties
comme cela.

NB Le danger diffère
d'après les observations
d'un jour à l'autre
par tous. —

Quant aux dangers de
mer le gouvernement in-
tervient par de bonnes

et quelques fabriques.

netures pour les
phares, les balises,
le pilotage, la sauve-
tage (Barkum) Lains
pour les marchandises
Laines de manfrage
(Strandrecht). -

x

Est-il bon que le
gouvernement intervienne
tout d'autres rapports
relativement aux capi-
taux fixes: p.e. pour
prescrire la construc-
tion des maisons?

Solidité, salubrité, - orne-
ment.

Caisses d'épargne

Bureaux de placement
de fonds.

que linea an in una tantum ascendentes exstent. Parens vel solus vel cum defuncti fratribus sororibusque eandem portionem semper obtinet. Igitur alterius heredis renunciantis pars alteri coheredi accrescit non autem filio naturali.

Modo diximus filios fratrum ac sororum eadem qua parentes frui portione. Sed de hoc maxime controvertitur : aliud sentiunt auctores, aliud deciderunt curiæ. Existimamus filium fratris vel sororis jure patris ad successionem avi venire ac proin hujus filio naturali nominisi dimidiam partem hereditatis competere veluti ac si frater vel soror relictus fuisset. Alii inter adversarios argumentum ducunt ex verbis legis, quia fratrum sororumque descendentes omitti fuerunt, cum designarentur personæ quas defunctus relinquere deberet, ut filius naturalis semisse gauderet; nec alter alterius loco venit, in successione irregulari, diversis regularium et irregularium ordinibus constitutis; obstarè quoque non videtur articulus 742, Cod. Civ. statuens filium fratris vel sororis ad successionem patris vel avunculi jure patris venire; siquidem hæc dispositio posita est capite tertio libri tertii Cod. Civ. ad successiones regulares tantum perti-

La chasse la plus ancienne
de l'industrie, n'en fait
plus une des plus impor-
tantes. Dans beaucoup
de pays c'est plutôt un
amusement.

Elle doit pourtant
aussi être considérée
comme industrie et
elle se lie intimement
avec l'agriculture.

La régulation intervient
fréquemment dans
l'exercice de la chasse.

Il faut distinguer

1. la chasse pour être
nourrir des animaux
nuisibles, soit pour les
hommes, soit pour l'in-
dustrie: les loups, les re-
nard, les lapins &c.

Il est de l'intérêt
de l'industrie que cette
chasse soit libre pour
tout le monde.

En Angleterre on coupe
quelquefois multiples
le renard, pour le plaisir
des grands seigneurs.



2 La chasse de gibier ordi-
naire qu'on ne veut pas exterminer.

Relativement à cette chasse
les lois sont très variées.
Il y a deux principes
d'où l'on part pour
le droit de chasse.

1^o de regarder le gi-
bier comme la proprié-
té du propriétaire du
sol au il se trouve, sans
condition qu'il s'en
empare.

2 de le regarder
comme la propriété
de celui qui s'en
empare sans distinc-
tion de l'endroit où
il se trouve.

Le premier est le prin-
cipe français, le second
le principe anglais; - pour
l'industrie cela est assez
indifférent.

Dans l'intérêt de la
chasse elle-même, il est
indispensable que l'on
préserve une espèce au
il est défendu de tuer
du gibier, sans cela il se-
rait bientôt exterminé.

² L'intérêt privé est en op¹²⁰
position avec l'intérêt
public.

Pour que le nombre de
chapeurs ne soit pas trop
grand, ce qui extermineroit
aussi le gibier, il
est bon de le restreindre
par un impôt

pas le réserver à une
classe privilégiée.

La restriction est même
bonne pour les personnes
peu aisées, auxquelles la
chasse n'offre qu'une
occupation peu utile.

Le port d'armes ne peut
être considéré que comme
une mesure de sûreté.

La loi doit aussi interve-
nir pour que la chasse
ne cause pas à d'autres
industries

Il faut défendre de
chasser avant le matin
pour que les chapeurs ne
causent point de dégâts.

Il faut ne pas laisser
multiplier le gibier de

manière à rendre à l'agriculteur

culture

La disposition qui admet chaque cultivateur à demander un acte pour chasser garantit contre

x Il faudrait ne jamais admettre le droit de chasser sur le sol d'un autre sans le consente-
ment du propriétaire

x est abus.

Les contrats de ce genre, traités à ce principe devraient être nuls.

Il existent encore beaucoup d'institutions can-

traînées à ces règles

Droits de rables

En Angleterre droit féodal; lord of the manor, - free hold, Copy hold, - Trespassing.

Dans les provinces du Nord, restes du droit de seigneur; c'est une anomalie.

deux des nouvelles.

POSITIONES

1

bonis iudicis iureto ante decemviri octavianum annum cessant

Caraculatus parenti an. 383, C. D. Civ. V. conlocatus in 384

VI

Art. 33, Cod. Civ. non abrogatum an. 1811 F.

A

principibus, patrum

sociis omnibus legibus non omnibus bonorum dicitur anctor

129
La pêche est pour beaucoup
de pays une branche im-
portante de l'industrie

Elle a besoin de l'interven-
tion du gouvernement
sous beaucoup de rap-
ports.

+ et dans les étangs.

+ Quant à la pêche dans
les eaux du pays il existe
le même danger que
pour la chasse, qu'un
exercice illimité de la
pêche a exterminé les
poissons.

Il faut distinguer la
pêche dans les rivières
et les lacs du pays et
celle dans la mer.

+ Pour les eaux qui sont
propriété d'un particulier,
il peut lui être lais-
sé la liberté entière.

Mais dans les rivières,
une pêche exercée trop
assidument et surtout
à l'épave de la multi-
plication des poissons, fa-
vorise la hausse de cette
industrie.

Cette pêche est quelquefois
en commun pour tous
les habitants,

quelquefois propriété du
domaine public, - de
communes, - ou de particu-
liers.



dans tous ces cas il faut
que le temps soit limité.
L'absence d'une manière
différente pour les dif-
férentes espèces de pay-
sant.

Pour la pêche publique
^{restreint}
ou limité au profit le nom-
bre (des industriels
ou) par un impôt.

La pêche dans la mer
est de différente nature
celle de poisson frais
mariné ne paraît pas
avoir besoin de l'in-
tervention de l'intervention
des lois. Seulement la
vente du produit doit
être soumise à une po-
lice sanitaire très stricte.

Plusieurs autres bran-
ches - Calcaire, - marne
n'ont pas besoin d'être
limitées mais souvent
d'être protégées par la
diplomatie.

Dans beaucoup de pays
elles sont accordées à
des compagnies privilégiées;
- chez nous on
donne encore des primes.

Il faut être très circonspect à cet égard. (Primes pour ceux qui ne traient à vide et ceux qui ont obtenu une faible quantité de poisson).

La pêche du hareng est d'une très grande importance pour notre pays. La mer est très abondante pour nous pour cet poisson.

Cagner; - les étrangers ne le savent pas. Anglais, Hambourgeois etc. (En 1826 a été le tonneau de hareng du nord 5 $\frac{1}{2}$ roubles, le hareng hollandais 32 r)

Il existe pour cette pêche plusieurs dispositions comprises dans la loi du 12 mars 1810 et de règlement.

Le temps pour ne pas le détraire, pour le prendre lorsqu'il est bon

dépend de le pêcher ailleurs qu'en pleine mer,

Préscription comment il faut le cagner; - pour prévenir les fraudes ou le fraude bien de se,

138 navires 1826)

restrictions. Il paraît
qu'une liberté entière
ne suffit pas. C'est une
des raisons de notre pré-
sénence.

Il y a encore beaucoup
d'autres dispositions
pour la pêche de la huître,
de, moules &c.

Aliud jus magis extensum iisdem conceditur articulo 758, Cod. Civ., videlicet totam hereditatem capiunt si cognati non exstant: sed hoc per longum tempus in incerto est: etenim licet cognatis quandiu non repelluntur præscriptione longissimi temporis hereditatem petere: quo casu divisio fieri debet, prout articulo 757, Cod. Civ. constitutum est.

Articulis 769-772, statuta ad liberos naturales spectare qui deficientibus cognatis totum capiunt articulo 773 dispositum est. Quod igitur locum non obtinet, quando pro certa parte tantum veniunt; idcirco quoties in universam hereditatem succedunt, mobilia sub sigillo ponere atque inventarium conficere debent; item decretum a iudice petere quo possessionem nanciscantur, pretium rerum mobilium collocare.

Mines, carrières, houille,
nes.

Dans beaucoup de pays,
le gouvernement se, et,
ploite lui-même, sur,
tant celles de, mé, tant
précieux.

Cela peut avoir été
bon, on peut l'être en,
core pour quelques pays,
1 à cause du défaut de
capitaux

2 Les chemins se contre,
balancent

3 Ignorance du peuple.

4 Les ouvriers sont mieux
soutenus et garantis.

Dans la plupart des pays
on peut abandonner l'ex-
ploitation aux particu-
liers; mais quelques dis-
positions législatives
et réglementaires sont
indispensables.

Pour les principes de
concession on n'est pas
d'accord:

1/2 Les mines et houil-
lières sont elles, la pro-
priété des propriétaires



x ou a qui appartiennent-elles.

du sal? x En Angleterre elle, sont considérées comme appartenant au Souverain; - dans quelques pays elle, sont envisagées comme domaines du prince ou de l'état.

— La loi du 21 avril 1810 admet le droit de propriété de la surface mais sans lui accorder beaucoup d'avantages.

— Dans toutes les suppositions la loi ne peut jamais donner indistinctement aux propriétaires ni le droit d'exploiter, ni le droit d'empêcher (qui exploitent tout son sol, d'autres). Dans l'exécution cela ne serait pas possible. Le droit ne doit pas causer entraves les autres sans profit pour eux.

— Les formes des canaux, sont différents. Les personnes, les capitaines, les obli-

gations favorables pour les²
propriétaires et pour le pays,
les rapports avec des ex-
ploitations déjà en activi-
té peuvent décider à pré-
férer un entrepreneur ou
une compagnie à l'autre,
pourvu que la cause s'en est
par sa nature exclusive.

Industrie pour plus que
la vie d'un homme.
Le gouvernement est pour
la société qui ne meurt
pas; elle doit veiller
à ce que la génération
présente ne s'épuise
par des fautes de pros-
périté pour des généra-
tions à venir.

x Une mauvaise exploita-
tion peut ruiner la mine
pour l'avenir.

C'est d'après ce principe
que le gouvernement pré-
voit des régles relatives
à la manière d'exploiter
x La principale est de com-
mencer à une grande
profondeur. Cela dimi-
nue les profits actuels,
mais cela préserve les

Administration

Des inclines pour pro-
cure aux sauts un écoulement regulier.
* Mines abandonnées.

mines de la destruction (Roub.
sau) par laquelle on sacrifi-
fie aux profits actuels jus-
qu'à la possibilité d'une
exploitation postérieure.

Des considérations d'un
autre ordre rendent en
cas l'intervention du
gouvernement nécessaire.

Lorsque l'exploitation
présenterait des dangers
ou des inconvenients ma-
jeurs pour la surface
elle doit être interdite.

La sûreté la vie et la
santé de ceux qui tra-
vaillent dans les mines
doivent aussi lieu à des
dispositions réglementai-
res.

* Explosions de l'air in-
flammable, lampe de
sûreté.

Manière de monter et
de descendre : pas dans
le haif mais par les échelles,
"on fera encore des pro-"

La forme la largeur des
galleries - des puits.

Prévenir les éboulements.

Mesures contre l'in-
ruption de l'eau.

Purifier l'air.

→ Des remèdes toujours
prêts pour ces accidents.

gros pour ces dispositions. 133

Administration, ingénieurs

Ca n'est pas pour diriger l'industrie la ou l'ignorance ou la manebalanca ne fait que diminuer les profits des entrepreneurs, mais pour les intérêts de la société; - pour la vie et la santé. X Ou ne doit jamais accorder la liberté de se mettre en danger sa vie et celle des autres lorsqu'on peut l'empêcher sans d'autres inconvénients plus graves.

X On peut laisser libre à chacun de se ruiner quant à sa fortune

1 Les mesures pour encourager l'exploitation des mines sont rarement utiles.

1 Lorsqu'on les capitaines sont encore trop rares on les exposerait à trop de chances.

2 Lorsqu'on peut obtenir les produits à meilleur compte on ferait mieux d'attendre jusqu'à ce que l'augmentation de population, la diminution des forêts, l'épuisement des mines étrangères, les nouvelles communications avant rendre l'exploitation profitable.

Éloigner les obstacles. procurer de bonnes espèces pour les plants, les semences. Concéder les mines abandonnées à d'autres.

Carières.

Les mêmes considérations sont applicables aux autres industries qui appartiennent à cette classe. Tombereaux. Elle, char-

gent la terre en eau. Par une disposition législative les exploitants sont obligés à sacrifier une partie des produits pour élever le terrain exploité à une digue so-

pour le défendre.

De pareilles restrictions
sont dans l'intérêt com.
mun; — l'intérêt pri
vé ne suffirait souvent
pas.

INTRODUCTIO.

Vox *absens*, si sensum vulgarem sequeris, ille significatur qui eo, quo habitare solet, non est. Sensu vero juridico duo eadem voce significantur: et primo quidem dicitur absens quicumque, domicilio aut existentia non ignorata, eo loco non est quo ad jura quaedam exercenda aut saltem servanda vocatur. Qui in tali conditione est quandoque *non præsens* dicitur (art. 819, 840). Tum vero absens iterum dicitur ille de cujus existentia dubitatur, illeque est significatus quo vox adhibetur in titulo IV Codicis civilis quem quoad matrimonium absentis commentari sumus. Igitur absentiam habemus conditionem cujus mors aut vita dubia pendet et quæ inter status civiles personarum pertinet. Leges romane, quæ in civilibus hominum necessitudinibus regendis tantis merito efferuntur laudibus, de absentia fere nihil habent. Defectus hujus juris apud Romanos defectui causarum, quibus necessarium red-

Les pays les mieux cultivés
ne sont pas les plus fertiles,
mais les mieux gouvernés.

Ce n'est pas par conséquent que
l'intervention des gouverne-
ments soit toujours né-
cessaire pour l'agricul-
ture; mais c'est précisé-
ment d'une manière
negative que le gouverne-
ment influence sur sa
prosperité.

L'Agriculture a toujours
plus souffert des mauvais
les institutions que les
autres industries parce
que l'agriculteur n'est
pas en état de s'y sans-
traire en se déplaçant.

Nous avons mention-
né l'état des personnes;
ce n'est qu'avec la libér-
té des agriculteurs que
l'agriculture peut fleurir.

Mais non seulement les
hommes ne doivent pas
être esclaves; - il faut en-



car que des institutions
politiques n'empêchent
pas l'emploi le plus
utile de la terre.

Dans tous les pays, il
a existé des institutions
nuisibles à cet égard, sur-
tout au moyen âge.

C'est un des plus beaux
problèmes pour les gou-
vernements progressifs,
que d'abolir successive-
ment les mauvaises in-
stitutions de cette espèce.

Les relations féodales,

Les terres inaliénables,

Les incapacités de pos-
séder des biens fonds,

Les grandes propriétés
de main morte.

La loi qui défend les
substitutions est très
salutaire; - et des réformés
très magnanimes pensent seu-
lement à faire conférer les
usufruits.

135 2

Dans beaucoup de pays on
n'est pas si avancé que
chez nous. La France a
des majorats.

Il existe encore dans le
nord du Royaume des
dîmes, propriété des pasteurs
cultes.

Est-il vrai qu'elle, sans
si misérable ?

$\frac{1}{10}$ du revenu brut peut
être $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{2}$ quelquefois
le total du revenu net.
E. -

Il faudrait les rendre
rachetables, sans cela celui
qui aurait le plus d'inté-
ret de le racheter en trou-
ve le moins d'occasion.
Pauvres.

Euphrosine: man-
nière pauvre.

Elle a été introduite sans
l'intérêt de l'agriculture.

Aussi parce qu'on n'en
fait plus les intérêts.

Droits politiques atté-
rés à la possession de
grandes terres; - quelque

fait aussi à de petites (Tr.,
laude) - nuisible.

Pourquoi nuisible.

Base de la division.

1 étendue des terres.

qu'on possède

2 nombre de bestiaux

qu'on a

3 prairie qu'on possé-

de

4 Impôts qu'on paye

5 Partout égales pour

toutes les familles.

La vente vaut toujours
mieux; - l'affermage a
longue durée.

Vaine patrie, parcourus
dans l'intérêt des Français
La Paille, l'Estimadour,
Clotures.

Tant le monde plus
y gagne si l'on en
prend.

On y gagne pour l'agri-
culture; - pour les dangers
des incendies, - pour la mo-
narchie (civilisation) &c. Suéde.

Le point de la sûreté

Une des choses les plus
nuisibles sont les ^{terres des} com-
munes; - bois, pâtura-
ges; -

markgenootschappen.

Le partage est désirable,

mais souvent difficile.

Il faut toujours faci-

liser les moyens de s'en

précaver des pertes en

particulier.

(Il faut toujours faire
les changements avec les
plus grands ménagements;
jamais amener des dé-
clarations en violation des
droits: indemnifier ceux
qui perdent.)

Il y a eu des institutions
qui tendaient à agglomérer
les habitations; - on ne
l'aurait pas approuvées
si elles n'avaient été
agréées par les
peuples sur leur terre.

* Nouveau partage - vignes, laissez les partages, le dis-tribution des cultures.

Arrondir les propriétés, les lois pourraient elle, utilement y autoriser, forcer à des échanges?

Kempten (dans la Bavière) (Hersingöding) il serait trop arbitraire de des tabitans doivent les demandes. Bon pour les grands pro. et souvent sans utilité. propriétaires, marquis de

Stafford. Respect pour la propriété. Affection.

Les loyers beaux. Il faut dans quelque règle ou stipulation qui fixe au-rier le fermage avec les grands changements de prix des produits.

Il a été prescrit com- bien de terre une fa- mille pourrait cultiver.

Il est extrêmement im- portant que les proprié- taires cultivent leurs pro- priétés. Bon élément de population. Trame de la glèbe. Les mesures n'ont été que négatives.

Quant à la culture elle- même on a quelquefois ordonné de ne laisser au- cune terre inculte. L'éd. cad. de 600i agro des arts XI. 58. Valentinien II et Theodose ordonnant dans cette loi qui personne ne laisse la terre sans la cultiver; et que celui qui cultivera pendant deux ans une terre abandonnée par son maître ou deviendra propriétaire.

De laisser régulièrement la terre en jachères?

Les Espagnols dépendaient
la culture de vin dans leurs
colonies.

On a limité la culture
de certains produits:
vin, Tabac, chicorée;
même de prairie.
+
pauvre, avec quel
effet.

Lutte contre la nature.

Sacrifier l'agriculture aux
lois des villes, pauvre, la
Encourager à des travaux.
Lait, distribuer des se-
menes d. peut être bon
Charlemagne; vin aux
bords du Rhin.

On a prescrit de cultiver
certains objets: Roublon,
muriel; - betteraves,
potel
Mesure blâmable.

Il pensait y avoir des es.,
ceptant: les janais,
culture et travail forcés,
indispensables, d'après
beaucoup de personnes

Ne barner la culture
du café à Java pour con.,
lever les hauts prix
était absurde.
Retrouve les épices dans
les colonies cannelle d.,
était un mauvais cal.
cul.

L'intervention du gou.,
vernement est utile pour
veiller à des travaux qui
doivent être faits géné-
ralement ou en commun.

Les cantons de Vaud
ou introduisent les hauts
par contrebande de la
Savoie.

Irrigations.
Dessèchement Loi de 1804
Ludwig, la culture
Echenillage +
Sarclage.
Bande de vaudange.
Faire la récolte pour l'ag-
riculteur ou le malade.
Glacage

Faut-il encourager les dépenses
élémentaires ?

Il ne faut pas encourager
la culture
des terres dont les fruits
n'équivaleraient pas
aux frais de production.

Il y a beaucoup de terres
qui vaudraient la peine d'être
mises en rapport de ma-
nière ou d'autre, et
on pourrait les enlever
absolument.

L'impôt foncier est
inapplicable à ces terres,
ce n'est pas une faveur
de les en décharger.

Les moyens de circula-
tion

Instruction, modèles,
pepinière - bois, ma-
riés d. points de prohibi-
tions (Brama)

Colonies de bienfaisance
Si plutôt ces terres pen-
nent nourrir les Fran-
çais, on peut faire
le sacrifice du premier capi-
tal.

Pour certaines cultures,
on a fait venir des colons
étrangers. ^{Bois} Légumes: Pot.
Candair en Angleterre en
Danemark

Amour Christian II y fut
venir cette colonie pour
satisfaire sa femme sœur
de Charles V.

~~Faibles profits~~

Assurances

Grêle; mortalité
des bœufs.

Mauvaise récolte?

Commission d'agriculture

Haras ?

Les étalons qu'on juge
si mauvais qu'ils gâtent
les races, doivent être
hugrés ou exportés

Mesures pour l'éducation
des chevaux, et des bestiaux
Améliorer les races
procurer de bons étalons
bons étrangers
choisir les meilleurs
étalons indigènes de
d'employer à la même
fendre de laisser les

premières
causes de chevaux

Bêtes à corne
(et vaches)
Vaches de la Suisse

x Louis XVI^e a fait intro.
de la Espagne; - pendant
la guerre avec ce pays on
en a introduit de nou-
veau. En 1804 (c'est en 1808
març) le gouvernement com-
mencé à produire lui-même.
Doit de 35 p 100 d'importation
sur la laine.

Bêtes à laine montans
Merinos x

Races indigènes
Faciliter le débit pour
la laine

Mesures contre les maladies
contagieuses. Fonds d'agri-
culture.
Artistes vétérinaires.

Notre gouvernement en
a fait donner aux agri-
culteurs.

Education des vovs à l'ind.
des abeilles ?

(9)

Hæc agebantur duce societate illa, quæ a Iocobo I anno
1624 disjuncta fuit.

Aliæ quoque colonie eodem tempore in America septentrio-
nali conditæ sunt ab iis qui, magno numero religionis causa
patriam angliam reliquerant; inter hos multi erant rustici qui
agriculturam optime docti, colonias insigniter iuverunt. Eadem
fere causa quæ tantum ad augendas colonias anglicas in America
septentrionali conduxit, religionem dico, deque sacris rebus
contentiones, magnam quoque Americæ inferioris partem in co-
loniam transmavit. Prima classis, quam Lusitani ad auxilium
suorum in Indiam miserunt, tempestatibus, afflictata, versus
occidentem abrepta, ad Americæ meridionalis oras pervenit.
Dux expeditionis Cabralus regionem occupavit eorum tem-
porum moribus *obscutusi* qui sedata tempestate, maleficos

Dans tous les pays les gouvernements ont pris des mesures pour la conservation et l'exploitation des forêts. (considéré comme cela est) si important qu'on en a fait un objet spécial d'enseignement et d'administration.

Je ne vous présenterai que quelques observations pour nous mettre en état de porter un jugement sur ces dispositions qui limitent la liberté de l'industrie.

Les bois qui servent de combustible ne nécessitent pas l'intervention du gouvernement; on peut le remplacer; si l'on en a besoin le haut prix en fait produire, ce qui peut avoir lieu dans peu d'années.

Mais les bois de construction, pour la marine, pour les mines (puits et galeries) ne sont pas en pro-



lent ordinaire que la demande
de fait exerce. Il faut 150
à 200 ans pour ces arbres,
et les spéculations des par-
ticuliers ne vont pas si

x Dans beaucoup de ^{laine} pays, les forêts extirpées, ^x c'est le principal motif
ne peuvent pas être re-
plantées. Dans tous les pays
le sacrifice de les crever se-
rait bien plus grand que
celui de les conserver.

des mesures du gouverne-
ment.

1^o On conserve les
forêts comme domaine
de l'état, et ne fait a-
battre que les vieux ar-
bres qu'on remplace par
des plantations.

2^o On restreint la liber-
té des communes et des
particuliers qui possèdent
des forêts.

Ces restrictions sont plus
ou moins fortes d'après
les besoins de l'état ou de
autres industries.

x Il paraît que dans tous les cas
des mesures sont nécessaires
parce qu'on ne peut pas se
fier à l'impartialité d'autorités
n'est pas sûr. Ce n'est pas
comme le blé.
Pour la marine; —
du temps de l'empire
français les restrictions
étaient exceptionnelles. Le gou-
vernement disposait de
tous les arbres qui lui
convenaient.

² Lorsque le gouvernement
sait qu'il existe des mines
près des forêts, et que ces
mines ne pourraient pas
être exploitées si les forêts
disparaissaient, il doit être
après avoir prévu pour les
conserver.

1 En ne pas les aliéner
si elles sont domaines
publics.

2 En défendant de les
abattre qu'en petites por-
tions qui sont replantées.

3 On en se les faisant
céder.

Il faut indemnifier dans
le 2^e et 3^e cas les particu-
liers qu'on prive de leur

x
Dans beaucoup de pays on
a négligé les précautions x droit.

les forêts; tous s'ouvrent
anciennement; - les chênes sur-
tout ne sont pas remplacés.
L'intérêt est trop éloigné
même pour les gouverne-
ments, peu prévoyants.

La déforestation dans quelques
pays, a aussi causé trop d'ab-
attement d'arbres.

Dans quelques pays, il
existe encore d'autres motifs
d'intervention.

Influence sur le climat
(chaldéens, nord de la France
par de pluie, stériles par l'ex-
termination des forêts).

Défense contre les avalanches
en Suisse.

Défense contre les sables
movants
(Prusse, Danemark &c)

Dans tous les cas où la conservation des forêts pour l'intérêt public est nécessaire, on ne peut pas laisser aux administrations locales la libre disposition

Les administrations des communes sont comme des particuliers, et administreront plus mal. L'intérêt public peut se trouver en opposition avec celui des communes comme avec celui des particuliers.

Elles ne s'administrent pas avec l'économie de particuliers, et non plus dans l'intérêt général comme l'administration du pays.

X Abolir des servitudes de cette nature: comme le droit de chercher du bois ou de disposer d'une forêt; - la commune entre plusieurs villages.

Mesures contre l'incendie et les insectes qui ravinent les forêts.

La liberté partant où elle n'est pas nuisible aux autres. Les gens découragent

Il y a quelques autres plantations qu'on ne peut pas non plus laisser abandonner aux particuliers: oliviers.

Pour encourager les plantations d'arbres utiles on a trouvé fort utile l'établissement de pépinières où on peut s'en procurer facilement

3. Il y a des pays où des forêts^{14h} immenses ne sont d'aucune utilité quelquefois même de, abatales à la prospérité.

En Russie beaucoup de bois n'appartiennent à personne, - en Amérique on en doit exterminer pour cultiver la terre. Le climat dans beaucoup de terres nouvelles s'améliore lorsqu'on abat les forêts.

Dans ces circonstances les mesures du gouvernement ont une tendance inverse.

Prouver des sébanches à l'égard de, avantage à celui qui abat les bois parce qu'il améliore la situation du pays.

Tarifier les industries qui consomment du bois, fabriques de verre, faïences, poteries &c.

Cod. civ.). Ut hujusce juris uxor compos sit, magistratus auctoritas non requiritur; morte enim sunt renovendae, ut maritus uxori obesse nequeat.

Sigillo autem secundum leges obrupto, aestimatorium fit inventarium; resque aestimatas (art. 270 Cod. civ.) uxori reddere, aut de earum pretio restituendo ut sequester a iudice constitutus cavere art. 2260 Cod. civ. maritus tenetur.

5° Ut uxor (art. 271 Cod. p.) negotia juris, a marito lite pendente facta, rescindere possit, oportet eam in iuribus ab eo fraudari. Ut fraus autem adsit, requiritur ut maritus sciens, atque revera afferat uxori detrimentum.

Caput Quartum.

DE EFFECTIBUS DIVORTII QUOAD THORUM ET MENSAM.

... Divortio affectus aut in se coningens, aut liberos ex ma-

L'industrie manufacturière
tient de très près aux insti
tutions qui ont fait naître
la liberté en Europe.

Les communes. La liber
te était alors d'exception
elle est maintenant de
droit commun

C'est la raison pourquai
les institutions des temps
antérieurs ne conviennent
plus pour faire fleurir
l'industrie. C'est l'as
pect général sous lequel
on doit considérer les
lois et règlements relatifs
à cette branche de l'in
dustric



Comme nous avons
déjà traité les grandes
questions qui se rappor
tent aux manufactures
et aux métiers nous n'a
vons qu'à traiter de quel
ques autres institutions
qui s'y rapportent égale
ment.

- x
- Corporations
- Prohibitions
- Brevets d'invention.
- Fabriques du gouvernement.

Observons en général que
la plupart des restrictions
qui sont condamnées
par la science procèdent
des avan-
tages à certains
produits et leurs im-
pôtent au lieu des charges.

Lorsqu'on veut aboler
ces institutions le pro-
blème pour les législa-
teurs est de ne pas faire
injustice à ceux qui ont
supporté des charges et
qu'on priverait de tous
les avantages qui y cor-
respondent par une
abolition subite. Et ceux
qui ont été apprentis
compagnons et qui ont
fait des sacrifices pour
être maîtres ne devraient
pas être privés de tous
leurs droits sans indem-
nité.

On ne peut au contraire
qu'à des sacrifices que les
institutions ont forcés à
faire.

Au reste une loi ne peut
pas être considérée comme
un droit acquis, dans le
sens que les abus ne pour-
raient jamais être corri-
gés.

2
Une restriction qui existe
encore dans beaucoup de
pays, c'est de considérer
les fabriques et les ateliers
des métiers comme indus-
tries des villes, qu'il n'est
pas permis d'établir à
la campagne.

Cette restriction n'a
pas un fondement réel,
raisonnable.

En Allemagne c'est encore
une question sérieuse.
Beaucoup de villes ont
perdu de leur importance
par cette liberté.

Dans la plupart de pays,
il y a en des institutions
pour garantir la bonne
qualité des marchandises.

Cela ajoutait une restric-
tion à celle des corpora-
tions.

On préférait la matière
première, — la forme —
les procédés de fabrication.
Ces règlements sont très
anciens. En France Colbert
en a fait beaucoup: sur
la fabrication des toiles,
des craps, des chapeaux,
des voiles, &c.

C'était afin que l'on pût

longueur, largeur, nombre
des fils d.

Epagne de l'année et
manière pour blanchir
les tissus.

brigant le mieux possible;
les règlements étaient des
instructions pour les fa-
briques, et c'est la France
sheer après lui on les
a conservés et rendu plus
stricts.

L'effet a été que l'indus-
trie est restée stationnaire
ne; - les Anglais s'a-
vaient plus ces restrictions
(depuis leur révolution
tion), ils firent des pro-
grès et ils éclipserent les
Français.

Sous l'Empire on y re-
nait Art 413 du Code pé-
nal. Plusieurs décrets
ont introduit des restric-
tions de cette espèce.

Des marques de fabrique
des estampilles des auto-
rités locales

on voulait aussi employer
ces mesures pour la protec-
tion des marchandises
anglaises.

* Le gouvernement doit re-
garder les connaissances
mais il ne doit pas favoriser
le fabricant de l'étranger
les bons procédés contre
son gré.

Le but de diriger les fa-
briques ne peut pas être
admis. Le législateur ne
peut pas l'atteindre avec
succès. Le goût des consom-
mateurs doit diriger les
producteurs. #

Mais un but raisonnable
est de prévenir que les con-
sommateurs ne soient pas

3
trompés par des moyens très
doux,

La bonne foi est une des ba-
ses de toute les transactions
sous la Société; il est de
l'intérêt de l'industrie de
l'écarter.

Ce n'est pas une conser-
vance loyale que celle qui
emploie la mauvaise
foi.

Le producteur malhan-
nête gâte souvent le dé-
bit pour les autres au lieu
bien que pour lui-même.
Ex: Les Français draps
dans le Levant; - diffé-
rentes marchandises vendues
en Amérique.

Il est bon d'après ces prin-
cipes de garantir les ache-
teurs qui contre la frau-
de, dans les cas où une pro-
dence ordinaire ne suf-
fit pas pour la prévenir.

La garantie des objets d'or
et d'argent

Quelques autres objets mé-
un factures: les draps pour
lesquels on emploie de la
laine de différentes espèces,

Sodas ribotés, ont un vice
qui se cache par la tension
sur la name et la proffane.
On admet pour cela un exa-
men au foulou. Cela a lieu
en Angleterre.

Lavon de Marseille fait
avec l'huile d'oline, il
est très difficile de la
reconnaître du lavon
fait avec d'autres huiles
ou de la graisse. Pour cela
les lois françaises prévoient
une marque spéciale pour
les différents lavons.

Les conteneurs qui ne chan-
gent pas.

Dans ces cas on admet
l'intervention de l'auto-
rite qui fait certifier par
des magistrats la qualité
de ces objets.

On peut aussi punir
comme un délit le fabricant
qui attache à ses produits

des étiquettes qui sont
contraires à la vérité, mais
il faut spécialiser les cas
(marchand de vin?)

Un autre point c'est
la marque que les fa-
briquant appliquent à
leurs marchandises et qui
doit inspirer la confiance
que mérite le fabricant.
La loi doit punir ceux

emploient la marque
ou le nom d'un autre,
- même ceux qui mettent
un faux nom de l'endroit
comme verrier, a la façon
de Verrier d..

Il est bon que les ma-
gistrats ou la chambre
de commerce puissent
ajouter une estampille
ou un certificat qui
assure l'exactitude du
nom du fabricant.

Aurait on demande
s'il faut rendre l'épreu-
ve des objets difficile
à reconnaître obliga-
toire ? Il paraît que
non. Les matières d'or
et d'argent peuvent être

L'intervention peut se baser
non aux cas ou le fabricant
et le consommateur le dé-
sirent.

seules exceptées.
On peut laisser libre
aux fabricants de ne pas
soumettre leurs produits
à l'examen et aux aché-
teurs de se fier de leur in-
térêt qu'on leur offre.
On est sur alors de ne
pas entraver les indus-

tricot.

La même liberté doit être laissée aux fabricants d'appliquer à la marchandise son nom, l'en, droit, et une des étiquettes, pour laquelle il tenait privé en cas qu'elle fut

x La loi française force les fabricants de quincaillerie de contenance s. à mettre leur nom sur leur marchandise.

II On établit quelques fois des institutions privées dans ce but. Ex. Epreuve du thé à Rotterdam.

fausse. - lorsqu'on laisse la liberté, on peut admettre des épreuves plus étendues que les fabricants peuvent obtenir dans l'intérêt du commerce extérieur. Drap pour le Levant, Toile en Angleterre etc la largeur et la longueur peuvent être constatées.

L'intervention du gouvernement pour vérifier la qualité des marchandises est souvent nécessaire pour d'autres motifs que pour l'industrie elle-même et la marque des fabricants

Faut-il de défendre de contrefaire les marques, les noms les étiquettes, etc. ? Il le faudrait mais dans la pratique cela serait difficile.

L'exception qui existe encore pour les armes de traite n'est de l'humanité.

L'épreuve des armes a peu de valeur toujours être obligatoire dans l'intérêt de l'humanité. En Angleterre aussi

4

La salubrité commande de
veiller à ce que les commensales
et les boissans ne
soient pas préparés d'une
manière dangereuse. Les
lois pénales s'y opposent
relativement au vin
au vinaigre.

Le pain mêlé de sulfate
de cuivre

Benone avec de la céruse.

Il paraît même que le
gouvernement peut utile-
ment intervenir pour défen-
dre certains procédés qui
sans être directement nuis-
sibles présentent quelque
danger au consommateur
pour la salubrité; Et:

l'emploi de vaisseaux
et ustensiles de cuivre pour
des boissans ou des commensales;
- la manière de
pétrir le pain.

La falsification de boissans
sans qu'elle soit nuisible
à la santé, devrait-elle
être punie. Art 475 ne 6 du
code pénal. ?

La forme et le poids peu-
vent quelquefois être pré-
scrites pour éviter les fraudes
des dens la rue commune
pour le pain, le beurre,
les fromages &c. - Ces pré-
scriptions doivent toujours
être faites avec beaucoup
de prudence.

Une intervention d'une
autre nature a lieu dans
les cas où les manufac-
tures, ateliers ou usines
sont dangereuses, insa-
lubres ou incriminées
pour les habitations qui
les avoisinent.

Il faut pour établir
de pareilles fabriques &
obtenir une autorisa-
tion préalable qui n'est
accordée qu'après une
enquête de commodo et
inconmodo.

Cette restriction est faite
dans l'intérêt des habitans
en général.

En France il y a 212 mal-
fabriques &c pour lesquelles

x arrêté 31 janv 1824.

il faut avoir une autorisa⁵
tion préalable. Secret et octog.
1820. cher nous il y en a
74. x — Elles sont divisées
en trois classes. Il faut
avoir l'autorisation du
Roi pour 6, — des états
deputés de la province pour
45 des autorités locales
pour 26.

En Angleterre il y a très
peu de ces restrictions; dans
la plupart des autres pays
il faut avoir des permis
sions préalables pour toutes
fabriques.

Par des motifs sembla
bles, le gouvernement in
tervient quelquefois pour
prévenir des dangers ou
des inconvénients dans les
fabriques Et

besoins de précaution
pour les machines à va
peur; — dépense d'en em
ployer à haute pression
pour certaines fabriques

Précautions dans les
dépenses au feu.
Ordre de brûler la fumée.
2.

Hattairf

Elles ont commencé en
1793 à Paris.

Ateliers sans les prisons.
Les Expositions sont-elles
utiles, pour l'industrie
manufacturière

C'est une institution ^{franç.}
caro.

Il ne suffit pas qu'on
produise bien, il faut en
core qu'on ne produise
pas trop cher.

Chambres ou
Conseils de manufac-
turières, , ,
Lois de encourage-
ment

Peut-être se voit-il bien
de pouvoir comparer
les produits indigènes
avec ceux des autres pays.

ou accorde des Indemnités.
Tous de droit en faveur }
de quelques manufac- }
turières }
Construction des manufac-

華英書院圖書館藏 北京師範大學圖書館藏 上海師範大學圖書館藏 南京師範大學圖書館藏 天津師範大學圖書館藏 濟南師範大學圖書館藏 青島師範大學圖書館藏 煙台師範大學圖書館藏 濰縣師範大學圖書館藏 周村師範大學圖書館藏 臨沂師範大學圖書館藏 德縣師範大學圖書館藏 滄州師範大學圖書館藏 保定師範大學圖書館藏 石家莊師範大學圖書館藏 張家口師範大學圖書館藏 歸綏師範大學圖書館藏 包頭師範大學圖書館藏 太原師範大學圖書館藏 大同師範大學圖書館藏 陽泉師範大學圖書館藏 長治師範大學圖書館藏 邯鄲師範大學圖書館藏 邢臺師範大學圖書館藏 衡水師範大學圖書館藏 秦皇島師範大學圖書館藏 唐山師範大學圖書館藏 石家莊師範大學圖書館藏 保定師範大學圖書館藏 張家口師範大學圖書館藏 歸綏師範大學圖書館藏 包頭師範大學圖書館藏 太原師範大學圖書館藏 大同師範大學圖書館藏 陽泉師範大學圖書館藏 長治師範大學圖書館藏 邯鄲師範大學圖書館藏 邢臺師範大學圖書館藏 衡水師範大學圖書館藏 秦皇島師範大學圖書館藏 唐山師範大學圖書館藏

DISSERTATIONIS CONSPECTUS.

Dissertatio mea duas continebit partes.

In primo capite de effectibus absentiae ad matrimonium spectantibus tractabitur, de quibus exponetur in pluribus paragraphis, in quibus iidem quaestiones resolventur. Igitur paragrafo primo in quaestionem inquiretur an absentia matrimonium dissolvat?

In secundo paragrafo: quinam illi sint qui matrimonium ab absentis conjuge contractum infirmare possint?

In paragrafo tertio: an, ad matrimonium istud infirmandum, requiratur ut absentiae declaratio pronuntiata fuerit?

In paragrafo quarto: quid novo codice belgico quoad matrimonii nullitatis petitionem immutatum sit?

In paragrafo quinto: quinam secundarum nuptiarum causa ab

Commerce.

La liberté est l'élément,
Les institutions ont eu
général pour but de faci-
liser les transactions du
commerce.

Il faut considérer com-
me tels les

- Foires,
- Marchés
- Bourses.

Les foires étaient plus
importantes sous les
temps où les échanges
n'étaient pas aussi faci-
les et aussi faciles.

Il y en a qui sont des points
de réunion pour les com-
merçants de différents pays
Leipzig, Francfort, Pest &
Harmachstadt -

Dans la plupart des pays
il n'y a plus de foires de cette
espèce.

Il ne dépend pas des gou-
vernements de les créer
il procèdent des localités,
indiquent l'endroit et
l'époque où les négociants

Caravanes.

Dans le moyen-âge,
les foires ont été amenées
par les pèlerinages.



Sont invités à se rendre par
randonnée et échanger leurs
marchandises. magasins
Livrés, police, justice.
Franchises?

Les foires ordinaires an-
nuelles ne sont que pour
les environs et ne sont plus
fort importantes.

Il y en a pour différentes
marchandises, chevants
bestiaux, laine &c.

Les marchés toutes ces
semaines, tous les jours.
C'est toujours la faci-
lité pour les échanges.

* Le temps des foires est
fixé par l'autorité sup^{re},
viens pour le plus grand
commodité des habitants
des environs.

* L'administration inter-
vient pour l'ordre et
la salubrité; défend de
poser en vente les choses
nuisibles &c.

Elle ne doit pas forcer à
vendre exclusivement aux

* Les mesures contre le col-
portage sont en opposition
avec la liberté du commerce
et tendent à nuire sans
profit à l'industrie.

² On peut considérer comme
une exception à cette règle
la défense de rendre aillément
qu'à la halle de la viande.

Le porc en est exclu sans
raison. Les charcutiers
feraient une classe à
part.

× Comme une imitation
anormale il faut mention-
ner la carpe de Paisy à
Paris ainsi que la carpe
de la marée.

Les autres halles sont des
marchés facultatifs

Tient-il punir les quali-
fiés pour faire hausser un
hausser les prix ? (C. P. 419-20)

Il faut punir les ma-
nuvres frauduleuses,
mais l'accord entre les
vendeurs ou entre les acheteurs
ne suffit pas.

Les bourses sont des points
de réunion pour les com-
merçants, les courtiers, etc.

Elles sont instituées par
l'habitude; l'autorité
ne fait que les reconnaître
et elle intervient quelque-
fois pour le bon ordre

L'on établit aussi dans les
endroits de commerce des
bureaux de pesage, mesura-
ge, jouage, - ces établis-
sement sont utiles mais leur
emploi doit être facultat-
tif. Ils sont utiles aus-
si en cas de contestations.

On peut considérer comme
très important pour
le commerce le soin que
prend le gouvernement
pour les rades et les ca-
naux. Les reglements
de la navigation et de
la voierie ont pour but
d'en régler l'usage dans
l'intérêt de tout, et la
sûreté publique.

Les ports doivent aussi
être utiles au commerce.

Les poids et mesures
sont réglés par le gouver-
nement. Cela est dans l'in-
térêt de tout, pour l'uni-
formité et pour prévenir
les fraudes.

La même chose est dite pour ¹¹⁷
la monnaie, nous en avons
déjà parlé : Les banques et
l'émission de papiers de cir-
culation ne peuvent pas
non plus être laissées abso-
lument libres.

Il se présente chez nous
une question sur ce, deux
étalons qui existent par
le fait (comme en France
par le droit) On pourra
facilement y remédier.

Pour la circulation
de l'argent français la
loi ne peut pas bien in-
tervenir. Cela est ordi-
nairement sur les fran-
çaises; par l'habitude ac-
tuelle par faire tous les
comptes en argent du pays.

Colonies papier

Le commerce étranger
ne peut pas se passer de
l'intervention du gouverne-
ment.

Protection par la marine

Agents diplomatiques et con-
suls dans les pays loins,
tains

Il faut que partout les
commerçants trouvent
des autorités qui les pro-
tegent.

Justice entre les com-
patriotes.

* des approvisionnements. Les établissements parti-
magasins, ^{chambres} factures, les
colonies aussi ont une
si grande importance
sous ce rapport.

Les gouvernements des
pays commerçants ne
peuvent pas seulement
protéger le commerce l'in-
tains il parvient aussi
à procurer des debouchés
par les relations diploma-
tiques. Nous avons déjà
parlé des traités de com-
merce, toutes les autres
relations y contribuent
également.

L'Angleterre a surtout

Suivre cette direction dans la
politique. On doit admettre
à cet égard la hardiesse et
les vues étendues; mais
les moyens n'ont ^{pas toujours} jamais
été très loyaux. Grecs, Per-
tugais.

Notre gouvernement d'en
très favorablement dis-
tingué à cet égard et n'a
jamais en le ne prouvé
faute de de loyauté.

Le commerce étranger
doit quelquefois être
soumis à quelques res-
trictions dans d'autres
intérêts;

Quarantaine
Noté fait et clanc